



Centre National d'Appui à la Promotion de
l'Economie Sociale et Solidaire (CNAPESS)



PROJET DE PROMOTION DES PRODUITS ET SERVICES DES
ACTEURS DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN VUE DU
DEVELOPPEMENT D'UNE ECONOMIE RESILIENT ET INCLUSIVE AU
MALI (PROSAC'ESS)

Projet à caractère économique et social



En collaboration avec
La Cellule Pour le Développement (CPD)

Nom du Projet :	Projet de promotion des produits et services des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire en vue du développement d'une économie résiliente et inclusive au Mali (PROSAC'ESS)
Porteur :	Centre National d'Appui à la Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire (CNAPESS)
Durée du Projet :	3 ans (2023 – 2025/6)
Coût total du projet sur 3 ans :	5 519 675 726 FCFA
Détail des coûts/ axes	
Axe 1. Base de données informatisée sur les OESS au Mali et de leurs initiatives	62 221 726 FCFA
Axe 2. Business Centers au profit des OESS	765 000 000 FCFA
Axe 3. Création d'un Portail virtuel de l'ESS au Mali	5 230 000 FCFA
Axe 4. Centres d'appui conseil et de formation pour l'entreprenariat ESS	64 320 000 FCFA
Axe 5. Dispositif de formation et d'accompagnement en faveur de groupes de jeunes issus de populations de déplacés internes	4 335 180 000 FCFA
Gouvernance et animation générales du projet	287 724 000 FCFA
Sources de financement	Pour l'an 1 du projet
Montant sollicité auprès de la DNPD	1 milliard FCFA
Montant sollicité auprès d'autres sources de financement	771 757 910 millions FCFA
Structure sollicitée pour financement	Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPD)

Par le Directeur Général M. Kassoum DIABATE pour le Compte du CNAPESS

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	4
Liste des sigles et acronymes	7
Liste des tableaux.....	9
Liste des figures	10
Liste des encadrés.....	10
Liste des Annexes.....	11
I. Résumé du projet « PROSAC’ESS »	12
II. Contexte et justification du projet.....	14
III. Historique et capacités du CNAPESS, initiateur du projet	18
IV. Localisation du projet et groupes cibles	20
V. Objectifs, résultats attendus et indicateurs.....	22
VI. Activités du projet.....	22
A. Création d’une base de données informatisée sur les OESS au Mali	23
1. Les composantes de la base.....	24
2. Méthode de collecte des données.....	26
3. Données existantes	26
4. Recensement des OESS sur le terrain	27
5. Budget prévisionnel de la collecte de données sur le terrain.....	33
6. Livrables – format du produit	38
7. Management du projet.....	38
8. Résultats attendus et Indicateurs de performance	41
9. Plan pour assurer la participation communautaire et la durabilité des résultats du projet	41
10. Risques du projet et actions envisagées	42
11. Plan de suivi-évaluation	43
12. Budget	44
B. Mise en place de Business Centers (BC) aux profits des acteurs de l’ESS à travers tout le pays	45
1. Eléments de justification.....	45
2. Composition architecturale des business centers	45
3. Lieux d’implantation	47
4. Mode d’organisation et fonctionnement	47
5. Liens avec les résultats attendus du projet	48
6. Plan et chronogramme de mise en œuvre de 1 à 3 ans	48
7. Plan pour assurer la participation communautaire et la durabilité des résultats du projet	50

8.	Risques du projet et actions envisagées	51
9.	Plans de suivi et de communication	52
10.	Budget prévisionnel	53
C.	Création du Portail ESS Mali	54
1.	Matérialisation du Portail ESS Mali.....	54
2.	Management de la mise en place du Portail	56
3.	Plan pour assurer la participation communautaire et la durabilité des résultats du projet	58
4.	Risques du projet et actions envisagées	60
5.	Plan de suivi-évaluation	61
6.	Plan de communication et de gestion des connaissances.....	61
7.	Budget prévisionnel	62
D.	Mise en place de centres d'Appui conseil et de formation continue	63
1.	Justification et description.....	63
2.	Modalités	65
3.	Parties prenantes concernées.....	65
4.	Plan et chronogramme de mise en œuvre 1 et 3 ans.....	65
5.	Plan pour assurer la participation communautaire et la durabilité des résultats du projet	66
6.	Risques du projet et actions envisagées	67
7.	Plan de suivi-évaluation	67
8.	Plan de communication et de gestion des connaissances.....	67
9.	Budget.....	68
E.	Mise en place d'un dispositif de formation et d'accompagnement en faveur des jeunes issus des populations de déplacés internes (FAJEDI)	70
1.	Contexte et objectifs spécifiques du projet.....	70
2.	Recensement, étude des besoins et évaluation technique et économique.....	72
3.	Formation et types de formation.....	74
4.	Structuration des groupes et modèle d'entreprise	76
5.	Accompagnement dans la mise en place d'activités	76
6.	Suivi des groupes et des activités et appui-conseil.....	77
7.	Régions et zones d'intervention	77
8.	Méthode et critères de sélection des groupes	80
9.	Faisabilité économique du sous projet FAJEDI	81
10.	Implémentation du sous projet	82
11.	Plan et chronogramme de mise en œuvre des activités.....	83
12.	Participation communautaire et durabilité des résultats du projet	87
13.	Risques associés et actions envisagées.....	87

14.	Plan de suivi-évaluation	89
15.	Plan de communication et de gestion des connaissances	94
16.	Budget du projet	94
VII.	Gouvernance et animation générales du projet.....	97
A.	Partenariat	97
1.	Des acquis à consolider	97
2.	Un partenariat à consolider et à renforcer pour le PROSAC'ESS	98
3.	Indicateurs et chronogramme de mise en œuvre sur les 3 années	100
4.	Suivi-évaluation, gestion des risques et des connaissances	101
B.	Communication et Pilotage du PROSAC'ESS.....	102
1.	Une communication pro-active au chevet du projet et de l'ESS au Mali.	102
2.	Synthèse financière du PROSAC'ESS	105
3.	Gouvernance et contributions socioéconomiques du projet	106
VIII.	ANNEXES	108

Liste des sigles et acronymes

ACDI : Agence Canadienne de Développement International

AFD : Agence Française de Développement

AMAM : Agence Malienne de l'Assistance Maladie

AMAMUS : Agence Malienne de la Mutualité Sociale

ANAM : Agence Nationale d'Assistance Médicale

ANPE : Agence Nationale Pour l'Emploi

APCAM : Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali

APEJ : Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes

AOP : Appellation d'Origine Protégée

AOPP : Association des Organisations Professionnelles Paysannes

ASACO : Association de Santé Communautaire

BAD : Banque africaine de développement

BDD : Base De Données

CAMASC : Centre d'Appui aux Mutuelles, Associations et Sociétés Coopératives

CANAM : Caisse Nationale d'Assurance Maladie

CEDEAO : Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

CFCT : Centre de Formation des Collectivités Territoriales

CNAPESS Centre National d'Appui à la Promotion de l'Économie Sociale et Solidaire

CPC : Conférence Panafricaine Coopérative (ayant son siège à Yaoundé au Cameroun)

CPD : Cellule Pour le Développement du Mali (association des bénéficiaires du programme "300 jeunes cadres pour le Mali")

CRA : Chambre Régionale d'Agriculture

CSCOM : Centres de Santé Communautaire

DDC : Direction du Développement et de la Coopération Suisse

DGSHP : Direction Générale de la Santé et de l'Hygiène Publique

DNDS : Direction National du Développement Social

DNPD : Direction Nationale de la Planification du Développement

DNPEF : Direction Nationale de la Promotion de l'Enfant et de la Famille

DNPF : Direction Nationale de la Promotion de la Femme

DNPSES : Direction Nationale de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire

DRDSES : Direction Régionale du Développement Social et de l'Économie Solidaire

DTM : Displacement Tracking Matrix (Matrice de suivi des déplacements)

EPST : Établissement Public à caractère Scientifique et Technologique

ESS : Economie Sociale et Solidaire

FAFPA : Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage

FAJEDI : Formation et d'Accompagnement en Faveur des Jeunes Issus des Populations Déplacées Internes

FAQ : Foire Aux Questions

F CFA : Franc de la Communauté Financière Africaine
FENASCOM : Fédération Nationale des Associations de Santé Communautaire
GIE : Groupement d'Intérêt Économique
HCR : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
IER : Institut d'Economie Rurale
INA : Institut National des Arts
INFTS : Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux
INPS : Institut National de Prévoyance sociale
IPR/FRA : Institut Polytechnique Rural de Formation et de Recherche Appliquée de Katibougou
Lux-Dev : Agence luxembourgeoise pour la coopération au développement
MAHSPA : Ministère de l'Action Humanitaire de la Solidarité et des Personnes Âgées
MSDS : Ministère de la Santé et du Développement Social
NORAD : Norwegian Agency for Development Cooperation (Agence Norvégienne de Développement et de Coopération)
ODHD-LCP : Observatoire du Développement Humain Durable et de la Lutte Contre la Pauvreté
OESS : Organisations de l'Économie Sociale et Solidaire
OPHI : Oxford Poverty and Human Development Initiative
PDI : Personnes Déplacées Internes
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
PROSAC'ESS : Projet de promotion des produits et services des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire
RAESS : Réseau Africain de l'Economie Sociale et Solidaire
RENAPESS : Réseau National 'Appui à la Promotion de l'Économie Sociale et Solidaire
SE : Suivi-Evaluation
SIDA : Swedish International Development Cooperation Agency (Agence Suédoise de Coopération Internationale)
SLDSES : Service Locale du Développement Social et de l'Economie Solidaire
UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
USAID : United States Agency for International Development (Agence des États-Unis pour le développement international)
UTM : Union Technique de la Mutualité malienne
FCFA : code ISO 4217 du F CFA
YEI MDTF : Youth Entrepreneurship and Innovation Multi-Donor Trust Fund (Fonds fiduciaire multi-donateurs pour l'entrepreneuriat et l'innovation des jeunes)
ZE-ESS : Zone d'Enquête-Economie Sociale et Solidaire

Liste des tableaux

Tableau 1 : Budget CNAPESS en FCFA -----	20
Tableau 2 : Décomposition du premier groupe -----	30
Tableau 3 : Coût du recensement dans le premier groupe (F CFA)-----	34
Tableau 4 : Coût du recensement dans le 2ème groupe-----	36
Tableau 5 : Coût du recensement dans le 3ème groupe-----	37
Tableau 6 : Risques de la composante base de données et actions envisagées -----	42
Tableau 7 : Budget de la composante base de données -----	44
Tableau 8 : Risques de la composante business center et actions envisagées -----	51
Tableau 9 : Budget de la composante business center -----	53
Tableau 10 : Risques relatifs à la composante Portail ESS-----	60
Tableau 11 : Budget de la composante Portail ESS -----	62
Tableau 12 : Risques relatifs à la composante formation, appui-conseil-----	67
Tableau 13 : Budget de la composante Appui-conseil -----	69
Tableau 14 : Besoins prioritaires exprimés par les populations déplacées dans les sites -----	73
Tableau 15 : Répartition géographique des personnes déplacées internes âgées de 18 à 59 ans à l'échelle des régions au 31 décembre 2021 au Mali -----	78
Tableau 16 : Projet d'identification des groupes de jeunes dans les cercles de la région de Mopti-----	80
Tableau 17 : Risques et actions envisagées – FAJEDI-----	88
Tableau 18 : Des éléments pour le suivi-évaluation-----	91
Tableau 19 : Budget du FAJEDI sur 3 ans (en F CFA)-----	95
Tableau 20 : Risques relatifs au volet partenariats et solutions envisagées-----	101
Tableau 21 : Estimation moyenne des dépenses pour l'organisation d'un forum régional--	103
Tableau 22 : Estimation moyenne des dépenses pour l'organisation du forum national-----	104
Tableau 23 : Budget pour l'organisation du forum (F CFA)-----	105
Tableau 24 : Coût global du PROSAC'ESS-----	105

Liste des figures

Figure 1 : Découpage du pays selon les phases d'interventions	21
Figure 2 : Répartition de la population dans les régions de Sikasso et Mopti en 2014	28
Figure 3: Répartition de la population, en 2014, dans les régions de la 2ème et 3ème phase	35
Figure 4 : Chronogramme d'activités de la première année	39
Figure 5 : Chronogramme d'activités de la 2ème et 3ème années.....	40
Figure 6 : Illustration plan d'un business center	46
Figure 7 : Diagramme de Gantt - business center.....	49
Figure 8 : Chronogramme de création, d'alimentation et d'animation du Portail ESS Mali et des comptes associés sur les réseaux sociaux	57
Figure 9 : Diagramme de Gantt – composante formation, appui-conseil	65
Figure 10 : Répartition géographique des Personnes Déplacées Internes au 31/12/2021	71
Figure 11 : Répartition géographique des Personnes Déplacées Internes (PDI) bénéficiaires du FAJEDI	79
Figure 12 : Chronogramme Phase 1 (2023–2024) - Bamako, Mopti, Sikasso	84
Figure 13 : Chronogramme phase 2 (2024—2025) - Mopti, Koulikoro, Ségou et Gao	85
Figure 14 : Chronogramme phase 3 (2025—2026) - Ségou, Kayes, Ménaka, Tombouctou et Kidal.....	86
Figure 15 : Liste non exhaustive des partenaires du CNAPESS	97
Figure 16 : Rôle des partenaires dans le projet	106

Liste des encadrés

Encadré 1 : Liste des informations relatives aux OESS	24
Encadré 2 : Liste des informations relatives aux projets/initiatives dans l'ESS.....	25
Encadré 3 : Liste des informations relatives aux partenaires de l'ESS.....	25

Liste des Annexes

Annexe 1 : CNAPESS, mission, organisation, fonctionnement	108
Annexe 2 : Quelques caractéristiques techniques du Portail ESS Mali.....	110
Annexe 3 : Budget détaillé - composante formation et appui-conseil (en F CFA).....	111

I. Résumé du projet « PROSAC'ESS »

De la collecte des déchets à la transformation des produits en passant par la production vivrière et/ou des produits de rente, les Organisations de l'Économie Sociale et Solidaire (OESS) occupent un pan vital de la société malienne. A la limite de l'économie marchande et de l'action publique, les coopératives, mutuelles, associations, caisses de microcrédit, fondations, certains groupements d'intérêt économique (GIE) et autres groupements occupent des fonctions importantes de stabilisation et de régulation (économique, sociale et politique). Muée par des objectifs d'inclusion et de solidarité, l'action de ces structures est souvent méconnue tant au niveau local, régional que national, limitant non seulement la croissance des secteurs mais également le potentiel fiscal de ces entités.

Le présent projet intitulé « Projet de promotion des produits et services des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire - PROSAC'ESS » vise à accompagner les OESS dans leur développement et ainsi renforcer leur contribution à l'économie malienne à travers une meilleure promotion et accessibilité de leurs produits et services aux marchés régionaux, nationaux et internationaux.

Si les difficultés auxquelles font face les OESS ne sont pas spécifiques à elles, la nature des activités exacerbe certaines lacunes. Il faut noter que les OESS souffrent d'un déficit chronique en personnels de gestion et d'appui technique, toute chose qui limite leur potentiel de croissance. En manque de reconnaissance, les synergies possibles entre OESS, mais aussi avec des entreprises de la sphère marchande, sont mal exploitées, rendant difficile la diversification et la montée en gamme de leurs produits. Enfin, des difficultés récurrentes dans l'accès aux sources de financement impactent négativement les capacités d'investissement des OESS, les forçant parfois à rester sur des modèles économiques désuets.

Fort de son expérience auprès des OESS, et d'un diagnostic objectif sur les pistes de réforme, le présent projet PROSAC'ESS du CNAPESS a pour objectifs spécifiques de :

- donner une visibilité réelle aux produits et services de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS),
- augmenter l'accessibilité nationale et internationale des produits des OESS,
- favoriser une synergie d'actions entre les OESS ayant des activités similaires ou proches sans sacrifier les objectifs d'inclusion économique et sociale des jeunes et des femmes, et enfin,

- promouvoir la fiscalité au niveau des collectivités territoriales en vue de l’ancrage d’une économie locale.

A l’issue de ce projet, de nombreuses activités seront stimulées à l’échelle locale et nationale, les activités d’exposition et de promotion seront accrues fondées sur la valorisation des produits d’origine (Label) durable (AOP), leur visibilité et accès aux marchés nationaux et internationaux seront fortement améliorés. Pour parvenir à ces résultats, le projet PROSAC’ESS s’articulera autour de 5 grands axes stratégiques respectivement :

- (i) la création d’une base de données informatisée sur les OEES au Mali avec leurs caractéristiques : nom, localisation, zones et domaines d’intervention, initiatives menées,
- (ii) la mise en place de Business Centers aux profits des acteurs de l’ESS à travers tout le pays,
- (iii) la création du Portail ESS Mali où l’on retrouve les informations sur l’ESS et les acteurs OEES au Mali,
- (iv) la mise en place de centres d’appui conseil et de formation pour l’entrepreneuriat ESS en vue du renforcement continu de leur compétence et l’amélioration constante des produits et services offerts à la consommation,
- (v) la mise en place d’un dispositif de formation et d’accompagnement de groupes de jeunes (femmes et hommes) issus de populations de déplacés internes.

L’ensemble de ces activités sera mené dans une gouvernance inclusive, d’une stratégie de communication et de partenariat efficaces notamment avec les programmes d’entrepreneuriat jeunes et les Universités au Mali.

Le projet a une base triennale, et sera mis en œuvre progressivement sur la période 2023-2026. Le budget prévisionnel global de ce projet est estimé à 5 milliards, 97 millions 281 mille 726 FCFA sur les trois ans, soit un milliard cinq cent millions de FCFA par an. Pour l’exercice de la première année, le CNAPES sollicite auprès de la Direction Nationale du Plan et du Développement (DNP) un financement de 1 milliard de FCFA. D’autres partenaires nationaux et internationaux seront sollicités à hauteur de 500 millions FCFA pour 2023. Une partie des ressources propres au centre obtenues grâce aux différentes prestations réalisées sera mobilisées.

II. Contexte et justification du projet

A la suite de *l'initiative de Bamako* en 1987, les questions relatives au renforcement de la protection sociale, notamment dans le domaine sanitaire, de la mutualisation des risques sociaux et de la lutte contre la pauvreté ont eu un écho favorable auprès des gouvernements successifs au Mali. Des acteurs d'un nouveau genre ont émergé afin de faire face aux difficultés du système public de protection sociale, dans un contexte marqué par un désengagement de l'Etat, une crise économique et monétaire traduite par un grand dénuement d'une bonne partie de la population malienne, et aux externalités négatives des programmes d'ajustement structurel. D'abord concentrées dans les secteurs de la santé et de l'assurance, les OESS se sont diversifiées¹ vers d'autres secteurs et se sont répandues sur tout le territoire national avec bien évidemment des disparités régionales.

Depuis lors, les OESS jouent au Mali des fonctions importantes de régulation économique, sociale et politique, de péréquation dans l'accès aux biens et services sociaux de base, de promotion de la diversité, de l'inclusion économique et sociale. Toutefois, malgré leur apport fort louable, le dynamisme ne s'est pas traduit par une croissance de leurs activités et une meilleure visibilité de leurs produits. Les premières Assises sur le développement social, tenues à Ségou en juin 2001, ont permis à l'ensemble des acteurs de s'accorder sur un certain nombre d'orientations majeures en matière de développement social au Mali, ouvrant la voie à l'élaboration de plusieurs documents de politique, dont « la politique nationale de promotion de l'économie sociale et solidaire² » et son plan d'actions « Plan d'Actions National de Promotion de l'Économie Sociale et Solidaire 2014-2018 » en 2013.

Intervenues dans un contexte de crise multidimensionnelle sans précédent que vit le Mali depuis mars 2012, l'implémentation de cette stratégie nationale et l'atteinte des objectifs du plan d'actions ont été fortement perturbées. Cette crise a limité l'intervention de nombre des acteurs OESS surtout dans les parties Nord et Centre du pays sous le joug des groupes armés de tous acabit. Paradoxalement, c'est aussi grâce aux acteurs des OESS, qu'une grande partie de la

¹ L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) représente des milliers d'entreprises très diverses dans leurs réalités, qui partagent des caractéristiques essentielles : (i) un projet économique au service de l'utilité sociale ; (ii) une mise en œuvre éthique ; (iii) une gouvernance démocratique ; (iv) une dynamique de développement fondée sur un ancrage territorial et une mobilisation citoyenne. Source : ministère de l'Action humanitaire de la solidarité et des personnes âgées (MAHSPA, 2013).

² « Il est entendu par Économie Sociale et Solidaire l'ensemble des activités de production et de distribution de biens et de services, menées par les sociétés coopératives, les mutuelles, les associations et autres organisations. Ces entreprises de type particulier sont basées sur la solidarité, le partage et le fonctionnement démocratique en plaçant l'Homme au centre du processus de création et de jouissance de la richesse ». Source : (MAHSPA, 2013). *Politique Nationale de Promotion de l'Économie Sociale et Solidaire, version finale*. République du Mali.

population touchée par les conflits a pu trouver un refuge, une aide alimentaire, sociale et économique, assurant ainsi leur fonction de stabilisation et de régulation sociale. Dans certaines zones, les activités des acteurs OESS et des populations locales ont été complètement détruites. L'avènement de la pandémie de COVID-19 et récemment les sanctions imposées par l'UEMOA et la CEDEAO ont durement affecté les populations, hommes, femmes comme jeunes, et les activités des acteurs OESS. La pauvreté monétaire, qui avait fortement diminué, passant de 71,6 % en 1996 à 55,6 % en 2001 et 43,6 % en 2012 est repartie à la hausse en raison du contexte sociopolitique et d'insécurité. Elle atteint aujourd'hui environ 49,7%³ de la population malienne (OPHI et PNUD, 2020). Les autres indicateurs de développement humain ont également été affectés. Par exemple, dans le secteur de l'éducation, le taux brut de scolarisation primaire a chuté de près de 10 points de pourcentage entre 2012 et 2018. Des familles entières dans des zones d'insécurité ne peuvent plus s'offrir trois repas par jour. Ce contexte favorise naturellement une hausse des inégalités économiques et territoriales remettant en cause le modèle social malien.

Aussi, les difficultés actuelles ont eu tendance à minimiser voire à saper le potentiel contributif des acteurs OESS au Mali en termes de génération de revenus pour les acteurs eux-mêmes, d'opportunités de recettes fiscales pour l'Etat et d'inclusion socio-économique durable des jeunes et des femmes. D'un apport en termes de chiffre d'affaires (CA) de plus de 13 milliards de FCFA⁴ en 2010, les OESS ont vu leur activité chuter pour atteindre 10 milliards en 2020⁵, soit une baisse de près de 25%. Plusieurs OESS ont dû fermer temporairement ou mettre fin à leurs activités mettant au chômage de nombreux jeunes. L'insécurité dans les régions du centre et du nord a conduit à de nombreux déplacés internes : jeunes, femmes et enfants se retrouvent dans les centres urbains ou bidonvilles de Bamako ou des capitales régionales (Mopti, Koulikoro, Ségou, Gao, etc.) sans repères ni perspective.

Il ressort des études récentes que les acteurs OESS sont très faiblement soutenus⁶ par l'Etat et les services techniques déconcentrés, ce qui a un impact négatif sur leur visibilité au Mali tant au niveau local, régional que national. De même, leurs activités et produits/services sont assez

³ OPHI & PNUD (2020). *Global Multidimensional Poverty Index 2020: Charting pathways out of multidimensional poverty: Achieving the SDGs*. United Nations Development Programme and Oxford Poverty and Human Development Initiative

⁴ Voir MAHSPA (2013). *Politique Nationale de Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire*, version finale. République du Mali.

⁵ Le nombre d'emplois créés est de 9174 et le montant total des impôts payés par les OESS est de 1 153 773 564 Francs CFA en 2020. Source : CNAPESS (2020). *Rapport de l'Etude sur l'apport de l'Economie Sociale et Solidaire à la création de Richesses et d'Emplois au Mali*. Ministère de la santé et de l'action humanitaire.

⁶ CNAPESS (2020). Ce panneau est discutable car il porte sur quelques acteurs OESS enquêtés.

peu connus au niveau international comparativement à leur potentiel de développement. Les études montrent également que les acteurs OESS expriment un fort besoin de formation et d'accompagnement technique, d'accès au marché et de promotion de leurs produits. Par ailleurs, ils sont confrontés à une faible capacité de gestion de leur organisation très souvent à cause d'un déficit qualitatif et quantitatif de personnel de gestion et de personnel d'appui technique, une faible synergie avec les autres organisations OESS, des difficultés récurrentes d'accès au financement en plus de l'absence de mécanismes de financement appropriés, rendant difficile la diversification et la montée en gamme de leurs produits et de leur commercialisation.

Ainsi, les défis rencontrés par les acteurs de l'ESS sont nombreux. **Un projet intégrant et structurant prenant en compte un ensemble de dimensions est fort indispensable afin de créer une nouvelle dynamique dans l'accompagnement de ces organisations et entreprises OESS. C'est dans ce contexte qu'a été pensé ce projet PROSAC'ESS qui cherche à :** (i) redynamiser les activités des acteurs OESS et à promouvoir leurs produits et services en vue de l'émergence d'une économie endogène/locale plus dynamique, plus inclusive, (ii) contribuer à relancer la dynamique de création de richesse, d'emplois et surtout d'inclusion sociale et économique favorisant la cohésion sociale et (iii) accompagner le processus de sécurisation et le retour progressif de l'administration dans les zones autrefois en situation d'insécurité⁷. Le projet PROSAC'ESS a donc pour but de donner une visibilité réelle aux produits et services de l'ESS, par leur accessibilité nationale et internationale, de favoriser une synergie d'actions entre les OESS ayant des activités similaires ou proches, tout en favorisant l'inclusion économique et sociale des jeunes et des femmes, facteur de cohésion sociale et de promouvoir la fiscalité au niveau des collectivités territoriales.

De manière plus globale, ce projet contribuera non seulement à l'atteinte de l'objectif global de la politique nationale de promotion de l'ESS : « contribuer à la promotion d'une économie sociale et solidaire qui participe, de manière efficace et efficiente, à la création de richesses et d'emplois et à la lutte contre la pauvreté au Mali », mais aussi à la formulation de réponses

⁷ Le retour progressif de la sécurité et de l'administration dans un certain nombre de zones autrefois en insécurité devrait idéalement être accompagné par la mise en œuvre des activités du CNAPESS de façon à créer un cadre favorable en soutien à l'émergence de collectivités territoriales fortes et plus dynamiques sur le terrain. Ce cadre devra également faciliter les démarches partenariales entre différents acteurs clés, locaux, nationaux, et internationaux. La conduite des activités sur le terrain favorisera un raffermissement de la paix et de la confiance entre les populations et les agents de l'Etat ou parapublics pouvant entraîner un véritable changement qualitatif permettant une meilleure compréhension des enjeux locaux et la formulation de réponses plus adaptées aux besoins des OESS locales ou régionales. Avec d'autres partenaires, le CNAPESS doit jouer un rôle en facilitant l'insertion socio-économique des déplacés internes de retour ou non dans leur village ou région d'origine.

appropriées dans le cadre du retour progressif de la paix au Mali. D'une part, la crise multidimensionnelle au Mali a montré toutes les limites de notre « apparent » modèle de développement et ainsi alimenté les critiques d'un modèle économique davantage axé sur les intérêts individuels peu à même de produire des réponses adéquates lorsque ce type de crise intervient. D'autre part, elle a accentué l'intérêt pour d'autres formes d'économie, en lien avec les initiatives de l'ESS, qui pour certaines semblent avoir montré une certaine résilience face à la crise contrairement aux entreprises classiques dans les zones Nord et Centre du pays.

Ainsi ce projet formule une réponse globale en perspective d'une sortie définitive de la crise multidimensionnelle, en s'intéressant davantage aux questions spécifiques de la solidarité et de l'inclusion sociale et économique et en appuyant les acteurs de l'OESS et via ceux-ci, les déplacés internes dont les activités ont été fortement endommagées lors de cette crise. En offrant des opportunités de promotion des produits et services, de formation et de conseil-appui, notre espoir est de gagner la bataille de la paix.

III. Historique et capacités du CNAPESS, initiateur du projet

Ce projet est entrepris par le Centre National d'Appui à la Promotion de l'Économie Sociale et Solidaire (CNAPESS), un Établissement Public à caractère Scientifique et Technologique (EPST) doté de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion, régi par les textes suivants :

- Loi N° 2017- 056 du 06 novembre 2017 portant création du Centre National d'Appui à la Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire ;
- Décret N° 2018-0043/P-RM du 16 janvier 2018 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement du Centre National d'Appui à la Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire.

Le CNAPESS est le résultat d'un long processus de réforme initié depuis la moitié des années 2000 afin d'adapter l'ancien Centre d'Appui aux Mutuelles, Associations et Sociétés Coopératives (CAMASC) à sa mission principale d'appui à la promotion de l'ESS. Après avoir soutenu les mutuelles et les sociétés coopératives pendant près de deux décennies, le CAMASC devenu le Centre National d'Appui à la Promotion de l'Économie Sociale et Solidaire (CNAPESS) en 2017 s'emploie désormais à soutenir toute la promotion de l'ESS au Mali. Par ailleurs, depuis 2002, date de l'adoption du CAMASC par le gouvernement du Mali, la structure était rattachée à la Direction Nationale de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire (DNPSES) en tant que service rattaché, mais avec une mission nationale. Ainsi, la réforme du CAMASC s'est imposée comme un impératif pour faire de cette structure un instrument essentiel de la promotion de l'ESS, car le renforcement des organisations et l'appui conseil sont devenus indispensables.

Le CNAPESS a une mission d'appui et de promotion des organisations et entreprises d'économie sociale et solidaire.

Depuis sa création en 2017, le CNAPESS a entrepris de façon volontariste de nombreuses initiatives dans la recherche de solutions aux multiples défis à relever. Ainsi, pour faire valoir le bien-fondé du centre, plusieurs activités ont été menées avec le soutien de nombreux partenaires. Entre autres évènements majeurs, on peut citer :

- **2018** : réalisation d'actions en direction des groupes cibles, du personnel en termes de renforcement des capacités et quelques investissements pour l'amélioration des conditions de travail ;

- **2019** : organisation d'une formation à l'endroit de vingt parlementaires et vingt assistants parlementaires portant sur la définition, les enjeux, les défis et les perspectives de l'ESS au Mali. Le centre a bénéficié du soutien du Réseau Malien des Parlementaires pour la Promotion de l'Économie Sociale et Solidaire (REMAPESS) ;
- **2020** : la réalisation de l'enquête de base sur « l'apport de l'économie sociale et solidaire à la création de richesses et d'emplois au Mali » ; la formation de 60 membres et responsables de 22 OESS en gestion administrative, financière et comptable ; la dissémination de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés coopératives auprès de 45 sociétés coopératives et leurs faîtières pour 63 participants ;
- **2021** : conduite d'une étude portant sur l'impact du COVID-19 sur les acteurs OESS.

A travers ces interventions, le CNAPESS commence à s'imposer dans son champ d'action comme acteur majeur à travers la quantité et la qualité des services offerts aux organisations et entreprises bénéficiaires. Fort de l'expérience acquise à travers la conduite de différentes activités et la mise en œuvre de quelques projets variés au cours des trois dernières années et au regard du contexte national et des difficultés que vit le secteur de l'ESS, le CNAPESS lance, avec l'appui de partenaires clés dans le domaine de l'ESS comme le Réseau National d'Appui à la Promotion de l'ESS (RENAPESS), la DNPSES, la Direction Nationale du Développement Social (DNDS), la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CANAM), l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS), l'Agence Malienne de l'Assistance Maladie (AMAM), etc., ce grand projet ambitieux d'envergure nationale fondé sur le principe de progressivité, afin de répondre de façon structurelle aux besoins pressants exprimés par les acteurs de l'ESS. Ce projet débutera avec une première phase dans des zones sélectionnées sur la base de critères objectifs.

Cette nouvelle initiative fait écho aux souhaits des pouvoirs publics sur la nécessité d'accompagner les initiatives de base afin d'assurer le relèvement économique et social d'une frange importante des populations maliennes. Toutefois, la mise en œuvre du projet requiert des ressources importantes. Et le CNAPESS a souvent été confronté à des difficultés liées au financement de nombre de ses activités dues à la lenteur persistante dans la mobilisation des ressources qui lui sont dédiées, l'insuffisance des crédits alloués par rapport aux résultats escomptés et la réduction des dotations initiales. Par exemple, le centre a été amputé en 2021 de 31% de son budget et des lignes budgétaires entières n'ont pas été ouvertes, en dépit du rôle décisif qu'il joue auprès des acteurs OESS en matière de formation, d'accompagnement technique, d'inclusion économique et sociale et de lutte contre la pauvreté. Ainsi, avec un taux

de mobilisation de 68% des ressources en 2021, le centre n'a enregistré qu'un taux d'exécution des activités de 69% contre 58,62 % en 2020.

Tableau 1 : Budget CNAPESS en FCFA

	2018	2019	2020	2021	2022
Budget	131 988 338	295 340 000	311 862 832	315 574 000	335 000 000
Variation annuelle	-	123,8%	5,6%	1,2%	6,2%

Source : CNAPESS

Les interventions du PROSAC'ESS se réaliseront en complément de celles des autres acteurs, en charge aussi de la promotion de l'ESS et des partenaires au développement dans les zones identifiées pour son lancement tout en respectant le principe de subsidiarité. Elles s'appuieront sur les structures déconcentrées de l'Etat, des collectivités territoriales, des ONG, des OESS à travers des relations de synergie à construire afin d'accroître et de maximiser l'impact du projet auprès des bénéficiaires finaux.

IV. Localisation du projet et groupes cibles

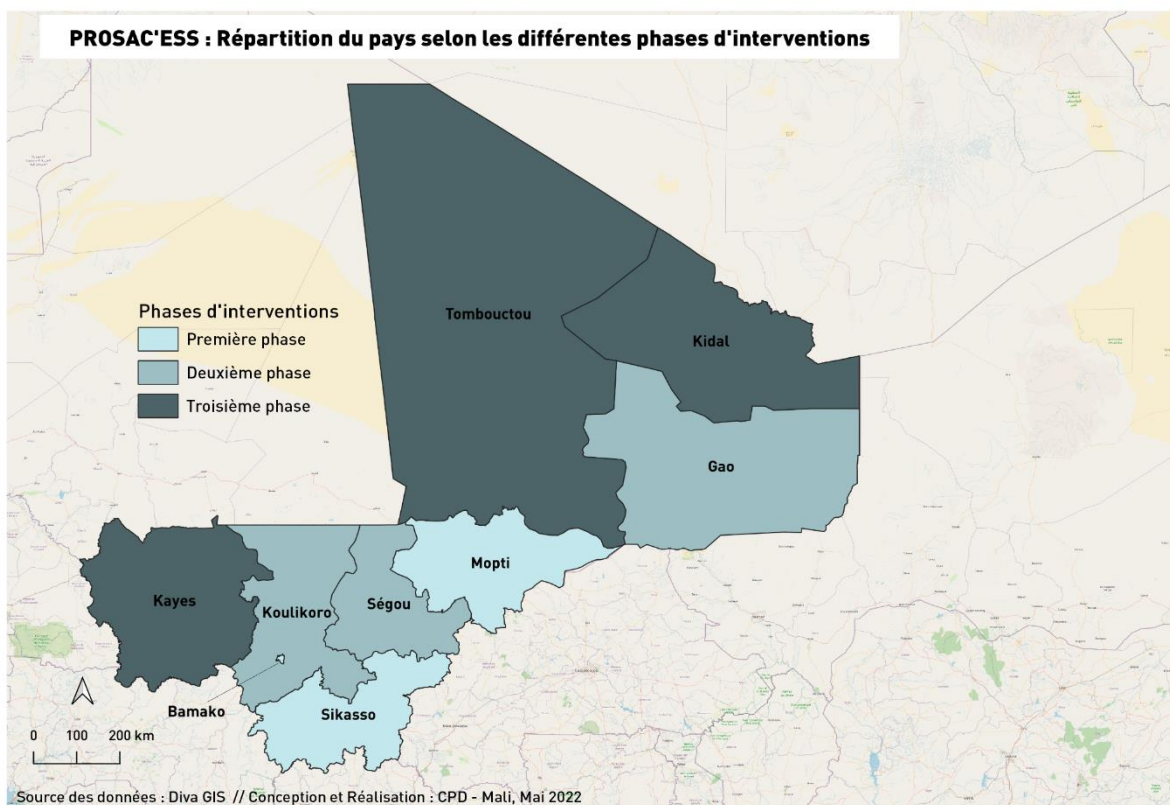
Ce nouveau projet a une dimension nationale. Établi sur 3 ans, l'implémentation du projet sera progressive. Les groupes cibles sont des groupements et coopératives d'agriculteurs du secteur primaire et de transformateurs de produits agricoles, des artisans, des groupements de jeunes et de femmes issus des populations de déplacés. Les groupes seront choisis sur la base de critères objectivement identifiés dans le cadre d'une étude de faisabilité et d'identification des potentiels bénéficiaires.

Le projet se déroulera sur tout le territoire national de façon progressive. Pour des raisons de cohérence et de simplicité, nous considérerons l'ancien découpage du territoire national en 8 régions administratives auxquelles s'ajoute le district de Bamako. En effet, l'ineffectivité de la plupart des nouvelles régions (au nombre de 12 : Ménaka, Taoudénit, Bougouni, Dioïla, Nioro, Koutiala, Kita, Nara, Bandiagara, San, Douentza, Gourma) d'une part et le manque de données statistiques fiables à l'échelle de ces nouvelles régions d'autre part nous conduisent à rester sur l'ancien découpage (8 régions et le district de Bamako). Cependant le projet est pensé pour qu'il puisse s'adapter facilement aux nouvelles régions dont l'opérationnalisation a bien avancé

(comme Ménaka) et à celles qui le deviendront au cours du projet. Dans tous les cas, l'inclusivité par une plus grande participation et à toutes les échelles permettra à tous les territoires de s'y retrouver.

Dans la première phase d'interventions, les régions de Mopti, de Sikasso et le District de Bamako seront concernés. Les régions de Koulikoro, Ségou et Gao constitueront la deuxième phase et enfin le reste du territoire national sera couvert dans la troisième phase d'interventions (Kayes, Tombouctou et Kidal). Ce découpage tient compte de notre capacité à pouvoir mobiliser rapidement du personnel dans les différentes localités et en toute sécurité, de la dynamique de l'ESS, mais aussi de l'inclusivité territoriale. Nous rappelons que selon les particularités de certaines actions ou de certains axes, l'intervention dans une localité pourrait se faire en deux phases notamment si celle-ci ne peut être couverte en une seule phase. Des détails seront donnés dans chaque axe. Aussi, chaque phase durera une année au mieux soit trois ans pour une couverture totale de tout le pays. La cartographie ci-dessous donne le découpage du pays selon les phases d'implémentation du PROSAC'ESS.

Figure 1 : Découpage du pays selon les phases d'interventions



Source : CPD à partir des données de la DNDS

V. Objectifs, résultats attendus et indicateurs

Le PROSAC'ESS a pour objectif général de renforcer la contribution économique et sociale des acteurs et organisations de l'ESS au Mali par une meilleure promotion et accessibilité de leurs produits et services aux marchés régionaux, nationaux et internationaux. Il s'agit de favoriser l'émergence endogène d'une économie plus inclusive axée sur le renforcement du potentiel contributif des acteurs de l'ESS et la promotion de leurs services à l'échelle nationale comme internationale.

A la fin du projet, de nombreuses activités seront stimulées à l'échelle locale et nationale :

- Une croissance du nombre d'activités d'exposition et de promotion fondées sur la valorisation des produits d'origine et durable (Label AOP)
- Une augmentation du nombre d'acteurs OESS dont les services et produits sont promus;
- Une croissance du nombre de clients au niveau local, régional, national et international intéressés par les produits et services des acteurs OESS soutenus ;
- Plusieurs groupes de jeunes et de femmes, principalement issus des populations de déplacés internes du fait de la crise sécuritaire, seront formés et inclus économiquement et socialement grâce au développement d'activités, soit en accompagnement au retour dans leur région d'origine, soit en appui dans les nouvelles zones d'établissement.

VI. Activités du projet

Dans la suite de ce document, nous décrivons en détail les axes de travail. Les premières composantes s'articulent autour de l'augmentation de la visibilité des OESS. Un préalable est la mise en place d'une base de données informatisées sur l'ensemble des OESS au Mali qui facilitera par la suite la mise en place d'un lieu physique de contact, mais aussi la création d'un portail internet pour s'adapter aux réalités d'un monde en pleine évolution. Les composantes suivantes s'articulent autour de la mise en place de centres d'appui conseil et de formation continue pour adapter notre offre de formation aux besoins des OESS. Enfin, nous prévoyons la mise en place d'un service d'accompagnement de groupes de jeunes et de femmes issus de populations de déplacés internes (Formation et accompagnement à la mise en œuvre d'activités relatives à l'économie sociale et solidaire).

Les questions de gouvernance ainsi que celles relatives aux partenariats permettant au CNAPESS de mener à bien ce projet sont évoqués en dernier lieu.

A. Création d'une base de données informatisée sur les OESS au Mali

A ce jour, il n'existe pas de répertoire national accessible des OESS, de leurs activités et de leurs partenaires, toute chose qui rend difficile la promotion de ces entreprises qui constituent un pilier de l'économie malienne. La diversité des OESS et leur dispersion sur le territoire national font qu'il est difficile de les identifier spatialement ou géographiquement et de suivre leur trajectoire. Ce qui leur fait perdre certaines opportunités de partenariat ou de collaboration avec des acteurs nationaux ou internationaux sensibles aux questions de l'économie sociale solidaire. Recenser les OESS au Mali, connaître leur nombre, leur répartition géographique et typologique est devenu nécessaire afin de mieux coordonner la promotion de leurs produits et services et de faciliter leur accompagnement par des initiatives privées et/ou publiques comme des projets et/ou aides émanant d'ONG ou de l'Etat destinés à ces OESS.

A cet égard, il est apparu indispensable de créer une base de données informatisée permettant d'obtenir des informations détaillées sur les OESS au Mali, afin de :

- Augmenter la visibilité des OESS, de leurs produits et services ;
- Favoriser la cohésion des acteurs des OESS par leur mise en relation grâce aux informations collectées ;
- Faciliter l'accompagnement des acteurs des OESS par des personnes et ou organisations / structures nationales et internationales ;
- Rendre mieux compte du niveau de l'implication des femmes et des jeunes dans l'entreprenariat au sein des OESS ;
- Faciliter l'évaluation de l'impact des actions de l'État et d'autres acteurs venant en aide aux OESS.

La base de données informatisée sur les OESS au Mali se veut donc être un répertoire couvrant tout le paysage de l'ESS malienne, notamment l'identification des OESS et des organisations et institutions nationales et internationales qui les accompagnent ou peuvent les accompagner en fonction de leurs caractéristiques. Cette base contiendra également un historique des principaux projets et autres initiatives achevés et/ou en cours dans lesquels les OESS sont parties prenantes dans les différentes zones du pays en indiquant les institutions/partenaires qui ont financé ces projets, leur durée et toute autre information utile afin de permettre aux différents acteurs de l'ESS de tirer des leçons de ces projets passés et mieux capitaliser sur les

résultats. Les informations disponibles dans cette base sont par ailleurs utilisées dans la conduite des activités des autres axes du PROSAC'ESS.

1. Les composantes de la base

Trois grandes rubriques constitueront cette base de données : (1) les OESS, (2) les projets/initiatives, (3) les partenaires.

OESS : Pour chaque OESS répertoriée, un ensemble d'informations (la caractérisant au mieux) sera recueilli. A titre d'exemple, il serait possible de savoir sur chaque OESS les informations suivantes sur les caractéristiques socioprofessionnelles (liste indicative, non exhaustive) :

Encadré 1 : Liste des informations relatives aux OESS

- Nom ;
- Description (particularité) ;
- Date de création ;
- Localisation géographique d'implantation : quartier/village commune, cercle, région ;
- Localités d'intervention ;
- Secteur d'activité (agriculture, transformation alimentaire, élevage, artisanat, ...) ;
- Statut (coopérative, association, regroupement, etc.) ;
- Appartenance à des faîtières d'OESS (unions, fédérations, confédérations) ;
- Taille (nombre de personnes) ;
- Composition : part des jeunes, femmes, déplacés internes, personnes en situation de handicap ;
- Implication dans les Business Centers du PROSAC'ESS (Oui, physique / Oui, virtuel / Non / Ne sait pas) ;
- Contact téléphonique/mail ;
- Principaux projets/initiatives réalisé(e)s (et en cours) dans lequel(le)s l'OESS est partie prenante (en tant que porteuse, partenaire et/ou bénéficiaire) ;
- Principales difficultés (maximum 5) ;
- Principaux besoins (en termes d'appui, d'accompagnement) (maximum 5).

Projets/Initiatives dans le domaine de l'ESS : Avoir une base de données de l'ensemble des projets de l'ESS sera sans doute bien accueilli et bénéfique pour les OESS d'une zone donnée pour des raisons déjà évoquées. Pour chaque projet, les informations suivantes (recueillies auprès des OESS) seront mises à disposition :

Encadré 2 : Liste des informations relatives aux projets/initiatives dans l'ESS

- Nom du projet ;
- Porteur du projet : (OESS, Etat, ONG, CEDEAO, UE, ...) ;
- Nom du Porteur de projet ;
- Secteur d'activité du porteur ;
- Partenaires/collaborateurs ;
- Localisation du projet ;
- Territoires bénéficiaires ;
- Publics bénéficiaires ;
- Nombre de personnes bénéficiaires ;
- Début du projet ;
- Fin du projet ;
- Projet déjà fini : Oui /Non/Ne sait pas ;
- Contact téléphonique/mail.

Partenaires de l'ESS : Ces partenaires, régionaux, nationaux ou internationaux, peuvent être opérationnels, techniques et/ou financiers ; privés ou publics. Les informations suivantes leur concernant (aussi recueillies auprès des OESS) seront renseignées :

Encadré 3 : Liste des informations relatives aux partenaires de l'ESS

- Type de structure (opérationnelle, technique, financier, les trois, autre à préciser)
- Secteur d'activité de la structure ;
- Nom de la structure ;
- Domaine d'intervention/d'appui ;
- Périmètre géographique d'intervention/d'appui ;
- Contact téléphonique/mail ;
- Collaborations avec des OESS ou faîtières d'OESS (nom du projet, nom de l'OESS/faîtière d'OESS, date de début de la collaboration si connue, état de la collaboration (achevée/en cours, autre).

Afin d'alimenter cette base de données, nous commencerons par formaliser les informations détenues par le CNAPESS et ses partenaires publics (DNPSES, DNDS, RENAPESS, CANAM, AMAM, AMAMUS, INPS, UTM, ODHD-LCP, INSTAT, etc.) sur les OESS maliennes. En plus de ces informations existantes, la base de données sera notamment

alimentée par des informations obtenues à partir d'une stratégie de collecte de données axée notamment sur un recensement sur le terrain afin d'avoir des informations quantitatives et qualitatives en allant à la rencontre des acteurs.

Plus concrètement, les structures étatiques régionales (représentant le CNAPESS) piloteront ces collectes de données en s'appuyant sur les représentations locales et des organisations partenaires. La collecte de données, notamment la première mouture, pourrait être longue et coûteuse et prendrait nécessairement en compte la situation sécuritaire locale. Elle sera basée sur une méthodologie rigoureuse afin d'avoir des informations récentes et fiables. Une fois la première base consolidée, la mise à jour se fera annuellement ou, au besoin, au cas par cas. Une attention particulière sera portée sur le respect et la garantie de la confidentialité de toutes les données dites sensibles.

De même, les aspects techniques seront soigneusement pris en compte et adaptés aux besoins tout en garantissant la sécurité de la base et le stockage des données. La gestion de la base de données sera confiée à l'initiateur du projet (CNAPESS) au sein duquel des agents seront chargés de centraliser les informations sur les OESS, les projets/initiatives et les partenaires.

2. Méthode de collecte des données

La constitution d'une base de données à l'échelle nationale sur les OESS et leurs initiatives est un travail long et minutieux qui va sans doute nécessiter un fort investissement humain, financier et méthodologique.

Les recherches préalables ont permis de déceler l'existence d'un ensemble de données sur les OESS au niveau des services nationaux et déconcentrés. Bien qu'elles souffrent d'un problème d'exhaustivité à l'échelle de tout le territoire national, de mise à jour, voire d'erreurs, il nous semble indispensable de capitaliser sur ces premières données, du moins dans un premier temps. Par la suite, une méthodologie de collecte sur le terrain pour affiner les données et disposer des informations fiables et récentes sera adaptée. A travers le développement qui va suivre, nous allons détailler ces deux niveaux d'acquisition de données.

3. Données existantes

Quelques données sur les OESS sont disponibles mais demeurent disparates et très souvent pas à jour. Leur utilisation permettra d'avoir une première quantification globale ventilée par région et cercle si disponible, chose que nous ne pourrons pas réaliser à l'échelle de tout le pays dans l'immédiat. Ces informations seront également utilisées afin de réaliser une centralisation des données déjà disponibles parfois dans des structures et territoires différents. Dans cette

phase, seules les OESS reconnues et enregistrées au niveau des services étatiques seront concernées. Ces données pourraient, par ailleurs, aiguiller dans la collecte de nouvelles données sur le terrain en donnant un ordre de grandeur de l'importance des OESS dans les territoires. A terme, une première base temporaire sera constituée et mise à jour au fil de la collecte terrain dans la seconde phase. La collecte des données auprès de partenaires comme la DNPSES, la DNDS, la CANAM, l'AMAM, l'AMAMUS, l'INPS, UTM, l'ODHD-LCP, voire l'INSTAT et leurs services déconcentrés (notamment les Directions Régionales et Services Locaux du Développement Social et de l'Economie Solidaire (DRDSES, SLDSES)), s'appuiera sur le partenariat historique et les collaborations qui lient le CNAPESS avec ces structures précitées.

4. Recensement des OESS sur le terrain

Conscients des limites des données disponibles au niveau des services nationaux et déconcentrés, une collecte sur le terrain est indispensable pour disposer et mettre à la disposition des partenaires, OESS, universitaires et d'autres usagers, des informations fiables et récentes. La collecte sur le terrain se fera par recensement : un formulaire sera rempli par chaque OESS, l'objectif étant d'avoir, au mieux, le même niveau d'informations sur l'ensemble des OESS, de leurs projets/initiatives (dont elles sont parties prenantes en tant que responsables, partenaires et/ou bénéficiaires) et de leurs partenaires (ONG, état, pays amis, etc.).

a) La progressivité pour une collecte d'ampleur réussie

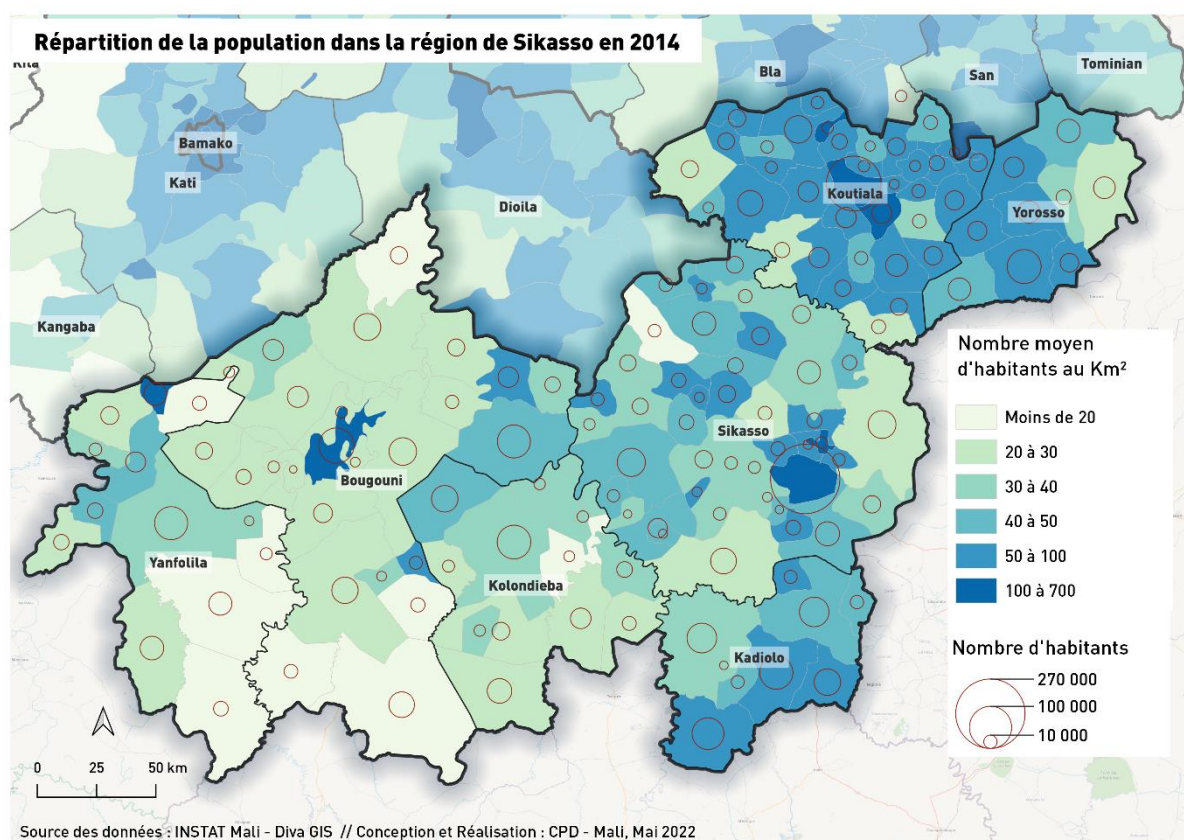
Compte tenu de la taille du territoire national, des ressources limitées et pour des raisons méthodologiques, le recensement sera mené progressivement et notamment en trois (3) temps. En effet, la progressivité permet d'affiner la méthodologie de collecte sur le terrain en prenant en compte et en corrigeant à chaque fois les insuffisances relevées précédemment. Le territoire national sera subdivisé en trois groupes, chaque groupe devant être recensé l'un à la suite de l'autre. Ce découpage sera fait conformément à la stratégie définie (cf. figure 1). Ainsi, le premier groupe à recenser sera constitué des régions de Sikasso et de Mopti, et du District de Bamako. Le deuxième groupe sera constitué des régions de Koulikoro, Ségou et Gao et enfin le reste du pays constitue le troisième groupe.

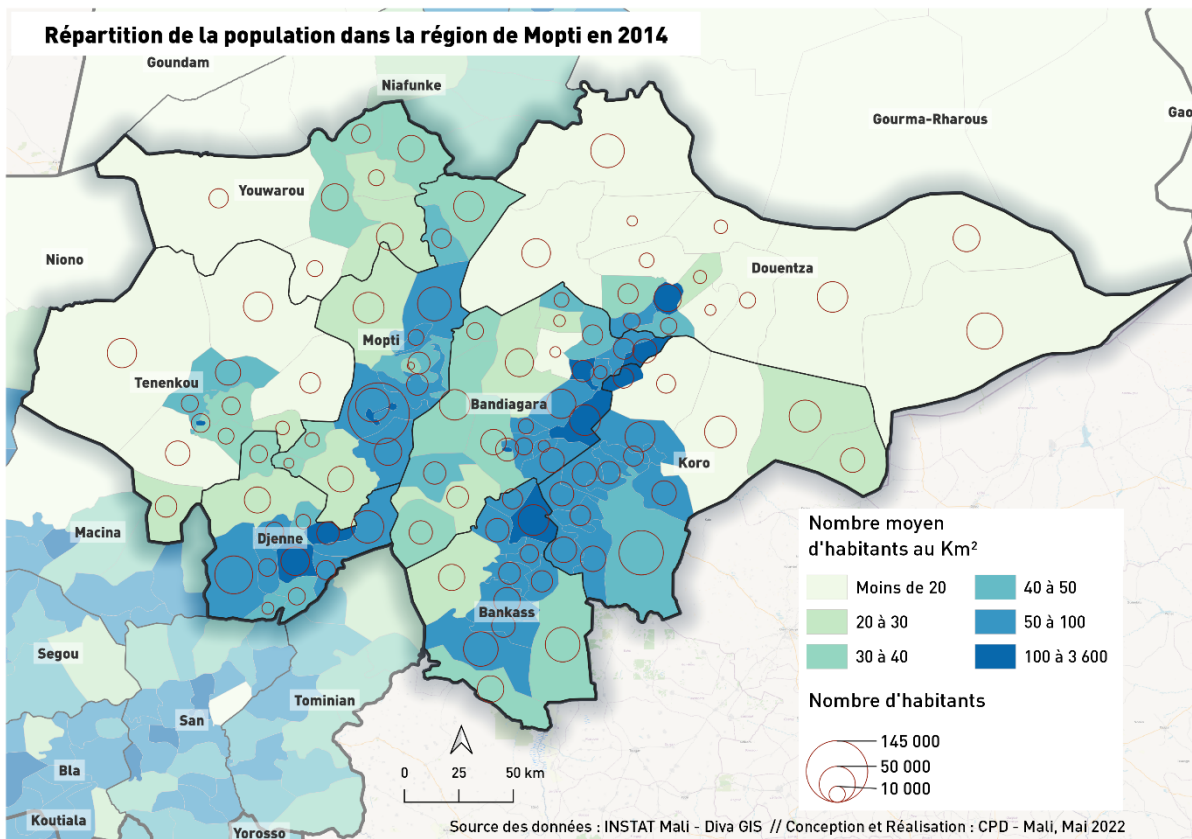
b) Approche méthodologique de la collecte sur le terrain : focus sur le premier groupe

L'objectif ici est de recenser toutes les OESS, leurs initiatives et leurs partenaires sur l'ensemble du territoire national en commençant par les territoires du premier groupe.

Rappelons que les territoires concernés dans le premier groupe (Bamako, Mopti et Sikasso) comptent 15 cercles (auxquels s'ajoute le District de Bamako) et 261 communes pour une superficie totale de 151 446 km². Selon l'INSTAT, en 2014, ces territoires comptabilisaient 7,7 millions d'habitants, soit 45% de la population totale. La région de Sikasso, avec 3 148 920 habitants sur 72 000 km², est la plus peuplée suivie par la région de Mopti avec 2 45 950 habitants sur 79 200 km². Les cartographies ci-dessous donnent la répartition de la population de ces deux régions.

Figure 2 : Répartition de la population dans les régions de Sikasso et Mopti en 2014





Le district de Bamako, avec ses 2 157 000 habitants, est le plus densément peuplé avec en moyenne 8 800 habitants au km² alors que la densité des deux autres régions atteint à peine 45 habitants au km².

c) Sectoriser pour mieux recenser

Pour une région donnée, une sectorisation sera effectuée à l'échelle de chaque cercle de manière à disposer des Zones d'Enquête-ESS (ZE-ESS) de 50 000 habitants en moyenne. Des communes de faibles populations peuvent être regroupées pour constituer une ZE-ESS. De même, une commune très peuplée peut être subdivisée en plusieurs ZE-ESS de 50 000 habitants chacune. Nous tenons à rappeler que nous procédons bien par recensement (puisque l'objectif est d'avoir toutes les OESS en exhaustivité), nonobstant l'emploi du terme enquête pouvant faire penser à une volonté d'échantillonnage.

Nous estimons que durant deux (2) jours, une ZE-ESS peut être recensée par une équipe-terrain (en préparant bien en amont l'arrivée des enquêteurs comme expliqué plus bas). Les équipes seront formées en amont et une enquête exploratoire sera réalisée pour ajuster le protocole au besoin. Partant des estimations statistiques de 2014 de l'INSTAT, il y aura potentiellement 160

ZE-ESS pour les trois (3) territoires qui pourront être couverts par 33 équipes d'enquête en 15 jours environ. Le tableau ci-dessous donne les détails pour le premier groupe.

Tableau 2 : Décomposition du premier groupe

	Population totale	Nombre de Zones d'Enquête - ESS	Groupes d'enquêteurs locaux	Superviseurs (Service Social)	Nombre de ZE-ESS par groupe d'enquêteurs	Nombre de jours pour couvrir le territoire en entier
District de Bamako	2 156 997	43	10	6	4	11
Communes	Commune 1	399 007	8	2	1	4
	Commune 2	189 872	4	1	1	4
	Commune 3	153 301	3	1	1	3
	Commune 4	362 834	7	2	1	4
	Commune 5	492 394	10	2	1	5
	Commune 6	559 589	11	2	1	6
Région de Mopti	2 425 950	53	11	8	5	14
Cercles	Bandiagara	373 450	8	2	1	4
	Bankass	315 457	7	1	1	7
	Djenne	248 303	7	1	1	7
	Douentza	293 832	6	1	1	6
	Koro	431 989	9	2	1	5
	Mopti	439 516	9	2	1	5
	Tenenkoun	194 108	4	1	1	4
	Youwarou	129 295	3	1	1	3
Région de Sikasso	3 148 924	64	12	9	5	12
Cercles	Bougouni	546 283	11	2	1	6
	Kadiolo	289 987	6	1	1	6
	Kolondieba	240 010	5	1	1	5
	Koutiala	691 515	14	3	2	5
	Sikasso	875 615	18	3	2	6
	Yanfolila	253 417	5	1	1	5
	Yorosso	252 097	5	1	1	5
Ensemble des 3 territoires	7 731 871	160	33	23	5	14

Source : CPD à partir des données de l'INSTAT

Le recensement se fera par système d'intermédiaires. Concrètement, partant des premières données mises à disposition par les structures étatiques, l'équipe-terrain se rendra dans les ZE-ESS. Avec l'appui des services communaux et des autorités coutumières, le contact sera établi en amont avec les OESS connues afin de les informer de la venue des enquêteurs et de s'organiser en conséquence (se préparer à répondre aux questionnaires). Chacune de ces OESS recensées aidera à identifier d'autres OESS qui seront à leur tour recensées. Le protocole recommence jusqu'à la couverture totale.

d) Pilotage

Le pilotage sera assuré à deux (2) niveaux : sur le terrain par les équipes qui doivent administrer les questionnaires sous la direction du Service Local du Développement Social et de l'Économie Solidaire (SLDSES) représentant la DNDS, la DNPSES et le CNAPESS au niveau du cercle et de la commune ; à l'échelle régionale par la DRDSES assurant la coordination en tant que représentant au niveau régional du CNAPESS et des autres structures centrales partenaires (RENAPESS, DNPSES, DNDS, INPS, CANAM, AMAM, AMAMUS, UTM, etc.).

Les équipes-terrain : À l'échelle locale, elles se chargeront de la passation des questionnaires. Munies des recommandations de la DRDSES qui leur donne les informations sur les OESS

déjà connues, elles doivent, avec l'appui des autorités communales et coutumières, prendre contact avec les OESS et leur administrer le questionnaire. Chaque équipe-terrain sera composée de deux (2) membres. Pour tenir compte des spécificités locales, assurer l'inclusion, gage de bon fonctionnement du processus, le binôme doit suffisamment connaître la ZE-ESS dans lequel il intervient. Il doit également et de préférence avoir des expériences de pratiques sociales (résidence, travail, activités associatives, de loisirs, ...). Cette connaissance du territoire vise à faciliter le ciblage et les interactions avec les acteurs des OESS recensées. Pour capitaliser sur les expériences, chaque binôme pourra intervenir dans plusieurs ZE-ESS d'un même cercle ou commune. Le SLDSES assure la supervision des enquêtes. Il s'assure d'informer en amont les acteurs locaux : municipalités et autorités coutumières. Chaque binôme d'enquêteurs sera sous la supervision directe d'un agent du SLDSES. Doté d'une solide expérience dans les enquêtes à travers différentes missions réalisées dans la circonscription d'intervention, l'agent doit conseiller, appuyer et aiguiller le binôme sur les stratégies d'approche en fonction des particularités des ZE-ESS. Il peut donc être considéré comme le troisième membre de l'équipe-terrain. Cependant, un agent pouvant superviser jusqu'à deux (2) binômes d'enquêteurs, il ne pourra pas être présent tout le temps avec tous les binômes, d'autant plus que les recensements se font en concomitance.

L'équipe de coordination régionale : La DRDSES assure la coordination générale à l'échelle de chaque région. Elle assure, dans le cadre du projet, la représentation du CNAPESS. Elle doit indiquer aux équipes-terrain et pour chaque ZE-ESS les OESS déjà connues. Elle doit également être en contact permanent avec les équipes-terrain particulièrement avec le SLDSES pour apporter des réponses appropriées aux interrogations potentielles. La DRDSES doit assurer une centralisation fréquente des données collectées sur le terrain et doit tenir, si besoin, des réunions d'information à l'attention des acteurs régionaux comme le Conseil Régional.

e) Relation avec les autorités coutumières en milieu rural et gestion des connaissances

Inutile de rappeler le rôle des notables coutumiers dans la régulation sociale dans nos territoires et particulièrement au sein des communautés rurales. Il revient donc de mettre un point d'honneur sur le respect de ces personnalités et des règles qui régissent les sociétés. Les équipes-terrain doivent en être conscientes. Il est donc opportun d'informer les notables dans chaque territoire qui sera enquêté. Le SLDSES y veillera.

Les difficultés rencontrées dans la collecte de données sur le terrain doivent être remontées quotidiennement pour, au mieux, leur apporter des réponses appropriées.

Pour faciliter la saisie des données, les réponses des OESS recensées seront intégrées directement dans une base informatisée disponible sur tablette ou sur smartphone. Ces saisies directes ne vont pas être tributaires de connexion internet. Des questionnaires en version papier seront également à la disposition des équipes-terrain pour pallier d'éventuels dysfonctionnements des outils numériques.

Dans une région, les données de chaque ZE-ESS seront vérifiées, analysées et validées par le SLDSES voire par la DRDSES pour se rassurer de la bonne conduite de l'opération avant de passer à la ZE-ESS suivante.

f) Calendrier et mise à jour des données

Pour la constitution de la base de données des OESS à l'échelle des trois territoires du premier groupe (région de Sikasso, région de Mopti et district de Bamako), nous estimons un délai d'environ deux mois et demi (2,5 mois) dans chacun des territoires. Idéalement, les recensements dans les territoires se feront en simultanée. Pour chaque territoire, le calendrier s'organise comme suit :

- **Une semaine** d'information à l'attention des acteurs impliqués
- **Une semaine** de formation et de pré-enquête
- **Deux à trois semaines** pour faire le recensement dans tout le territoire
- **Trois semaines** pour la centralisation et une éventuelle re-passation de questionnaires pour corriger des oublis et des erreurs éventuels
- **Une semaine** pour la centralisation, la validation et la restitution

Nous considérons un calendrier similaire pour le recensement dans les territoires constituant les deuxième et troisième groupes comme détaillé plus bas dans la section **“Plan et chronogramme de mise en œuvre 1 et 3 ans”**.

La DRDSES et le SLDSES veilleront à remonter toute nouvelle dynamique concernant les OESS (création, suppression, réorientation, nouvelles initiatives, ...) au fil de l'eau ou chaque année. Pour ce faire, un système de communication sera établi entre ces services et les OESS recensées. De même, le CNAPESS, gestionnaire de la base, pourra appeler chaque année, un échantillon d'OESS déjà présent dans la base pour mener une enquête de mise à jour. Ces mises à jour pourront se faire selon une périodicité définie (chaque année par exemple) ou en cas de changement au niveau de l'OESS et de ses acteurs. Par ailleurs, tous les cinq (5) ans, un recensement sur le terrain sera opéré afin d'avoir des données actualisées sur l'ensemble des OESS (notamment celles rencontrant des difficultés d'accès aux moyens numériques). Ce

travail pourra être renforcé en donnant la possibilité aux OESS (qui le peuvent) de remonter des informations et des changements les concernant à travers un une fiche-questionnaire mise en place à cet effet. L'équipe, dès réception de ces notifications, les étudiera et les intégrera. Ces vérifications nous semblent importantes pour garantir des informations fiables. Pour une plus grande inclusivité dans la remontée des informations, nous mettrons à la disposition des OESS, une ligne WhatsApp sur laquelle, elles pourront remonter directement des informations les concernant de manière verbale et dans la langue de leur choix.

5. Budget prévisionnel de la collecte de données sur le terrain

Nous l'avons subdivisé en deux niveaux : le budget détaillé pour le premier groupe de territoires (régions de Sikasso et Mopti et le district de Bamako) et le budget pour le reste du territoire malien.

a) Coût de collecte dans les territoires du premier groupe

La rémunération des enquêteurs constitue le principal poste de dépenses. Nous partons sur une base de 20 000 XOF par jour, par enquêteur, soit 40 000 XOF par jour pour le binôme. Le superviseur étant un fonctionnaire n'est pas rémunéré, on lui attribue toutefois un per diem équivalent à la rémunération d'un enquêteur : 20 000 XOF par jour. Ces montants incluent les frais de transport et la nourriture (environ 7 500 XOF par jour). Sur cette base de calcul, nous aboutissons à un coût total de 24,92 millions pour recenser l'ensemble des OESS et leurs initiatives sur les territoires du premier groupe (Sikasso, Mopti et Bamako).

Outre les montants payés aux enquêteurs et aux superviseurs, d'autres postes de dépenses sont à prévoir. Il s'agit notamment de la téléphonie pour échanger et fixer des rendez-vous avec les OESS et des imprévus inhérents à ce type d'activité. Pour la téléphonie, nous avons estimé à 5 000 XOF pour chaque ZE-ESS et pour les imprévus, 5% du montant payé aux enquêteurs. En intégrant ces deux dépenses, le coût total estimatif du recensement dans le premier groupe s'établit à 26,96 millions. Les détails sont disponibles dans les tableaux ci-dessous.

Tableau 3 : Coût du recensement dans le premier groupe (F CFA)

	Nombre de Zones d'Enquête - ESS	Groupes d'enquêteurs locaux	Superviseurs (Service Social)	Nombre de jours pour couvrir le territoire en entier	Coût Enquêteurs	Coût Superviseurs	Coût total
District de Bamako	43	10	6	11	4 400 000 XOF	1 320 000 XOF	5 720 000 XOF
Communes	Commune 1	8	2	1	8	640 000 XOF	800 000 XOF
	Commune 2	4	1	1	8	320 000 XOF	480 000 XOF
	Commune 3	3	1	1	6	240 000 XOF	360 000 XOF
	Commune 4	7	2	1	7	560 000 XOF	700 000 XOF
	Commune 5	10	2	1	10	800 000 XOF	1 000 000 XOF
	Commune 6	11	2	1	11	880 000 XOF	1 100 000 XOF
Région de Mopti	53	11	8	14	6 160 000 XOF	2 240 000 XOF	8 400 000 XOF
Cercles	Bandiagara	8	2	1	8	640 000 XOF	800 000 XOF
	Bankass	7	1	1	14	560 000 XOF	840 000 XOF
	Djenne	7	1	1	14	560 000 XOF	840 000 XOF
	Douentza	6	1	1	12	480 000 XOF	720 000 XOF
	Koro	9	2	1	9	720 000 XOF	900 000 XOF
	Mopti	9	2	1	9	720 000 XOF	900 000 XOF
	Tenenkoun	4	1	1	8	320 000 XOF	480 000 XOF
	Youwarou	3	1	1	6	240 000 XOF	360 000 XOF
Région de Sikasso	64	12	9	12	5 760 000 XOF	2 160 000 XOF	7 920 000 XOF
Cercles	Bougouni	11	2	1	11	880 000 XOF	1 100 000 XOF
	Kadiolo	6	1	1	12	480 000 XOF	720 000 XOF
	Kolondieba	5	1	1	10	400 000 XOF	600 000 XOF
	Koutiala	14	3	2	9	1 120 000 XOF	1 493 333 XOF
	Sikasso	18	3	2	12	1 440 000 XOF	1 920 000 XOF
	Yanfolila	5	1	1	10	400 000 XOF	600 000 XOF
	Yorosso	5	1	1	10	400 000 XOF	600 000 XOF
Ensemble des 3 territoires	160	33	23	14	18 480 000 XOF	6 440 000 XOF	24 920 000 XOF

	Nombre de Zones d'Enquête - ESS	Coût total - Enquêteurs	Téléphonie (5 000 XOF par ZE-ESS)	Autres imprévus (5% du coût enquêteurs)	Coût total
District de Bamako	43	5 720 000 XOF	215 000 XOF	286 000 XOF	6 221 000 XOF
Communes	Commune 1	800 000 XOF	40 000 XOF	40 000 XOF	880 000 XOF
	Commune 2	480 000 XOF	20 000 XOF	24 000 XOF	524 000 XOF
	Commune 3	360 000 XOF	15 000 XOF	18 000 XOF	393 000 XOF
	Commune 4	700 000 XOF	35 000 XOF	35 000 XOF	770 000 XOF
	Commune 5	1 000 000 XOF	50 000 XOF	50 000 XOF	1 100 000 XOF
	Commune 6	1 100 000 XOF	55 000 XOF	55 000 XOF	1 210 000 XOF
Région de Mopti	53	8 400 000 XOF	265 000 XOF	420 000 XOF	9 085 000 XOF
Cercles	Bandiagara	800 000 XOF	40 000 XOF	40 000 XOF	880 000 XOF
	Bankass	840 000 XOF	35 000 XOF	42 000 XOF	917 000 XOF
	Djenne	840 000 XOF	35 000 XOF	42 000 XOF	917 000 XOF
	Douentza	720 000 XOF	30 000 XOF	36 000 XOF	786 000 XOF
	Koro	900 000 XOF	45 000 XOF	45 000 XOF	990 000 XOF
	Mopti	900 000 XOF	45 000 XOF	45 000 XOF	990 000 XOF
	Tenenkoun	480 000 XOF	20 000 XOF	24 000 XOF	524 000 XOF
	Youwarou	360 000 XOF	15 000 XOF	18 000 XOF	393 000 XOF
Région de Sikasso	64	7 920 000 XOF	320 000 XOF	396 000 XOF	8 636 000 XOF
Cercles	Bougouni	1 100 000 XOF	55 000 XOF	55 000 XOF	1 210 000 XOF
	Kadiolo	720 000 XOF	30 000 XOF	36 000 XOF	786 000 XOF
	Kolondieba	600 000 XOF	25 000 XOF	30 000 XOF	655 000 XOF
	Koutiala	1 493 333 XOF	70 000 XOF	74 667 XOF	1 638 000 XOF
	Sikasso	1 920 000 XOF	90 000 XOF	96 000 XOF	2 106 000 XOF
	Yanfolila	600 000 XOF	25 000 XOF	30 000 XOF	655 000 XOF
	Yorosso	600 000 XOF	25 000 XOF	30 000 XOF	655 000 XOF
Ensemble des 3 territoires	160	24 920 000 XOF	800 000 XOF	1 246 000 XOF	26 966 000 XOF

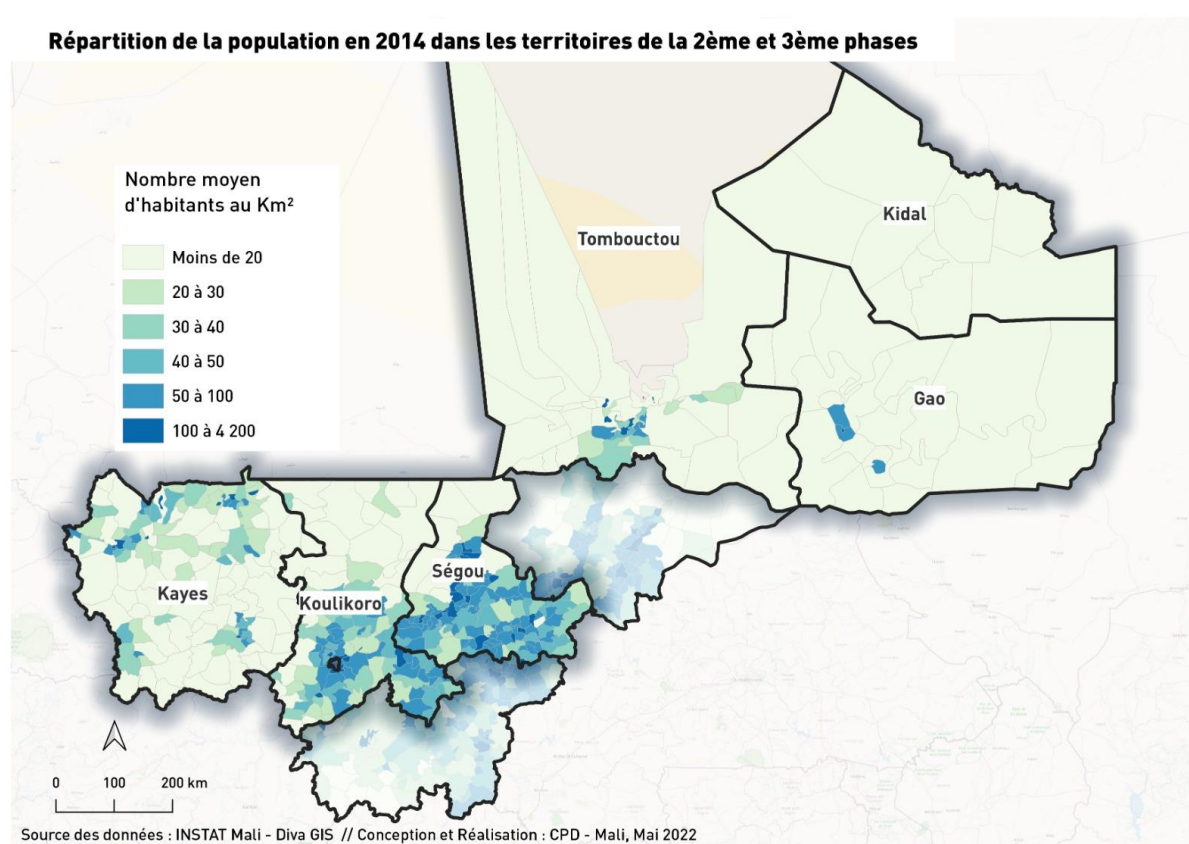
Source : CPD (mai 2022)

b) Budget prévisionnel pour le recensement dans le reste du pays

C'est nourri de la première phase de recensement dans les territoires du premier groupe que nous recensons dans le reste du pays. Pendant l'année N+1 et l'année N+2, le 2^{ème} groupe constitué des régions de Koulikoro, Ségou et Gao et le 3^{ème} groupe constitué de Kayes, Tombouctou et Kidal seront recensés.

La cartographie ci-dessous donne la répartition de la population dans ces deux groupes de territoires à enquêter.

Figure 3: Répartition de la population, en 2014, dans les régions de la 2^{ème} et 3^{ème} phase



Tout comme dans le premier groupe (Sikasso, Mopti et Bamako), le même principe méthodologique sera appliqué avec une forte mobilisation et inclusion des partenaires et communautés locaux.

Dans les régions difficiles d'accès (notamment pour des raisons sécuritaires), le recours au recensement par téléphone et l'implication des collectivités locales, voire des ONG, seront plus prononcés.

Les tableaux ci-dessous donnent le coût global du recensement dans les deux groupes de territoires : 23,07 millions de F CFA dans le groupe des régions de Koulikoro, Ségou et Gao, 7,5 millions de F CFA dans les régions de Kayes, Tombouctou, et Kidal. Dans ce dernier groupe, les frais divers sont surestimés par rapport aux autres groupes (10% contre 5%) au regard de la situation sécuritaire et de l'éloignement des localités.

Tableau 4 : Coût du recensement dans le 2ème groupe

	Population totale	Nombre de Zones d'Enquête - ESS	Groupes d'enquêteurs locaux	Superviseurs (Service Social)	Nombre de ZE-ESS par groupe d'enquêteurs	Nombre de jours pour couvrir le territoire en entier
Région de Koulikoro	2 884 943	58	11	8	5	12
Cercles	Banamba	227 503	5	1	1	9
	Diolla	582 364	12	2	1	12
	Kangaba	119 580	2	1	1	5
	Kati	1 139 581	23	4	2	11
	Kolokani	276 927	6	1	1	11
	Koulikoro	250 857	5	1	1	10
	Nara	288 131	6	1	1	12
Région de Ségou	2 800 784	56	10	10	6	11
Cercles	Baraoueli	241 697	5	1	1	10
	Bla	337 976	7	2	1	7
	Macina	281 266	6	1	1	11
	Niono	449 556	9	1	2	18
	San	397 467	8	1	2	16
	Segou	829 366	17	3	2	11
	Tomninan	263 456	5	1	1	11
Région de Gao	642 588	13	5	4	3	6
Cercles	Ansongo	157 180	3	1	1	6
	Bourem	138 608	3	1	1	6
	Gao	285 335	6	2	1	6
	Menaka	61 465	1	1	1	2
Ensemble des 3 territoires	6 328 315	127	26	22	5	12

	Nombre de Zones d'Enquête - ESS	Groupes d'enquêteurs locaux	Superviseurs (Service Social)	Nombre de jours pour couvrir le territoire en entier	Coût Enquêteurs	Coût Superviseurs	Coût total	
Région de Koulikoro	58	11	8	12	5 280 000 XOF	1 920 000 XOF	7 200 000 XOF	
Cercles	Banamba	5	1	1	9	364 005 XOF	182 002	546 007
	Diolla	12	2	1	12	931 782 XOF	232 946	1 164 728
	Kangaba	2	1	1	5	191 328 XOF	95 664	286 992
	Kati	23	4	2	11	1 823 330 XOF	455 832	2 279 162
	Kolokani	6	1	1	11	443 083 XOF	221 542	664 625
	Koulikoro	5	1	1	10	401 371 XOF	200 686	602 057
	Nara	6	1	1	12	461 010 XOF	230 505	691 514
Région de Ségou	56	10	10	11	4 481 254 XOF	2 240 627 XOF	6 721 882 XOF	
Cercles	Baraoueli	5	1	1	10	386 715 XOF	193 358	580 073
	Bla	7	2	1	7	540 762 XOF	135 190	675 952
	Macina	6	1	1	11	450 026 XOF	225 013	675 038
	Niono	9	1	2	18	719 290 XOF	719 290	1 438 579
	San	8	1	2	16	635 947 XOF	635 947	1 271 894
	Segou	17	3	2	11	1 326 986 XOF	442 329	1 769 314
	Tomninan	5	1	1	11	421 530 XOF	210 765	632 294
Région de Gao	13	5	4	6	1 200 000 XOF	480 000 XOF	1 680 000 XOF	
Cercles	Ansongo	3	1	1	6	251 488 XOF	125 744	377 232
	Bourem	3	1	1	6	221 773 XOF	110 886	332 659
	Gao	6	2	1	6	456 536 XOF	114 134	570 670
	Menaka	1	1	1	2	98 344 XOF	49 172	147 516
Ensemble des 3 territoires	127	26	22	12	12 480 000 XOF	5 280 000 XOF	17 760 000 XOF	

	Nombre de Zones d'Enquête - ESS	Coût total	Téléphonie (5 000 XOF par ZE-ESS)	Autres imprévus (10% du coût enquêteurs)	Coût total
Région de Koulikoro	58	7 200 000 XOF	288 494 XOF	720 000 XOF	8 208 494 XOF
Cercles	Banamba	546 007	22 750	54 601	623 358
	Diolla	1 164 728	58 236	116 473	1 339 437
	Kangaba	286 992	11 958	28 699	327 649
	Kati	2 279 162	113 958	227 916	2 621 036
	Kolokani	664 625	27 693	66 462	758 780
	Koulikoro	602 057	25 086	60 206	687 348
	Nara	691 514	28 813	69 151	789 479
Région de Ségou	56	6 721 882 XOF	280 078 XOF	672 188 XOF	7 674 148 XOF
Cercles	Baraoueli	580 073	24 170	58 007	662 250
	Bla	675 952	33 798	67 595	777 345
	Macina	675 038	28 127	67 504	770 669
	Niono	1 438 579	44 956	143 858	1 627 393
	San	1 271 894	39 747	127 189	1 438 831
	Segou	1 769 314	82 937	176 931	2 029 182
	Tomninan	632 294	26 346	63 229	721 869
Région de Gao	13	1 680 000 XOF	64 259 XOF	168 000 XOF	1 912 259 XOF
Cercles	Ansongo	377 232	15 718	37 723	430 673
	Bourem	332 659	13 861	33 266	379 786
	Gao	570 670	28 534	57 067	655 271
	Menaka	147 516	6 147	14 752	168 414
Ensemble des 3 territoires	127	20 400 000 XOF	632 832 XOF	2 040 000 XOF	23 072 832 XOF

Tableau 5 : Coût du recensement dans le 3ème groupe

	Population totale	Nombre de Zones d'Enquête - ESS	Groupes d'enquêteurs locaux	Superviseurs (Service Social)	Nombre de ZE-ESS par groupe d'enquêteurs	Nombre de jours pour couvrir le territoire en entier
Région de Kayes	2 374 938	47	9	7	5	11
Communes	Bafoulabe	278 338	6	1	1	6
	Diema	252 277	5	1	1	5
	Kayes	617 200	12	2	1	6
	Kenieba	234 741	5	1	1	5
	Kita	515 262	10	2	1	5
	Nioro	272 712	5	1	1	5
	Yelimane	204 408	4	1	1	4
Région de Kidal	74 505	4	4	4	1	2
Cercles	Abeabara	12 310	1	1	1	1
	Kidal	40 017	1	1	1	1
	Tessalit	19 076	1	1	1	1
	Tin Essako	3 102	1	1	1	1
Région de Tombouctou	803 976	16	5	5	3	8
Cercles	Dire	130 653	3	1	1	3
	Goundam	180 297	4	1	1	4
	Gourma-rharous	132 290	3	1	1	3
	Niafouko	209 031	4	1	1	4
	Tombouctou	151 705	3	1	1	3
Ensemble des 3 territoires	3 253 419	67	18	16	4	11

	Nombre de Zones d'Enquête - ESS	Groupes d'enquêteurs locaux	Superviseurs (Service Social)	Nombre de jours pour couvrir le territoire en entier	Coût Enquêteurs	Coût Superviseurs	Coût total
Région de Kayes	47	9	7	11	3 799 901 XOF	1 477 739 XOF	5 277 640 XOF
Communes	Bafoulabe	6	1	1	445 341 XOF	222 670	668 011
	Diema	5	1	1	403 643 XOF	201 822	605 465
	Kayes	12	2	1	987 520 XOF	246 880	1 234 400
	Kenieba	5	1	1	375 586 XOF	187 793	563 378
	Kita	10	2	1	824 419 XOF	206 105	1 030 524
	Nioro	5	1	1	436 339 XOF	218 170	654 509
	Yelimane	4	1	1	327 053 XOF	163 526	490 579
Région de Kidal	4	4	4	2	304 027 XOF	152 014 XOF	456 041 XOF
Cercles	Abeabara	1	1	1	80 000 XOF	40 000	120 000
	Kidal	1	1	1	64 027 XOF	32 014	96 041
	Tessalit	1	1	1	80 000 XOF	40 000	120 000
	Tin Essako	1	1	1	80 000 XOF	40 000	120 000
Région de Tombouctou	16	5	5	8	1 600 000 XOF	800 000 XOF	2 400 000 XOF
Cercles	Dire	3	1	1	209 045 XOF	104 522	313 567
	Goundam	4	1	1	288 475 XOF	144 238	432 713
	Gourma-rharous	3	1	1	211 664 XOF	105 832	317 496
	Niafouko	4	1	1	334 450 XOF	167 225	501 674
	Tombouctou	3	1	1	242 728 XOF	121 364	364 092
Ensemble des 3 territoires	67	18	16	11	7 920 000 XOF	3 520 000 XOF	11 440 000 XOF

	Nombre de Zones d'Enquête - ESS	Coût total	Téléphonie (5 000 XOF par ZE-ESS)	Autres Imprévus (10% du coût enquêteurs)	Coût total
Région de Kayes	47	5 277 640 XOF	237 494 XOF	527 764 XOF	6 042 898 XOF
Communes	Bafoulabe	668 011	27 834	66 801	762 646
	Diema	605 465	25 228	60 546	691 239
	Kayes	1 234 400	61 720	123 440	1 419 560
	Kenieba	563 378	23 474	56 338	643 190
	Kita	1 030 524	51 526	103 052	1 185 103
	Nioro	654 509	27 271	65 451	747 231
	Yelimane	490 579	20 441	49 058	560 078
Région de Kidal	4	456 041 XOF	19 002 XOF	45 604 XOF	520 647 XOF
Cercles	Abeabara	120 000	5 000	12 000	137 000
	Kidal	96 041	4 002	9 604	109 647
	Tessalit	120 000	5 000	12 000	137 000
	Tin Essako	120 000	5 000	12 000	137 000
Région de Tombouctou	16	2 400 000 XOF	80 398 XOF	240 000 XOF	2 720 398 XOF
Cercles	Dire	313 567	13 065	31 357	357 989
	Goundam	432 713	18 030	43 271	494 014
	Gourma-rharous	317 496	13 229	31 750	362 475
	Niafouko	501 674	20 903	50 167	572 745
	Tombouctou	364 092	15 171	36 409	415 672
Ensemble des 3 territoires	67	6 560 000 XOF	336 893 XOF	656 000 XOF	7 552 893 XOF

6. Livrables – format du produit

La base de données mise en place doit être valorisée en la mettant à la disposition des partenaires et des usagers. Le projet ambitionne de faire de cette base de données, un outil de connaissance sur les OESS en vue de leur promotion au Mali et à l'étranger. Il nous semble, dès lors, important de valoriser ces données de manière simple, ludique, précise et interopérable. A cet effet, un site internet sera dédié à la vulgarisation. Sur ce site, une dataviz, combinant web cartographie (cartographie dynamique) et tableau de bord graphique et statistique, permettra à l'utilisateur d'accéder à une gamme de données/informations fiables. L'utilisateur pourra visualiser et télécharger, sous différents formats, les données sur des OESS et/ou des projets dans des territoires et thématiques de son choix. Par exemple, la plateforme pourra permettre à un usager d'avoir par requête/tri simple, toutes les OESS et leurs Initiatives situées dans le cercle de Bougouni et leur spatialisation communale. Au-delà des données dans des fichiers Excel, une fiche PDF donnant la situation des OESS pourrait également être mise à disposition.

Le livrable est mis à disposition dès la fin du recensement dans le 1^{er} groupe de territoires (régions de Sikasso, Mopti et district de Bamako) soit vers la fin de la première année du projet.

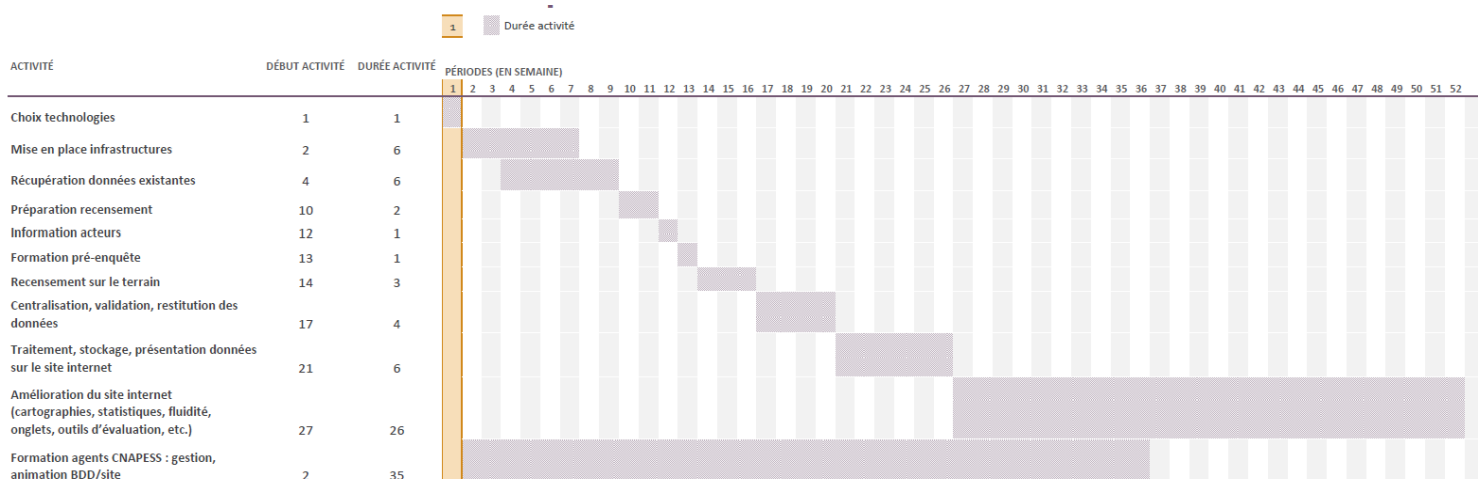
7. Management du projet

a) Chronogramme de mise en œuvre de la base de données

(1) Année 1 : principalement consacrée à la mise en place des solutions techniques et au recensement des ZE-ESS du premier groupe de notre subdivision

Le recensement dans le premier groupe et la mise en place des solutions logicielles de stockage et de présentation des données sur un site internet peuvent se faire, en partie, en parallèle comme illustré sur le diagramme de Gantt ci-dessous.

Figure 4 : Chronogramme d'activités de la première année



Les détails des activités sont donnés ci-dessous :

- **1 semaine** d'étude technique sur le choix des technologies de stockage, l'identification des serveurs d'hébergement (au Mali, à l'extérieurs, etc.), l'architecture du site internet, définition du nom de domaine du site internet, de son design ;
- **6 semaines** pour la mise en place des infrastructures physiques et logicielles (installation d'un poste au CNAPESS dédié à la gestion de l'hébergement de la base de données, abonnement à une solution d'hébergement des données et du site internet, développement du site internet devant présenter la base de données) ;
- **6 semaines** pour la récupération, le traitement et le stockage des données existantes sur les OESS au niveau des partenaires du CNAPESS (DNPSES et services déconcentrés) ;
- **2 semaines** d'organisation et de préparation au niveau du CNAPESS et ses partenaires (DNPSES, RENAPESS, etc.) avec leurs services déconcentrés (DRDSES, SLDSES.) en vue du lancement du recensement des OESS ;
- **1 semaine** d'information à l'attention des acteurs impliqués dans le recensement des OESS (prise de contact avec les autorités communales et coutumières dans les ZE-ESS concernées par le recensement) ;
- **1 semaine** de formation et de pré-enquête ;
- **2-3 semaines** pour faire le recensement (dans les territoires du premier groupe) ;
- **3 semaines** pour la centralisation (au niveau régional) et une éventuelle re-passation de questionnaires pour corriger des oublis et des erreurs éventuels ;
- **1 semaine** pour la centralisation, la validation et la restitution ;

- **6 semaines** pour le traitement, le stockage et l’affichage ludique des données collectées lors du recensement sur le site internet de la base de données ;
- **Le reste de l’année** sera consacré à l’amélioration de la présentation des données sur le site internet (les cartographies, les statistiques, la fluidité de la navigation, l’intégration de nouveaux onglets, l’amélioration des outils d’évaluation du site, etc.) et à la formation d’agents du CNAPESS sur la gestion et l’alimentation de la base de données et l’animation du site internet.

(2) Année 2 à 3 : principalement consacrées au recensement des ZE-ESS des 2ème et 3ème groupes de notre subdivision

Ces territoires seront recensés l’un après l’autre. Ainsi, pendant la deuxième année, les OESS du deuxième groupe (constitué des régions de Koulikoro, Ségou et Gao) seront concernées et pendant la troisième année, celles du troisième groupe (constitué des régions de Kayes, Tombouctou et Kidal) seront recensées. Les graphiques ci-dessous donnent les détails.

Figure 5 : Chronogramme d’activités de la 2ème et 3ème années



8. Résultats attendus et Indicateurs de performance

Grâce aux efforts fournis, les résultats suivants doivent être au rendez-vous :

- Une base de données disponible avec des informations riches, fiables, variées et accessibles sur un site internet sécurisé ;
- Une plateforme d'accès aux données sur l'ESS simple et ludique ;
- Une augmentation de la visibilité des acteurs de l'ESS et donc une vraie promotion du secteur ;
- Une communauté de travail autour de la base.

Les indicateurs de suivi envisagés sont :

- Nombre et typologie des OESS, projets et partenaires de l'ESS recensés ;
- Pourcentage de couverture du territoire national ;
- Nombre de consultations du site internet hébergeant la base de données ;
- Nombre de téléchargement de fichiers Excel et de fichiers PDF contenant des données brutes/informations et statistiques provenant de la base de données ;
- Nombre d'avis (positifs/négatifs) et de commentaires, et la qualité des appréciations laissés par les utilisateurs dans la partie "enquête de satisfaction" (portant sur l'appréciation générale de la qualité des données, leur accessibilité, leur pertinence, l'organisation des informations sur le site, la facilité de navigation, l'aspect général du site, la disponibilité de l'information recherchée, etc.) ;
- Nombre (estimation) de l'utilisation de la base dans des projets de terrain, dans des études ou encore dans des articles de recherche (nombre de citation) ;

9. Plan pour assurer la participation communautaire et la durabilité des résultats du projet

a) Participation communautaire

- Le recensement des OESS se fera auprès des acteurs dans les différentes subdivisions administratives avec l'accompagnement des autorités communales et coutumières ;
- Mise en place de mécanismes permettant aux OESS non recensées de se faire facilement répertorier avec l'aide des OESS déjà recensées dans la zone et le Service Local du Développement Social et de l'Économie Solidaire (les données de l'OESS non recensée pourront être communiquées via un appel téléphonique par exemple) ;
- Communication dans les médias locaux (et nationaux) pour sensibiliser sur l'importance du projet de base de données et pour inviter les OESS à se faire répertorier dans la base.

b) Durabilité des résultats

- Maintien de la base de données dans le temps à travers une pérennisation (sous la responsabilité du CNAPESS) :
 - o des mécanismes et méthodologies de collecte et de mise à jour des données établis avec les OESS, les DRDSES et SLDSES dans toutes les subdivisions administratives du pays ;
 - o des infrastructures (matérielles et logicielles) de l'hébergement des données et du site internet présentant les données (maintien et suivi régulier du site et des solutions d'hébergement, renouvellement des abonnements pour l'hébergement des données et du site, etc.) ;
- Continuation et amélioration de la formation des agents du CNAPESS chargés de la collecte des données, de la gestion de la base de données et de l'animation du site internet présentant les données de la base ;
- Persistance des réseaux et moyens de communication mis en place pour faciliter le répertoriage des OESS non recensées.

10. Risques du projet et actions envisagées

Tableau 6 : Risques de la composante base de données et actions envisagées

Risques	Solutions envisagées
La situation sécuritaire et/ou la difficulté d'accès pouvant rendre difficile le recensement dans certaines zones du pays	Mettre en place une stratégie permettant de collecter les informations sur les OESS de la zone via des moyens distants (passer par les collectivités territoriales, communication téléphonique, etc.), travailler avec les ONG qui interviennent dans ces zones, etc. ;
Problèmes de moyens (humains et/ou financiers) pour couvrir l'ensemble du territoire malien (notamment dans les zones ou les SLDSES ne sont pas bien présents)	S'appuyer sur les autorités administratives de la zone pour avoir les informations sur les OESS (l'idéal étant quand même de pouvoir se rendre sur le terrain afin d'avoir des données fiables et riches)
Sécurité des données stockées	Investir dans les moyens techniques et humains qui permettent de maximiser la sécurité des données
Risque de perte de données (pendant les enquêtes terrain ou une fois les données sur le serveur final)	Utilisation de formulaires papiers pendant les enquêtes terrain (solution de secours), stockage multiple à plusieurs endroits différents (proposé par plusieurs solutions d'hébergement en ligne).

Source : CPD

11. Plan de suivi-évaluation

Faire des études de suivi-évaluation environ tous les 6 mois (ou au moins à 1 an pendant le suivi annuel du PROSAC'ESS, puis à 3 ans à la fin du PROSAC'ESS) afin de s'assurer de la qualité des données récoltées, de leur état de stockage et de la bonne conduite du recensement des OESS sur le terrain en coordination avec les DRDSES et les SLDSES.

a) Plan de communication et de gestion des connaissances

(1) Communication

- Contacter tôt les autorités communales et coutumières afin d'informer et mieux préparer les OESS de leur territoire avant la venue des enquêteurs ;
- Faire des annonces dans les médias locaux et nationaux (radios et télévisions) pour informer les OESS de l'existence du projet de base de données, de ses objectifs et de son fonctionnement, et les inviter à participer au recensement ;
- Inciter les OESS à être des relais pour se passer l'information ;
- Faire la communication sur les réseaux sociaux (mettre à profit le Portail ESS Mali et ses comptes sur les réseaux sociaux à travers des annonces sponsorisées pour toucher le plus grand nombre d'utilisateurs, passer par des influenceurs bien choisis pour diffuser l'annonce auprès de leurs abonnés).

(2) Gestion des connaissances

- Analyse et interprétation des statistiques de fréquentation et d'appréciation (enquête de satisfaction) fournies sur le site de la base de données afin d'améliorer
 - o la qualité des informations présentées (lors des mises à jour régulières des données de la base ou lors de nouveaux recensements),
 - o la présentation des informations contenues dans la base et la fluidité de la navigation sur le site internet ;
- Traitement des remarques et commentaires listés lors du recensement sur le terrain afin de mieux prendre en compte les difficultés précédemment rencontrées lors de nouveaux recensements.

(3) Principaux partenaires impliqués

DNPSES, DNDS, RENAPESS, CANAM, AMAM, AMAMUS, INPS, UTM, ODHD-LCP, INSTAT et leurs services déconcentrés ; CPD. Cette dernière, constituée des bénéficiaires du Programme de Bourses d'Excellence constitue un vivier de jeunes talents maliens œuvrant pour

le développement socioéconomique du Mali et ayant en son sein des experts informaticiens et Data Scientists pouvant être mobilisés pour ce projet.

12. Budget

Tableau 7 : Budget de la composante base de données

Désignations	Coût estimatif	Remarques
Conception du site	2 500 000 F CFA	Site dynamique pour afficher les informations de la base de données sous forme de cartes, graphiques, indicateurs statistiques variés
Nom de domaine	10 000 F CFA / an	Abonnement
Hébergement du site et stockage de la base de données	200 000 FCFA / an	Hébergement pour site dynamique d'une certaine envergure + hébergement sécurisé d'une base de données conséquente (solution cloud)
Maintenance du site	500 000 F CFA / an	Corrections de bugs, mises à jour de sécurité et maintenance, référencement, évolutions, etc.
Recensement (collecte de données)	19 197 242 F CFA/an	Coût moyen par groupe de territoires et donc par an.
Total Année 1	22 407 242 FCFA	
Total sur les 3 années	62 221 726 FCFA	

Source : CPD (mai 2022)

B. Mise en place de Business Centers (BC) aux profits des acteurs de l'ESS à travers tout le pays

1. Éléments de justification

Véritables lieux de confluence, les *business centers* serviront de vitrine pour la promotion du savoir-faire des OESS. Les business centers seront organisés autour d'une boutique d'exposition et de vente, qui permettra la mise en relation des OESS avec les clients, particulièrement les clients professionnels. En plus de cette activité de vente permanente, les *business centers* sont également des espaces pertinents pour accueillir d'autres activités destinées à en accroître l'affluence et de ce fait, apporter de la clientèle à la boutique. Ainsi, des espaces spécifiques dans les *business centers* serviront à :

i) l'organisation et l'accueil des formations assurées par le CNAPESS, ce qui donnera plus de visibilité aux activités du centre, tout en rassemblant plusieurs OESS dans ces lieux destinés à la promotion de leurs produits ;

ii) l'organisation et la tenue de séminaires et conférences : les business centers serviront ainsi à bâtir des relations indispensables avec des acteurs clés comme les Universités, instituts de recherche et tout autre acteur intéressé par le secteur. Les activités menées dans cette optique peuvent prendre la forme de conférences sur l'ESS, de semaines de promotion de l'ESS, de foires, etc. Ces séminaires et conférences sont indéniablement des moments de communication autour des business centers et par conséquent autour des produits des OESS, attirant ainsi plus de clients potentiels.

2. Composition architecturale des business centers

Dans une logique multi active, les espaces suivants sont prévus dans chaque *business center*:

- **une boutique d'exposition et de vente destinée à la promotion des produits des OESS** : Cette boutique doit permettre la vente et l'exposition d'un ensemble de produits et de services locaux ou venant d'autres régions. Elle doit être accessible, aérée et spacieuse. Pour ce faire, nous estimons une superficie de 60 m² environ. Cette taille pourrait être adaptée selon les localités mais aussi selon les dynamiques constatées. A ce titre, il est préférable d'opter pour un local offrant une possibilité d'extension ;
- **Un local logistique pour la conservation de produits** : C'est le lieu de réception et de conservation des produits. Nous l'imaginons subdivisé, une partie étant réservée aux produits frais qui nécessitent une conservation particulière. Une surface moyenne de 25 m² est prévue ;

- **Une salle de formation/séminaire** : elle accueille les formations du CNAPESS destinées aux acteurs de l'ESS. Spacieuse, elle est d'au moins 50 m² ;
- **Une salle de réunion ou de travail** pouvant accueillir une quinzaine de personnes ;
- **Un local servant d'administration (bureau)** de 16 m² environ ;
- **Un magasin** de 9 m² servant de débarras ;
- **Un studio pour gardien** ;
- **Des toilettes** pour visiteurs/clients/bénéficiaires de formations ;
- **Une toilette** pour le personnel administratif.

Cette composition de base est appelée à s'adapter au contexte de chaque lieu d'implantation, et selon les besoins exprimés par les OESS dans la phase de faisabilité. En termes de superficie, l'ensemble du business center nécessite environ 300 mètres carrés.

Le plan ci-dessous donne une illustration du centre imaginé. Il est possible de réduire la surface au sol avec une densification en hauteur (R+1). Dans ce dernier cas, les salles de formations, de réunions et l'administration pourraient se situer à l'étage.

En tout état de cause, les *business centers* sont destinés à un fonctionnement durable (au-delà de la durée du projet).

Figure 6 : Illustration plan d'un *business center*



3. Lieux d'implantation

En plus de Bamako, un *business center* est prévu par région. Le projet étant déployé par phases successives, la mise en place des business centers suivra le calendrier du projet en matière de lieux d'implantation. Ainsi, les premiers *business centers* seront mis en place dans les régions ciblées dans la première phase du projet (régions de Mopti, de Sikasso et District de Bamako). A noter que ce programme d'installation des Business Centers à travers le pays n'est pas complètement figé et pourrait être ajusté en fonction des statistiques obtenues sur la répartition géographique des OESS, leur typologie et d'autres informations relatives aux réalités des OESS contenues dans la **base de données informatisée des OESS maliennes**.

La réhabilitation de bâtiments existants, idéalement propriétés de l'Etat, sera privilégiée pour l'implantation des *business centers*. En présence d'une telle possibilité, quelques mois suffiront pour opérationnaliser un business center. A défaut, la construction sur un site public est prévue. Dans cette deuxième configuration, un délai d'un à deux ans est nécessaire pour la mise en place du *business center*.

4. Mode d'organisation et fonctionnement

Les *business centers* appellent à une appropriation et une pleine implication des acteurs, notamment les OESS, dans leur fonctionnement. Ainsi, après une phase de mise en place coordonnées et portée par le CNAPESS, la gestion et l'entretien des *business centers* seront pleinement assurées par les OESS elles-mêmes. En plus de tenir la boutique d'exposition, celles-ci peuvent jouir de bureaux mis à leur disposition dans le centre.

Cet objectif de gestion autonome nécessite une implication des OESS dès la phase de faisabilité des *business centers* afin que ces lieux puissent pleinement répondre à leurs attentes. Le modèle de gestion des business centers sera élaboré avec les OESS. Le concours du RENAPESS sera particulièrement sollicité dans cette construction. Le modèle de gestion des CSCOM, à travers les ASACO, est un exemple inspirant pour l'élaboration du cadre de gestion des *business centers*.

La boutique d'exposition fonctionnera avec quelques stands permanents tenus par les OESS liés par un contrat annuel avec le *business center*, auxquels s'ajoutent des stands occasionnels pendant les foires, conférences, semaine de promotion. Quelques jours d'ouverture hebdomadaires (2 à 4 jours) sont à prévoir en temps normal (hors évènements particuliers de types foires, conférences).

Des produits venant de producteurs non-résidents, ou ne tenant pas de stands permanents, peuvent être exposés et vendus selon des modalités à définir dans le protocole de gestion des *business centers*. Pour permettre la promotion des produits non exposés auprès des clients, chaque business center sera muni d'un catalogue de produits dont la commande et la livraison sont possibles soit par l'intermédiaire du business center, soit directement auprès des producteurs. Ce catalogue sera diffusé sur un écran, sous forme de diaporama sonore pour susciter davantage l'intérêt des clients visitant la boutique.

5. Liens avec les résultats attendus du projet

Les *business centers* remplissent le rôle de promotion et de communication autour des produits des OESS et des activités du CNAPESS. Ils contribuent directement à l'atteinte des résultats attendus du projet tels que :

- Une croissance du nombre d'activités d'exposition et de promotion fondées sur la valorisation des produits d'origine durable (Label AOP) ;
- Une augmentation du nombre d'acteurs OESS dont les services et produits sont promus ;
- Une croissance du nombre de clients au niveau local, régional, national et à l'international intéressés par les produits et services des acteurs OESS soutenus.

Enfin, l'implantation des *business centers* est une occasion pour le CNAPESS d'initier une démarche de labellisation des produits des OESS, et d'encourager la formalisation des entreprises d'ESS. En effet, un label national OESS est une garantie indéniable pour la promotion internationale des productions locales.

6. Plan et chronogramme de mise en œuvre de 1 à 3 ans

La mise en place des *business centers* suivra le chronogramme général du projet, à savoir de 1 à 3 ans.

Toutefois, un fonctionnement complet des premiers centres, dans les régions ciblées dans la phase initiale, est souhaitable dès la fin de la première année. Dans les autres régions, le déploiement des centres sera progressif, l'objectif étant d'avoir un maximum de centres actifs sur la dernière année du projet, en tenant compte de leur viabilité socio-économique. Nous rappelons que les *business centers* sont destinés à une activité pérenne, s'intégrant par la suite au fonctionnement ordinaire des OESS et de leurs faitières.

7. Plan pour assurer la participation communautaire et la durabilité des résultats du projet

Les *business centers* sont destinés à la promotion et la vente des produits de l'ESS. A ce titre, une gestion autonome de ces lieux par les OESS est attendue, allant de pair avec leur implication totale dans les différentes activités prévues : tenue de la boutique, occupation des bureaux, participation aux formations, ateliers, séminaires. Par conséquent, leur participation dès la phase d'étude de faisabilité est une condition essentielle pour assurer une appropriation indispensable à la pérennité des résultats du projet.

- Des séances de réunion et d'information sont à prévoir avec les OESS et les groupements d'OESS dans chaque région, voire dans certains cercles si besoin. Ces échanges visent à adapter la structure et l'organisation des centres aux besoins et attentes des OESS ;
- Le choix des lieux d'implantation doit également être arrêté en concertation avec les OESS, afin d'assurer leur adhésion au projet ;
- Le schéma de gestion et d'organisation des *business centers* doit être élaboré en concertation et en accord avec les OESS.

Par ailleurs, l'implication du RENAPESS, des partenaires nationaux et régionaux, susceptibles d'héberger certains *business centers*, est également indispensable. Ils sont appelés à participer pleinement aux différentes phases de mise en place des centres et ce, dès l'étude de faisabilité.

La durabilité des résultats attendus du déploiement des centres pour le CNAPESS, ses partenaires, et les OESS, dépend fortement de leur implication totale dès le début du projet.

8. Risques du projet et actions envisagées

Comme tout projet économique, la mise en place des Business centers comporte des facteurs de risques. Afin de minimiser l'incidence de ces facteurs de risque, des solutions sont à envisager dès le départ du projet :

Tableau 8 : Risques de la composante business center et actions envisagées

Risques liés au Business centers	Solutions envisagées
Du point de vue du CNAPESS	
Incompréhension autour du rôle et de la responsabilité des différents acteurs impliqués dans l'animation et la gestion des Business Centers	Initier des rencontres d'échanges entre les différents acteurs en vue de clarifier les rôles et responsabilités de chacun dans la mise en place, l'animation et la gestion des Business Centers
Les difficultés liées au choix des lieux adaptés pour les BC	Capitaliser sur les lieux déjà existants (à réhabiliter), et impliquer pleinement les OESS dans le choix des lieux d'implantation
Le manque de coordination avec les partenaires régionaux dans le fonctionnement des centres	Impliquer les partenaires régionaux dans les décisions d'implantation et de gestion des centres
Le contexte social du pays, rendant la couverture nécessaire de l'ensemble des régions problématique	Adopter une progressivité dans le déploiement des centres, la couverture de l'ensemble du territoire pouvant prendre du temps. S'appuyer sur des partenaires les plus proches du terrain
Du point de vue des OESS :	
La gestion et le pilotage des BC : La non prise en compte des attentes nécessaires à l'appropriation des BC par les OESS	Clarifier la responsabilité des OESS dès le départ (la gestion des BC leur incombe après la mise en place assurée par le CNAPESS). Implication et participation des OESS dans les différentes phases de mise en œuvre, particulièrement dans la phase de faisabilité.
Une sollicitation accrue dans la gestion et l'organisation des Business centers	Assurer l'adhésion des OESS aux raisons d'être des business centers : la promotion des produits des OESS, un lieu de vente et de rencontre avec les clients et partenaires
Les conditions nécessaires à la pérennité des centres : le niveau d'activité de la boutique et l'adéquation des formations et autres actions proposées	Implication et participation totales dans les différentes phases de mise en œuvre, particulièrement dans la phase de faisabilité

9. Plans de suivi et de communication

a) Plan de suivi-évaluation

Des études de suivi sont essentielles, dans un premier temps, pour la capitalisation sur les résultats de la phase initiale dans le déploiement des *business centers* dans les autres régions. Des suivis supplémentaires sont à prévoir aux échéances suivantes :

- Étude de suivi à 6 mois de l'ouverture des centres, auprès des OESS et des différents partenaires ;
- Étude de suivi annuel des centres : pouvant s'intégrer au suivi annuel global du projet ;
- Étude de suivi de fin de projet : à la fin du projet (3 ans).

b) Plan de communication et de gestion des connaissances

La communication sur le projet de *business centers* doit permettre de toucher un maximum d'organisations susceptibles de prendre part aux activités mises en œuvre au sein des centres. En plus des canaux de communications classiques, des actions spécifiques seront mises en place :

- Des réunions d'informations dans chaque région ciblée dans la phase pilote dans un premier temps, réunissant les organisations et groupements ;
- Des affiches d'informations sur les futurs *business centers* dans les lieux stratégiques susceptibles d'accueillir des OESS : les locaux du CNAPESS et de ses partenaires (notamment le RENAPESS), les mairies, les locaux d'institutions de microfinance, etc. ;
- Publication d'annonces sur le portail ESS Mali et sur les réseaux sociaux.

En matière de gestion des connaissances (effet d'apprentissage), les *business centers* permettent au CNAPESS de mettre en place de nouvelles formes de collaboration avec les OESS, de même qu'une nouvelle perspective dans les actions de formations, proposées désormais dans les *business centers*, au plus près de l'aval de la chaîne de valeur.

Par ailleurs, à travers l'organisation des conférences et séminaires, le CNAPESS nouera de nouveaux partenariats (universités, instituts de recherche,) mobilisables dans la durée.

Au-delà de la durée du projet, la mise en place et la gestion multi-partenariale des *business centers* constitue une expérience qui sera capitalisée dans les activités futures du CNAPESS.

Principaux partenaires impliqués : RENAPESS, OESS, collectivités locales, SLDSES, partenaires techniques et financiers, Universités et centres de recherche.

10. Budget prévisionnel

Tableau 9 : Budget de la composante business center

Objectif du projet	Composantes	Actions	Indicateurs	Coût			Période de mise en œuvre
				Coût unitaire	Quantité	Montant Total	
Favoriser l'émergence d'une économie endogène à travers l'accessibilité des produits et services des acteurs de l'économie sociale et solidaire aux marchés nationaux et internationaux	Composante 1: Mise en place de Business Centers aux profits des acteurs de l'ESS à travers tout le pays	A11. Etudes de faisabilité	Entretiens réalisés, visites de terrains	10 000 000	1	10 000 000	Mai-Août 2022
			Rapport d'étude				
		A12. Etudes architecturales		20 000 000	1	20 000 000	Progressivement, au fur et à mesure des choix de lieux d'implantation.
		A13. Construction réhabilitation des anciens bâtiments pour abriter les Business Centers par localités retenues	Nombre de bâtiments construits ou réhabilités	50 000 000	10	500 000 000	Dès la fin des études de faisabilité et architecturales dans les régions pilotes sélectionnées. Construction progressive sur l'ensemble du territoire national.
		A13 bis. Equipement des bâtiments	Nombre de bâtiments construits ou réhabilités	15 000 000	10	150 000 000	
		A14. Séances de sélection avec les chambres des métiers et les faitières des OESS	Nombre de séances de sélection : 20	1 000 000	20	20 000 000	Même période que l'étude de faisabilité, afin d'impliquer les OESS le plus tôt possible dans les choix d'implantation.
			Nombre d'acteurs sélectionnés : 100				
		A15. Mise en place du mécanisme de fonctionnement par les différents acteurs	Manuels de procédure	1 000 000	10	10 000 000	Dès le lancement de la construction/réhabilitation des lieux sélectionnés.
			Séances de réunions avec les différentes parties				
		A16. Formation et information sur l'ensemble du processus	Taux de participation des acteurs	5 000 000	1	5 000 000	
A17. Suivi de l'initiative	Taux d'exécution	20 000 000	1	20 000 000			
A18. Capitalisation de l'expérience	Rapport d'évaluation	10 000 000	3	30 000 000			
	Total				765 000 000		

Source : CPD (2022)

C. Création du Portail ESS Mali

Malgré la place déjà discutée de l'ESS et des OESS dans le développement du Mali, il n'existe pas à ce jour un site internet dédié aux OESS facilitant la diffusion des informations les concernant et permettant de leur donner une plus grande visibilité. Ce vide est d'autant plus gênant dans un monde ultra connecté et digitalisé où les interactions sociales et mêmes commerciales en ligne n'ont cessé de croître depuis quelques décennies à travers le monde. Dans ce contexte, la mise en place d'un Portail ESS, un site internet complet permettant de

- Faciliter l'accès aux informations du secteur de l'ESS au Mali et aux lois et règlements afférents,
- Faciliter la mise en contact entre acteurs et partenaires de l'ESS (en s'appuyant notamment sur la base de données des OESS du Mali et le site internet présentant ses données),
- Donner une plus grande visibilité aux OESS maliennes en leur offrant un cadre virtuel leur permettant de présenter leurs produits et services au-delà de leur lieu d'implantation et au-delà des frontières maliennes, est apparue comme une nécessité évidente dans le cadre de ce PROSAC'ESS.

Pour tirer pleinement profit de la force des réseaux sociaux, véritables supports des interactions sociales sur internet à notre ère, des comptes seront créés, en complément du Portail ESS Mali, sur des réseaux sociaux bien ciblés afin de toucher un public spécifique et particulièrement des usagers jeunes et des institutions nationales et internationales œuvrant dans le domaine de l'ESS. En effet, ces réseaux sociaux seront d'excellents passerelles pour rediriger ces usagers et institutions intéressés vers le portail. L'ensemble Portail et réseaux sociaux associés joueront ainsi un rôle prépondérant dans la communication autour de la vie et des activités des OESS maliennes tout en offrant un maximum d'information sur les principaux acteurs (publics et privés) et partenaires (nationaux et internationaux) de l'ESS au Mali ainsi que les principaux projets, formations et autres types d'accompagnement qu'ils proposent dans différents endroits du pays en un instant donné. Par ailleurs, le portail et ses réseaux sociaux associés joueront un rôle important dans la communication autour du PROSAC'ESS, notamment sur les Business Center qui y seront virtuellement représentés.

1. Matérialisation du Portail ESS Mali

Sans être exhaustif, nous présentons quelques principaux types d'information qu'on pourra retrouver sur le Portail :

- **Une rubrique dédiée aux OESS (reposant principalement sur des informations provenant de la base de données des OESS maliennes) qui :**
 - présentera des informations d'ordre général sur les OESS maliennes comme un aperçu général/une synthèse cartographique et/ou des indicateurs statistiques sur ces OESS, leur répartition géographique, leur typologie et leur apport dans l'économie nationale ;
 - fera occasionnellement un zoom sur une OESS choisie au hasard (en s'assurant que chaque OESS ait la même probabilité d'apparition) en la présentant succinctement (nom, localisation, secteur d'activité, réalisations, etc.) et surtout en mettant en évidence ses principales difficultés et ses principaux besoins ;
 - présentera un lien (identifiable de façon claire) permettant de rediriger, dans un nouvel onglet, vers le site internet dédié à la **base de données informatisées sur les OESS maliennes** afin d'avoir plus d'informations brutes ou des statistiques sur les OESS découvertes sur le portail (et toutes les autres OESS répertoriées dans la base de données) : **techniquement, le site internet présentant la base de données des OESS maliennes s'intégrera dans le Portail ESS Mali ;**
 - affichera les informations urgentes à l'attention des OESS ;
- **Une rubrique *business center*** qui permettra d'élargir virtuellement le concept de *business center*. Cet espace permettra aux OESS (y compris certaines OESS qui, pour diverses raisons, ne seront pas représentées au niveau des Business Center physiques) de bénéficier d'une visibilité sur leurs produits et services au-delà des frontières maliennes. Les modalités d'apparition des produits et services d'une OESS dans cet espace virtuel seront décidées avec les OESS. Les éventuels montants payés par les OESS pour présenter leurs produits dans cet espace représenteront une entrée d'argent pour le PROSAC'ESS et le CNAPESS ;
- **Une rubrique sur l'actualité nationale et internationale sur l'ESS** (par exemples les informations du dernier conseil des ministres touchant le secteur de l'ESS et ses acteurs comme les changements institutionnels touchant les départements ministériels, les services centraux et déconcentrés de l'ESS (ministère de la Santé et du Développement Social, DNPSES, DNDS, CNAPESS, RENAPESS, DRDSES, SLDSES, INPS, CANAM, AMAM, AMAMUS, UTM, etc.)) ;
- **Une rubrique sur les évènements à venir dans le domaine de l'ESS** ou pouvant intéresser des acteurs de l'ESS (avec l'indication des dates, les zones et secteurs

d'activité concernés) : comme des projets, des opportunités de formations à l'attention des acteurs des OESS, etc. ;

- **Une rubrique sur les lois et règlements régissant le secteur de l'ESS au Mali** (comme l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) dans le domaine de l'ESS, etc.) ;
- **Une liste des partenaires nationaux et internationaux** (ONG, pays amis, etc.), avec leur domaine d'intervention dans l'ESS et leurs contacts (informations disponibles dans la base de données des OESS) ;
- **Une rubrique dédiée au CNAPESS (et à certains de ses partenaires comme le RENAPESS, la DNPSES, la DNDS, l'INPS ou encore la CANAM)** présentant leurs principales activités en cours et/ou à venir en lien direct avec les OESS. On pourra par exemple trouver dans cette rubrique des informations sur la conduite du PROSAC'ESS.

Les réseaux sociaux associés au portail reprendront à peu près les mêmes types de contenus en s'appuyant sur des images et autres éléments visuels produits spécialement pour l'alimentation desdits réseaux sociaux. Par ailleurs, les contenus publiés sur ces réseaux sociaux seront sponsorisés pour booster leur visibilité auprès du maximum d'utilisateurs parmi les publics cibles.

Le Portail ESS Mali et ses comptes sur les réseaux sociaux seront alimentés en données à travers :

- La base de données informatisées sur les OESS au Mali ;
- Des articles de presse ;
- Des documents juridiques ;
- Les gestionnaires du projet PROSAC'ESS ;
- Des informations provenant du CNAPESS et ses partenaires.

2. Management de la mise en place du Portail

a) Indicateurs

- Nombre et typologie des informations disponibles ;
- Nombre de visiteurs du site ;
- Nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux & nombre de réactions (likes, commentaires, partages, etc.) ;
- Retours, commentaires et notes des utilisateurs ;

- **Le reste de l'année :** amélioration de l'organisation des données sur le site ; formation des agents du CNAPESS dans l'alimentation et dans l'animation du site internet et des comptes sur les réseaux sociaux (apprentissage des bases pour être un Community Manager professionnel et gestion des interactions avec les usagers des réseaux sociaux et dans l'espace commentaires du site internet) ;
- **Année 2 à 3 :**
 - Purification de la présentation et du design du site ;
 - Enrichissement des informations présentées (informations plus détaillées, création de nouvelles rubriques) ;
 - Amélioration de l'organisation des informations sur le site internet ;
 - Augmentation du rythme de production et de présentation de contenus sur les réseaux sociaux ;
 - Amélioration des statistiques de consultation du site et des réseaux sociaux (adaptation de la stratégie de sponsorship des contenus, etc.) ;
 - Formation avancée des agents du CNAPESS dans la gestion du site internet et des réseaux sociaux (renouvellement des abonnements pour le nom du domaine et de l'hébergement ; meilleure compréhension des alertes de sécurité ; maîtrise des interactions avec des internautes éventuellement difficiles, etc.).

3. Plan pour assurer la participation communautaire et la durabilité des résultats du projet

a) Participation communautaire

- Permettre aux usagers de faire des remarques et suggestions d'améliorations à prendre en compte (section "enquête de satisfaction" sur le Portail ESS Mali, espaces commentaires sur les comptes associés au portail sur les réseaux sociaux) ;
- Faciliter la communication et l'interaction avec les usagers avec un Chatbot qui redirige vers des personnes physiques pour des questions complexes ;
- Tenir compte des remarques des usagers sur les réseaux sociaux ;
- Permettre des interactions avec les usagers sur certaines questions, soit via la messagerie privée sur les réseaux ou même dans l'espace commentaire quand cela est approprié.

b) Durabilité des résultats

- Continuité du portail (et ses réseaux sociaux associés) dans le temps avec une pérennisation (sous la responsabilité du CNAPESS) de ses infrastructures matérielles et logicielles (maintien et suivi régulier du site internet et de son hébergement) ;
- Maintien des mécanismes d'alimentation du site internet et des réseaux sociaux associés en informations sur les OESS et les autres acteurs de l'ESS au Mali ;
- Continuation et amélioration de la formation des agents du CNAPESS chargés de la gestion et l'animation du site ;
- Persistance des réseaux et moyens de communication mis en place pour communiquer sur l'existence et l'utilité du portail.

4. Risques du projet et actions envisagées

Tableau 10 : Risques relatifs à la composante Portail ESS

Risques	Solutions envisagées
Exposition aux cyberattaques	Investir dans des solutions technologiques sécurisées et avoir des spécialistes de la sécurité informatique pouvant intervenir en cas d'attaque ou juste pour s'assurer que tout se passe bien
Potentielle difficulté d'accès à certaines technologies indisponibles dans certaines régions du monde	Faire attention à ce point dans les études de faisabilité et lors des choix des technologies
Accès / qualité internet (pouvant jouer sur la fluidité de la navigation)	Prendre en compte le débit de l'internet dans le pays lors du choix de la solution d'hébergement du site
Niveau d'instruction au sein des OESS, barrière de la langue et de l'accès à l'internet par les acteurs des OESS	Inclure les réseaux sociaux fonctionnant convenablement avec la voix et ne nécessitant pas forcément d'être instruits pour son utilisation (comme WhatsApp) ; Mettre des points d'accessibilité au niveau de chaque Business Center pouvant renseigner, informer les acteurs des OESS de la zone à partir des informations sur le portail
Exposition aux critiques de toutes sortes avec des usagers potentiellement difficiles	Avoir des professionnels dans la gestion/animation du site et des réseaux sociaux (Community Managers professionnels)

5. Plan de suivi-évaluation

- Étude régulière des statistiques des différents sites et comptes sur les réseaux sociaux et exploitation de ces statistiques afin d'améliorer la visibilité du Portail et des comptes sur lesdits réseaux sociaux ;
- Exploitation de la Foire Aux Questions (FAQ) du site et des réactions sur les réseaux sociaux associés au site pour enrichir les informations affichées sur le site ;
- Suivi-Évaluation de la mise en place et du fonctionnement du portail et de ses comptes associés sur les réseaux sociaux à 6 mois, lors du suivi annuel du PROSAC'ESS et à la fin du PROSAC'ESS (à 3 ans).

6. Plan de communication et de gestion des connaissances

a) Communication

- Communication, par des agents dédiés, sur l'existence, l'utilité et l'utilisation du Portail ESS Mali et des réseaux associés auprès des acteurs des OESS au sein des Business Centers ;
- Communication sur l'existence et l'utilité du portail grâce aux médias classiques (radios, télévisions), et surtout grâce à certains influenceurs bien identifiés sur les réseaux sociaux ;
- Sponsorisation des contenus des réseaux sociaux associés au Portail.

b) Gestion des connaissances

- Analyse et interprétation des statistiques de fréquentation et d'appréciation (enquête de satisfaction) fournies sur le site du portail et sur les comptes associés sur les réseaux sociaux afin d'améliorer la qualité des informations présentées, la présentation des informations, la fluidité de la navigation sur le site internet, la visibilité des contenus (choix stratégique des contenus à sponsoriser) ;
- Étude et valorisation des échanges (questions / réponses entre utilisateurs avec éventuellement l'intervention de certains agents en charge de l'animation du portail) dans la FAQ ou dans les espaces commentaires sur les réseaux sociaux où des utilisateurs peuvent fournir des informations utiles sur l'ESS au Mali (qui ne seraient pas encore disponibles sur le site).

c) Principaux partenaires impliqués

Les services centraux et déconcentrés de l'ESS (DNPSES, DNDS, RENAPESS, CANAM, AMAM, AMAMUS, INPS, UTM, ODHD-LCP, INSTAT, etc.) et la CPD.

7. Budget prévisionnel

Tableau 11 : Budget de la composante Portail ESS

Désignations	Coût estimatif	Remarques
Conception du site	2 500 000 F CFA	Site vitrine professionnel complet suffisamment sécurisé (certificat SSL) avec un design spécifique
Nom de domaine	10 000 F CFA / an	Abonnement
Hébergement site	100 000 FCFA / an	Hébergement pour site dynamique d'une certaine envergure
Maintenance du site	500 000 F CFA / an	Corrections de bugs, mises à jour de sécurité et maintenance, référencement, évolutions, etc.
Production de contenus pour l'alimentation des réseaux sociaux (25 000 F CFA par mois)	300 000 F CFA / an	
Total Année 1	3 410 000 FCFA	
Total sur les 3 années	5 230 000 FCFA	

Source : CPD (mai 2022)

D. Mise en place de centres d'Appui conseil et de formation continue

1. Justification et description

Ces centres seront mis en place à l'attention des acteurs de l'entrepreneuriat ESS en vue du renforcement continu de leurs compétences et l'amélioration constante des produits et services offerts à la consommation. Les résultats issus des études précédentes conduites par le CNAPESS ont montré que le besoin de formation continue et de renforcement des capacités des OESS sont parmi les plus pressants, tout comme ceux liés à l'accès au marché et à la promotion de leurs produits. Bien que des formations classiques soient conduites, nous déduisons des résultats de ces études que des formations complémentaires plus adaptées à la spécificité des OESS sont indispensables. Ainsi, cette composante du PROSAC'ESS a un double objectif. Dans un premier temps, nous mettrons en place une expérimentation qui vise à faire émerger du terrain, des besoins nouveaux en formation et en conseil des acteurs de l'ESS au Mali. Puis, les résultats de l'expérimentation permettront, dans un second temps, de renforcer l'offre existante de formation de manière qualitative et quantitative.

Cette expérimentation sera portée par des enseignants-chercheurs, partenaires du CNAPESS dans le cadre de leurs activités de recherche. A l'issue de l'expérimentation, le CNAPESS disposera d'une connaissance approfondie sur les besoins en formation et en conseil des acteurs de l'ESS au Mali en fonction de la localité et du secteur d'activité. Notons également que la mise en place de la base de données sur les OESS aidera à recenser les besoins en formations dans la mesure où des difficultés rencontrées seront en partie connues.

À la suite des formations proposées, les participants disposeront des outils et des compétences nécessaires à la poursuite et au développement de leurs activités.

D'ores et déjà, nous avons constaté deux axes d'amélioration :

- d'une part, les formations proposées sont de nature managériale et s'adressent en premier lieu aux gestionnaires des coopératives et autres groupements. Par conséquent, les personnes situées en première ligne de la chaîne de valeur (les agriculteurs, les artisans, les transformateurs de produits locaux pour ne citer que ces exemples) ne bénéficient pas de contenus de formation adaptés à leurs besoins réels ;
- d'autre part, la méthodologie de proposition des contenus de formation est généralement descendante, partant de l'organe fédérateur vers les acteurs locaux. Le secteur de l'ESS se distingue par la place qu'y occupent la participation des membres,

la gouvernance démocratique (pour la coopérative) et l'importance de l'implication des acteurs locaux. Il est donc important de tenir compte de ces aspects dans la construction même des contenus de formation. Une telle démarche inclusive contribue à l'amélioration du pouvoir d'action des bénéficiaires.

Cette composante du PROSAC'ESS vise à élargir les types de bénéficiaires effectifs des formations proposées par le centre et de coconstruire les thématiques de formation avec les acteurs de terrain à travers une méthode de recherche-action. Dans cette perspective, une méthodologie de recherche-action sera menée afin de recueillir les besoins du public cible. Les données collectées à travers des entretiens et groupes d'échanges (en plus de celles collectées sur les besoins en formation des OESS lors de la création de la **base de données informatisées sur les OESS maliennes**), serviront de support pour proposer des formations à même de répondre aux besoins identifiés. A l'issue de la recherche, il s'agira de développer et de proposer différents contenus de formations sur des sujets divers et variés en fonction des thèmes ayant émergés. Nous présentons à titre indicatif quelques exemples de contenus qui pourraient émerger :

- **Contenus généraux (format collectif) :**
 - sensibilisation à l'ESS : guide des acteurs du secteur au Mali, connaissance du secteur
 - comprendre les notions de : modèle économique, chaînes de valeur
 - sensibilisation au microcrédit
 - monter un projet de financement
 - stratégie commerciale : étude de marché/ du besoin
 - communication et marketing : emballage, présentation produits, usage des réseaux sociaux
 - formation en plaidoyer
- **Contenus selon le secteur d'activité (format collectif) :**
 - acheminement des produits agricoles
 - maîtrise de la chaîne de valeur
 - sensibilisation aux normes internationales

La situation des personnes déplacées internes (PDI) étant une préoccupation nationale de premier plan et constituant à ce titre un axe important de ce PROSAC'ESS (**formation et accompagnement en faveur des jeunes (femmes et hommes) issus des populations de déplacés internes (FAJEDI)**), la facilitation de leur intégration sera considérée lors du

développement des différents contenus de formation (sur lesquels la FAJEDI pourrait s'appuyer).

2. Modalités

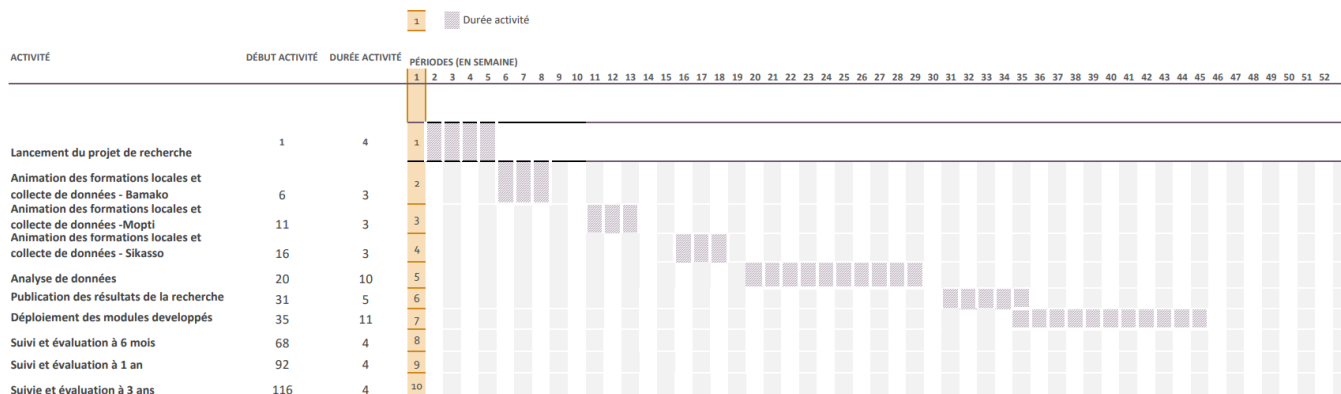
Les formations et enquêtes auront lieu en présentiel dans différentes localités sur le territoire. Nous ciblons les zones d'interventions suivante pour la première année : le district de Bamako (rives droites et gauche), la région de Sikasso (Sikasso et Kadiolo /Zégoua) ainsi que la région de Mopti (Sévaré et Djenné).

3. Parties prenantes concernées

- bénéficiaires formation
- formateurs
- chercheurs associés, enquêteurs
- partenaires du centre : universités, centres de formation, ONG

4. Plan et chronogramme de mise en œuvre 1 et 3 ans

Figure 9 : Diagramme de Gantt – composante formation, appui-conseil



a) Volet Recherche-action

- Recueil des besoins : entretiens, groupes d'échanges à l'issue des formations ; données collectées sur les besoins en formation des OESS disponibles dans la **base de données informatisées sur les OESS maliennes** ;
- Analyse des données collectées ;
- Restitution aux acteurs ;
- Proposition de nouveaux contenus de formation : phases tests, et déploiement à l'échelle nationale. Ces formations seront assurées par des formateurs itinérants.

b) Volet renforcement des contenus de formation existants :

- Appel à projet auprès des spécialistes et experts sur les thèmes qui émergeront de la phase de recueil des besoins ;
- Sélection : en fonction de l'expérience, la pertinence du contenu proposé ;
- Lancement de la première phase : échelle région, cercle, village et prise en compte du maximum de secteurs d'activités possible ;
- Evaluation des résultats de la phase 1 ;
- Déploiement des contenus à une échelle plus large.

5. Plan pour assurer la participation communautaire et la durabilité des résultats du projet

La participation communautaire occupe une place essentielle dans cette composante du projet. Le CNAPCESS inclura les bénéficiaires des formations dès la phase de réflexion sur leurs besoins de formations. Ainsi, plusieurs éléments doivent être pris en compte. D'abord, il est indispensable de considérer parmi les critères de sélection des formateurs les éléments suivants : connaissance des métiers, des territoires et des langues locales. Puis, le projet prévoit un temps de pédagogie sur les objectifs de la phase recherche. Ensuite, la participation communautaire sera maintenue à travers l'association des acteurs de l'ESS (aux niveaux local, régional et national) dans le projet de recherche. Le CNAPCESS mettra en place une commission collégiale composée de membres du comité pédagogique et scientifique du CNAPCESS, d'un ou plusieurs délégués représentants de la population formée, et des membres des universités partenaires. Enfin, le projet prévoit des temps et espaces de restitutions auprès des participants dans les phases intermédiaires.

6. Risques du projet et actions envisagées

Tableau 12 : Risques relatifs à la composante formation, appui-conseil

Risques	Solutions envisagées
Du point de vue du CNAPESS	
Dépendance du projet au contexte sanitaire et sécuritaire du pays	Coûts d'accès au terrain
Du point de vue des OESS	
Non-exhaustivité des secteurs d'activité et/ou des territoires inclus dans le projet	Plan de progression sur 3-5-10 ans qui prévoit un élargissement des secteurs d'activité et des territoires
Incompréhension de l'intérêt du projet	Un temps de pédagogie est prévu pour expliquer la démarche

Source : CPD (mai 2022)

7. Plan de suivi-évaluation

Il est important de suivre la progression de ce projet. Au-delà des temps de restitution prévu aux participants, un suivi/évaluation doit être prévu lors des étapes suivantes :

- Phase recherche-action : à la mi-parcours et à la fin
- Phase déploiement des modules de formation : à la fin des sessions de formation, à la fin du programme pour une évaluation globale

Il est important de prévoir une évaluation globale du programme 6 mois, 1 an et 3 ans après le déploiement des premiers programmes conçus.

8. Plan de communication et de gestion des connaissances

a) Communication

- Publication de supports de communication via des partenaires du centre ;
- Publication des ressources produites auprès des partenaires du centre ;
- Bouche à oreille dans le réseau des acteurs de l'ESS ;
- Mise à profit du Portail ESS Mali et de ses comptes sur les réseaux sociaux pour faire connaître l'existence et les thématiques de formation proposées par le CNAPESS.

b) Gestion des connaissances

Le CNAPESS créera une base de stockage des contenus et supports créés par les spécialistes dans le cadre des formations dispensées.

Il publiera les résultats de recherche (enquête de terrain sur les besoins en formation des acteurs sur le terrain) auprès de ses partenaires. Les résultats de ce travail pourraient intéresser l'ensemble des acteurs de l'écosystème de l'ESS, de la formation professionnelle, de l'entrepreneuriat et du monde universitaire.

9. Budget

Le budget annuel de cette composante est estimé à 21 millions 440 mille FCFA, soit 64 millions 320 mille FCFA sur 3 ans. Une partie du budget total de cet axe est comprise dans le budget de fonctionnement du CNAPESS à travers la mise à disposition des salariés du département formation, développement d'outils, appui et conseil ; ainsi que le développement de partenariats avec les universités partenaires. La part du budget prise en charge par le CNAPESS représente 66% du budget total de cette composante du projet. Le financement recherché (34% du budget) porte sur les coûts d'implication de l'équipe de chercheurs dans le projet : participation aux formations pour la collecte des données, analyse des données, suivi et évaluation.

Tableau 13 : Budget de la composante Appui-conseil

	Actions	Coût estimatif	Unitaire	Total (1 an) en FCFA	Total sur 3 ans (en FCFA)	Remarques
Phase de collecte	Chef de département Formation-Dévt d'outils-Appui- Conseil	Salaire mensuel de 230 000 FCFA + Support de 8 postes du service	1 170 000 FCFA/ mois	14 040 000	42 120 000	Coordination générale du projet - CNAPESS Cout supporté
	Formations CNAPESS			140 000	420 000	Cout supporté par le CNAPESS
	Chercheurs associés au projet (3)			210 000	630 000	Financement recherché
	Perdiem personnes formées	Total de 150 personnes formées	5000 FCFA/jour	750 000	2 250 000	Financement recherché
Phase d'analyse des données	Analyse des données et résultats de la recherche	Tarif du journalier consultant (3 chercheurs) sur 5 jours	150 000 FCFA/ jour	2 250 000	6 750 000	Financement recherché
	Suivi et évaluation					
	6 mois	Tarif du journalier consultant (3 chercheurs)	150 000 FCFA/ jour	1 350 000	4 050 000	Financement recherché
	1 an	Tarif du journalier consultant (3 chercheurs)	150 000 FCFA/ jour	1 350 000	4 050 000	
	3 ans	Tarif du journalier consultant (3 chercheurs)	150 000 FCFA/ jour	1 350 000	4 050 000	
					-	
				-		
TOTAL				21 440 000	64 320 000	
Part supportée par le CNAPESS				14 180 000	42 540 000	
Part financement recherché				7 260 000	21 780 000	

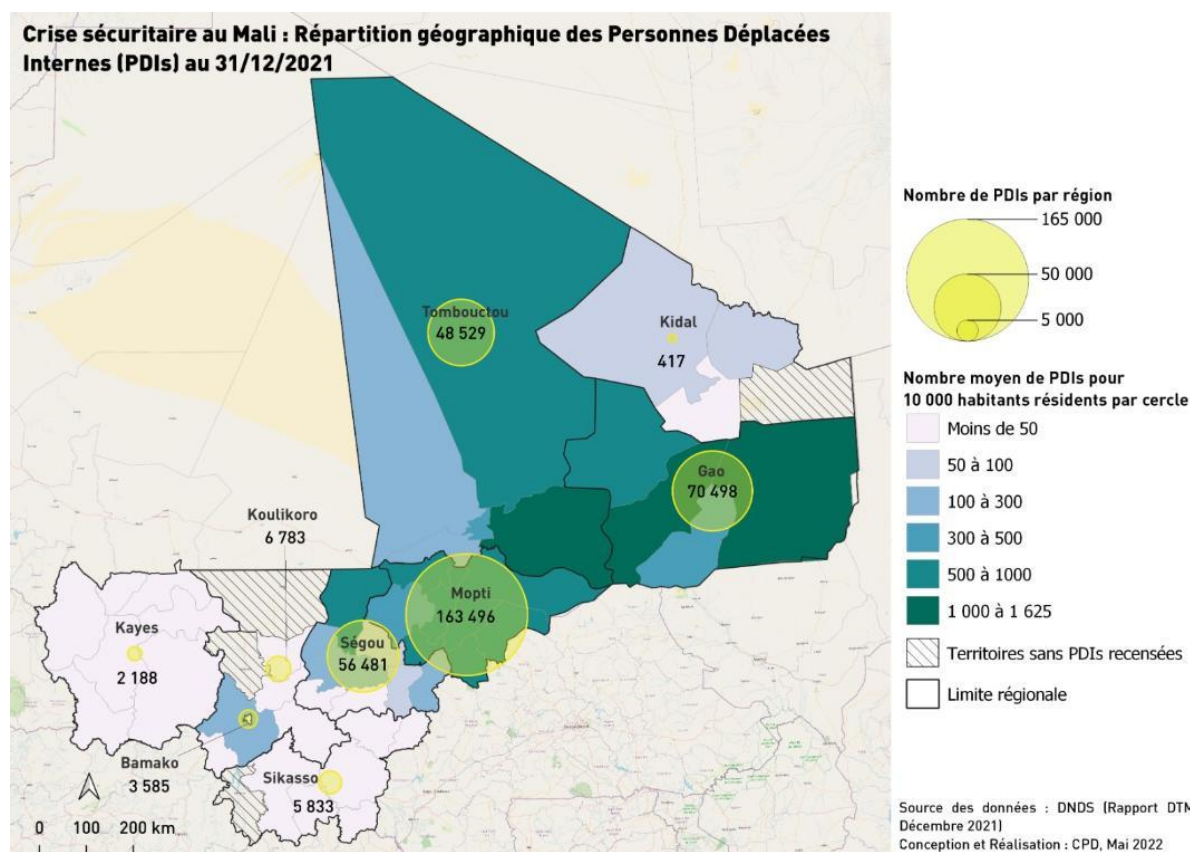
E. Mise en place d'un dispositif de formation et d'accompagnement en faveur des jeunes issus des populations de déplacés internes (FAJEDI)

1. Contexte et objectif spécifiques du projet

En raison de la crise multidimensionnelle qui sévit au Mali, dans de nombreuses localités, les populations ainsi que les activités ont été profondément affectées. Des familles entières, à cause de l'insécurité, ont pris le chemin de l'exil. S'il convient de noter que 659 005 personnes déplacées internes (PDI) sont rentrées chez elles entre septembre 2012 et décembre 2021, il est également important de mentionner que pas moins de 350 110 PDI, soit 62 088 ménages, ont été enregistrés et identifiés en décembre 2021 dans tout le pays comme ayant quitté leur domicile pour des raisons de sécurité, selon le gouvernement et ses partenaires dans le cadre du programme Matrice de suivi des déplacements (DTM) (DNDS, 2021)⁸. Un nombre important de PDI résident actuellement dans les centres d'accueil de Mopti, Ségou, Gao, Tombouctou, et Ménaka et dans une moindre mesure dans les localités de Bamako et Sikasso (Carte ci-dessous). Ces centres, à l'origine temporaires, sont devenus des résidences permanentes. Dans certains de ces établissements, les conditions de vie laissent à désirer, les infrastructures de base font défaut, et beaucoup de familles sont sans repère et perspective.

⁸ Direction nationale du développement social (DNDS). (2021). *Matrice de suivi des déplacements (DTM) : Rapport DTM-Décembre 2021*. Ministère de la santé et du développement social, République du Mali.

Figure 10 : Répartition géographique des Personnes Déplacées Internes au 31/12/2021



Source : CPD à partir des données de la DNDS

Malgré les nombreux efforts consentis par les pouvoirs publics notamment par la DNDS, la situation de ces nouveaux résidents dans les centres urbains est loin d’être enviable. De même, quelques organisations de l’économie sociale et solidaire (OESS) de façon parcellaire et éparse se sont intéressées à leur cas. Mais, faute de ressources suffisantes, leur approche s’est fondée sur des appuis temporaires et donc fragiles, laissant une grande partie de ces populations, notamment les plus jeunes, dans des situations encore plus délicates. Ces jeunes sont très vulnérables et susceptibles d’être tentés et approchés pour différents types d’activités, y compris criminelles. Il nous apparaît nécessaire de proposer des solutions adéquates à ces jeunes afin qu’ils ne sombrent pas dans la criminalité et le banditisme, et d’empêcher certains de rejoindre les groupes armés ou terroristes.

Dans ce contexte, nous pensons que dans le cadre de ce projet PROSAC’ESS, un soutien plus durable, plus inclusif et mieux structuré à l’endroit des groupes de jeunes, femmes et hommes, issus de ces populations déplacées, est plus qu’indispensable. Il s’agit de les aider à s’insérer ou se réinsérer plus sereinement dans la vie économique et sociale de leur lieu de résidence

actuel ou, à réintégrer l'économie de leur région d'origine dans le cadre du processus de sécurisation et de retour de l'administration dans les zones autrefois en situation d'insécurité.

Plus précisément, ce volet intitulé dispositif de formation et d'accompagnement en faveur des jeunes issus des populations déplacées internes (FAJEDI) s'intéresse, à travers les jeunes, aux familles et personnes déplacées internes (PDI) victimes directes de la crise, en offrant des opportunités de formation de qualité par des experts certifiés, un appui à la mise en place d'activités collectives pérennes et la promotion des produits et services issus de ces activités. En regroupant les jeunes au sein d'entreprises dites coopératives, il s'agit de créer de nouvelles opportunités de vivre ensemble fondées sur l'objectif principal de recoudre le tissu social et de renforcer la cohésion entre les communautés. Par la mise en commun des facteurs productifs et de leur finalité, il s'agit de réanimer l'esprit coopératif et de solidarité chez les jeunes issus de diverses communautés. A travers l'entreprise coopérative, ce cadre permet aux jeunes PDI d'accorder une plus grande attention à l'atteinte à la fois de leur propre bien-être et de celui des membres associés dans le groupe. Le fait de faire travailler ensemble les jeunes partageant les mêmes aspirations ou proches, et qui ne sont pas nécessairement de la même communauté et du même sexe, permet d'enrichir et d'élargir les perspectives en ravivant l'importance des principes de solidarité et d'entraide. En outre, les activités collectives sont nécessaires pour assurer et maintenir un certain niveau de contrôle entre jeunes au sein des groupes.

Plus globalement, cela répond et participe à l'objectif de solidarité et d'inclusion sociale et économique de toutes les couches de la population malienne, sans exclusive. L'objectif recherché est d'accompagner les jeunes issus des populations déplacées vers la réalisation d'un projet de vie, soit par l'entrepreneuriat, soit par un retour plus aisé dans les zones pacifiées. Tel que présenté, ce projet comporte deux volets : un volet formation et accompagnement technique, et un volet montage et mise en route d'activités.

2. Recensement, étude des besoins et évaluation technique et économique

L'une des premières étapes avant le ciblage des jeunes est leur identification ou leur recensement. Les statistiques actuelles de la DNDS (2021) fournissent quelques indications. Au 31 décembre 2021, 176 sites de PDI ont été identifiés à travers le pays où plus de 350 000 personnes se sont installées, dont 55% des femmes. La répartition des PDI par âge montre que 64% des personnes sont âgées de 0 à 17 ans, 34% sont âgées de 18 à 59 ans et les 2% restant

ont plus de 60 ans. Deux éléments apparaissent clairement de ces statistiques, les PDI sont majoritairement jeunes avec une plus grande proportion de femmes.

La principale raison de leur arrivée sur ces sites est liée à l'insécurité (conflits armés et tensions intercommunautaires) dans leur zone de résidence habituelle. Une proportion non négligeable (7%) a été déplacée pour des raisons liées aux catastrophes naturelles, et dans 25% des 176 sites de déplacement évalués les femmes ne se sentaient pas en sécurité. Les besoins dans les sites semblent être énormes et multiples (tableau 1). Si le besoin d'assistance alimentaire se présente comme le plus urgent (91%), il n'en demeure pas moins que les besoins d'aide en matière d'abris (51%), d'assistance monétaire ou cash (42%), d'eau potable (39%), d'accès aux soins de santé (31%) et de travail/moyen de subsistance (6%) sont également considérés comme des priorités.

Tableau 14 : Besoins prioritaires exprimés par les populations déplacées dans les sites

Besoin d'assistance	Proportion
Alimentaire	91%
Habitat de qualité	51%
Financier	42%
Accès à l'eau potable	39%
Santé	31%
Moyen de subsistance/travail	6%
Scolarisation	3%

Source : DNDS (2021)

Il est indispensable de trouver des réponses adaptées aux besoins urgents exprimés par les PDI, et c'est ce que de nombreux acteurs, y compris OESS, font ou tentent de faire sur le terrain mais avec des moyens limités face à l'ampleur des besoins. Nous en déduisons que ces réponses ne seront que passagères pouvant déboucher dans de nombreux cas sur une forme de cercle vicieux qui s'auto entretiendrait. Très peu d'acteurs semblent s'intéresser aux actions de développement, c'est-à-dire aux actions et activités qui contribueraient à une amélioration substantielle et constante de la position dans laquelle se trouvent nombre de PDI. C'est la raison pour laquelle, identifier des moyens de subsistance pour une sortie durable de cette condition paraît plus efficace surtout pour les jeunes. Ainsi, la création de nouvelles

opportunités par le biais de la formation et de la mise en place d'activités économiques plus pérennes paraît plus adaptée pour les populations déplacées, tant pour celles qui voudraient rester dans les zones/villes de résidence actuelle que pour celles qui manifestent le souhait de retourner dans leur région d'origine.

Par ailleurs, la répartition selon l'âge des PDI fournit très peu d'informations sur les caractéristiques spécifiques aux différentes classes d'âge, en particulier celles des jeunes, femmes et hommes, (20-35 ans). La tranche d'âge 18-59 ans au sein de laquelle se trouvent les jeunes est très large et hétérogène. Pour cela, nous réaliserons un recensement plus actualisé des personnes déplacées afin d'estimer le nombre de ménages/personnes affectées par les crises sécuritaires dans les centres d'accueil retenus/sélectionnés des régions retenues pour la première phase du projet⁹- le district de Bamako et les régions de Mopti et de Sikasso. Cela permettra d'analyser les caractéristiques sociodémographiques des PDI (genre, âge, occupations, structure familiale, etc.) et leurs conditions de vie (logement, santé, éducation, transports, ...) plus particulièrement celles spécifiques aux jeunes.

Ensuite, une analyse/étude sera menée auprès des jeunes (20-35 ans) dans un souci d'apprécier qualitativement les besoins des jeunes, hommes et femmes, de déterminer leur degré de réintégration dans leurs lieux de vie (emploi, sécurité et accès aux documents personnels) et d'évaluer leurs intentions en termes de solutions durables.

Enfin, une évaluation technique et économique des projets d'activités retenus suite aux besoins exprimés par les jeunes sera réalisée afin de mieux calibrer techniquement et financièrement des aspects particuliers liés à la nature et aux coûts d'investissement et de fonctionnement des différents types d'activités. Les études seront menées par des équipes de consultants recrutées à cet effet. Les résultats de ces études permettront de confirmer ou non les hypothèses/postulats initiaux d'un besoin de soutien progressif aux jeunes des populations de déplacés internes (PDI) établies dans les centres d'accueil du pays.

3. Formation et types de formation

La formation à prodiguer aura une double vocation : d'une part, renforcer l'éducation entrepreneuriale ainsi que le développement des compétences des jeunes issus des populations déplacées qui avaient déjà une activité, et d'autre part, créer chez ces jeunes l'envie de lancer

⁹ Il en sera de même pour les autres régions dans le cadre des phases 2 (Koulikoro, Ségou, Gao) et 3 (Kayes, Tombouctou et Kidal) du projet.

une activité économique entrepreneuriale à vocation solidaire. L'objectif est de concevoir des contenus de formation qui puissent faciliter la création d'activités plus innovantes et à impact social.

Les formations à monter et à dispenser, qui seront à la fois générales et spécifiques, **émaneront des besoins exprimés par les jeunes femmes et hommes identifiés et sélectionnés dans le cadre du projet.**

A titre d'exemple de formation, si une proportion non négligeable de jeunes, ayant été agriculteurs dans leur village ou région d'origine, souhaitent exercer une activité dans le secteur agricole, le CNAPESS pourra monter et proposer des formations plus ou moins proches de ce domaine d'activité. Toutefois, si l'exercice de cette activité dans le voisinage proche ou en ville devait être difficile, une alternative pourrait être proposée : l'agro-sourcing qui consiste en l'identification et l'achat de produits agricoles dans les villages environnants et leur revente dans les centres urbains et péri-urbains pourrait être plus adapté. De même, une formation dans l'achat et vente de matériels agricoles (irrigation, fertilisants, autres produits organiques de plus en plus demandés) pourrait être pertinente.

Des formations dans le domaine des services classiques, tels que de livraison, restauration, nettoyage, etc. dans le cadre d'entreprises coopératives peuvent être conçues et adaptées.

D'autres types de formation aux techniques de l'agro-transformation ou de l'artisanat et à la compréhension et la maîtrise du rôle de l'ensemble des acteurs le long des chaînes de valeur pourraient également être renforcées.

Pour les plus jeunes, la formation aux services digitaux ou numériques appliqués à l'agriculture, à l'artisanat, à la transformation, à la vente en ligne, au marketing et à la promotion des services par des experts certifiés est devenue une nécessité pour la création des entreprises solidaires innovantes et leur visibilité.

La formation dans le domaine du commerce équitable, la création de labels bio et de produits d'Appellation d'Origine Protégée (AOP), le tourisme solidaire ne doivent pas être négligés. Par exemple, du fait de la crise sécuritaire, de nombreuses zones de tourisme ont été abandonnées. La restauration progressive de la sécurité et de la paix pourrait permettre de relancer les secteurs du tourisme et du transport. L'accès à ce type de formation dans le cadre d'une entreprise solidaire peut aider à anticiper ce regain d'activité.

Les formations seront dispensées gratuitement aux jeunes femmes et hommes et groupes sélectionnés. Leur coût sera couvert par le projet. Elles se feront principalement dans les locaux

du CNAPESS et le cas échéant dans ceux de ses partenaires régionaux. Une partie des formations sera consacrée à des visites (terrains) d'entreprises solidaires ou coopératives dont les activités sont proches de celles que souhaitent exercer les jeunes sélectionnés.

4. Structuration des groupes et modèle d'entreprise

Les activités de formation et d'appui conseil se feront sur la base de regroupements des personnes dans des groupes de petite taille de cinq personnes en moyenne afin de faciliter la gestion de ces groupes. Chaque groupe, en fonction de la nature des activités, devra spécifier des rôles ou fonctions pour chacun de ses membres, et par la même occasion choisir son représentant.

Plusieurs éléments devraient être pris en compte dans la constitution des groupes, notamment le facteur âge ou celui de la région ou localité d'origine. En fonction du type d'activités exprimé comme souhaité, le projet mettra en place des groupes plus ou moins homogènes afin de limiter les difficultés potentielles qui peuvent survenir dans la gestion et la gouvernance de ces groupes. Par exemple, pour des jeunes qui expriment le désir de retourner dans leur localité d'origine, il ne sera pas déraisonnable de constituer certains groupes en fonction de la région d'origine, selon le niveau de vœux exprimés.

De plus, la forme associative de ces groupes devrait reposer sur le modèle coopératif ou tout autre plus incitatif pour les néo-entrepreneurs. Une formation dans ce sens pour montrer les avantages et les inconvénients des formes d'organisation possibles pourrait être utile. Aussi, l'enregistrement et donc l'identification des groupements auprès des services publics contribuera à leur domiciliation et à leur formalisation. Cette forme aura l'avantage, grâce au numéro d'identification, de ne pas être un obstacle à la mobilité de ces entreprises coopératives.

5. Accompagnement dans la mise en place d'activités

A l'issue des formations, tous les groupes sélectionnés et qui auront suivi toutes les formations jugées essentielles, démontrant ainsi leur sérieux, seront soutenus financièrement pour l'achat de matériel ou la location de locaux pour la conduite des activités dans le cadre de l'investissement initial en plus d'un fonds de roulement (pour une durée estimée de 3 à 6 mois en fonction de la nature de l'activité et le besoin de financement) qui leur sera versé progressivement via les services digitaux (SAMA Money par exemple). Cette approche progressive repose sur l'importance d'apprécier qualitativement le professionnalisme des groupes constitués et de leurs membres. A cet égard, un partenariat avec SAMA money, afin

de suivre les pratiques et l'utilisation des services financiers, sera très utile. De cette manière, le projet participera aussi à l'inclusion financière au sein des populations de déplacés internes.

6. Suivi des groupes et des activités et appui-conseil

Le suivi des groupes est fondamental pour la réussite du projet. Trois types de suivis seront nécessaires : un suivi à distance, un suivi sur le terrain et des visites régulières des bénéficiaires dans les centres du CNAPÉSS afin de discuter des progrès réalisés par les entreprises coopératives, mais aussi de nouveaux besoins et leur prise en compte.

Par ailleurs, le cadre offert lors des sessions de formation théorique et pratique aux jeunes leur permet de mieux se connaître avant le lancement des activités. De même, la répartition des rôles aidera à être plus efficace. Dans tout groupe, des problèmes peuvent survenir. Les groupes doivent créer un cadre d'échange interne sur ce sujet. Aussi, le CNAPÉSS, en collaboration avec la DNDS et les groupes, doit identifier des facilitateurs/médiateurs au sein des communautés dans les centres d'où résident les jeunes, auxquels ils pourront se référer pour résoudre leurs différends quotidiens. Le cas échéant, ces groupes, par le biais de leurs membres, individuellement ou collectivement, devront rendre compte régulièrement au CNAPÉSS afin de discuter des besoins techniques et opérationnels de leur entreprise et de toute difficulté liée à la gestion du groupe.

Chaque groupe ou entreprise coopérative bénéficie d'un suivi technique et gratuit pendant 18 mois à partir du lancement de l'activité.

7. Régions et zones d'intervention

Le projet FAJEDI sera mené en synergie avec les autres composantes précédemment présentées afin d'amplifier l'impact du projet PROSAC'ESS. Pour cela, il sera conduit dans les mêmes régions et zones sélectionnées. Le choix des centres d'accueil d'intervention sera validé avec l'appui des services publics déconcentrés chargés des questions liées à l'accueil des populations déplacées du fait de l'insécurité.

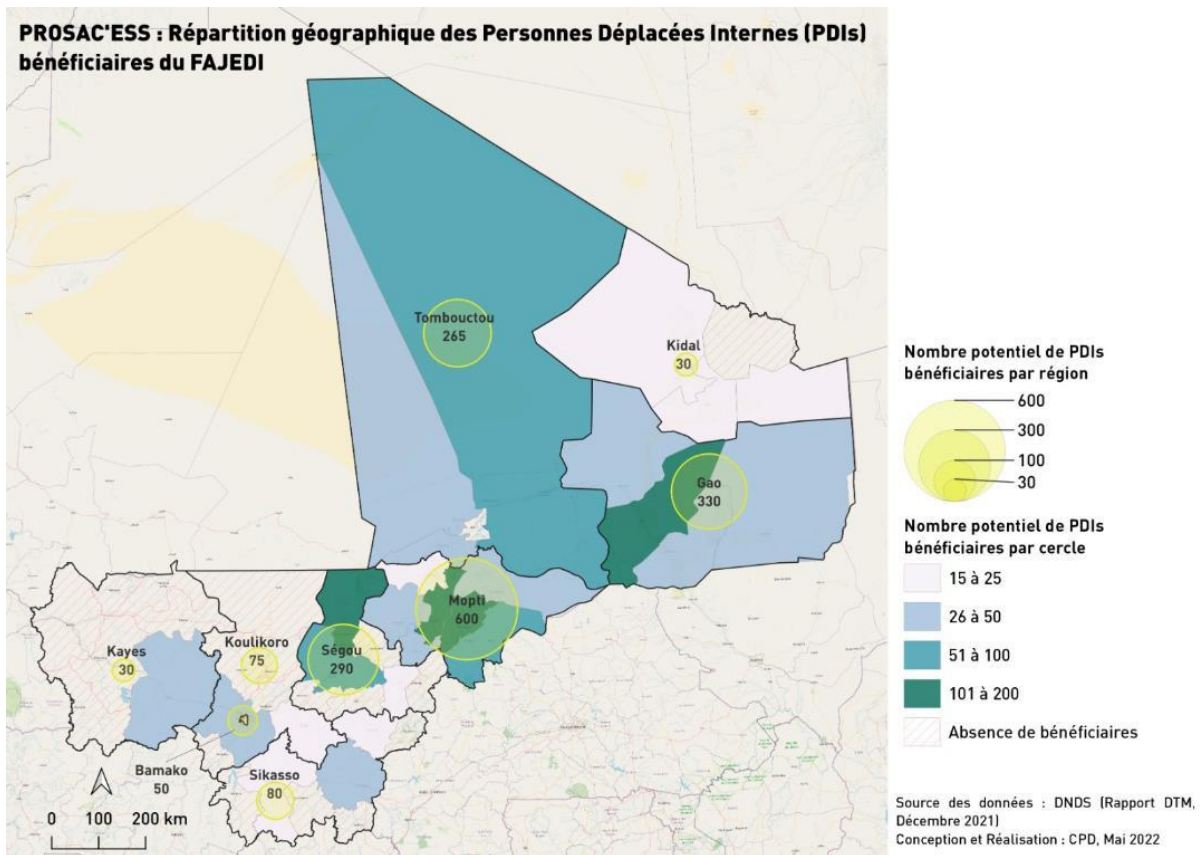
En principe, toutes les régions du Mali seront concernées par le projet FAJEDI en fonction de leur poids dans l'accueil des populations déplacées internes sur la base de la répartition faite dans le rapport de la DNDS (2021).

Tableau 15 : Répartition géographique des personnes déplacées internes âgées de 18 à 59 ans à l'échelle des régions au 31 décembre 2021 au Mali

Régions	Total de 18 à 59 ans	Nombre de bénéficiaires (proportionnel au total des jeunes)	Ajustement du nombre de bénéficiaires	Nombre de groupes (5 personnes par groupe)	Phases d'interventions : Nombre de personnes bénéficiaires par phase		
					Phase 1 - (Année 1)	Phase 2 - (Année 2)	Phase 3 - (Année 3)
Bamako	1 359	20	50	10	50		
Sikasso	2 893	43	80	16	80		
Mopti	54 625	804	600	120	370	230	
Koulikoro	2 408	35	75	15		75	
Gao	16 346	241	240	48		240	
Ségou	18 077	266	290	58		125	165
Kayes	925	14	30	6			50
Kidal	179	3	30	6			30
Ménaka	4 999	74	90	18			90
Tombouctou	17 121	252	265	53			265

Source : CPD (mai 2022)

Figure 11 : Répartition géographique des Personnes Déplacées Internes (PDI) bénéficiaires du FAJEDI



Source : CPD à partir des données de la DNDS

L'effectif total des bénéficiaires est fixé à 1 770 jeunes, soit 350 groupes qui seront formés et accompagnés. Cela représente 0,5% du total des PDI et 1,5% du total des PDI âgées de 18 à 59 ans au 31 décembre 2021 au Mali.

Dans une approche préliminaire, le tableau ci-dessous élucide un projet de répartition des bénéficiaires potentiels à l'échelle des régions selon les trois temps du projet. Il se focalise sur la classe d'âge 18-59 ans. Pour la phase 1, sont identifiés le District de Bamako et les régions de Mopti (une première partie : 61,7%) et de Sikasso pour le lancement du projet (500 jeunes). Étant donné que le projet s'étalera sur 3 ans, le nombre de zones et de jeunes PDI à couvrir augmentera progressivement. La phase 2 concernera les régions de Mopti (seconde partie : 38,3%), Gao, Koulikoro et Ségou (première partie : 43,1%) (670 jeunes). La phase 3 portera sur celles de Ségou (seconde partie : 56,9%), Kayes, Ménaka, Tombouctou et Kidal (600 jeunes).

De façon désagrégée, au sein d'une région, le tableau 3 ci-dessous donne un aperçu d'un projet de stratification préliminaire du nombre de bénéficiaires potentiels tenant compte du poids des

cercles dans la région de Mopti dont la sélection est étalée sur les phases 1 et 2. En partant de cette répartition, sur les 600 jeunes qui seront retenus dans la région de Mopti, 130 jeunes soit 26 groupes de jeunes devraient être créés dans les villes de Mopti et Sévaré, 125 (25 groupes) à Bandiagara et 25 (5 groupes) à Youwarou lors de la première phase. Lors de la deuxième phase 2, ce sont 80 jeunes (16 groupes) qui seront retenus à Bankass et 50 jeunes (10 groupes) à Djenné.

Tableau 16 : Projet d'identification des groupes de jeunes dans les cercles de la région de Mopti

Cercle	Total de 18 à 59 ans	Ajustement du nombre de bénéficiaires	Nombre de groupes (5 personnes par groupe)	Phases d'interventions : Nombre de personnes bénéficiaires par phase	
				Phase 1 - (Année 1)	Phase 2 - (Année 2)
Bandiagara	10 588	125	25	125	
Mopti	10 676	130	26	130	
Youwarou	1 894	25	5	25	
Koro	8 672	90	18	90	
Bankass	9 349	80	16		80
Djenne	6 052	50	10		50
Douentza	3 896	50	10		50
Tenenkou	3 498	50	10		50
Total Région Mopti	54 625	600	120	370	230

Source : CPD sur la base des données la DNS (2021)

8. Méthode et critères de sélection des groupes

Les critères de sélection des jeunes et de constitution des groupes prendront en compte entre autres l'expérience, le besoin et l'envie exprimée, l'âge, le sexe, l'équilibre ou l'homogénéité de certains groupes en tenant compte de leur région/localité d'origine. Ces critères seront confirmés grâce aux études complémentaires (en lien avec le recensement et l'analyse des besoins) qui seront réalisées en amont du lancement.

Plus spécifiquement, comme il sera difficile de répondre aux besoins de toutes les catégories de PDI, le projet s'intéressera aux personnes de la classe d'âge 20 à 35 ans. Le choix de cette tranche d'âge repose sur le fait que les jeunes sont à la fois fragiles et potentiellement matures

pour comprendre les différents enjeux associés à ce type de projet et sa durabilité. En effet, le choix est fondé sur la perspective de limiter voire d'éviter les risques de voir les jeunes démunis et vulnérables tomber dans le banditisme, la criminalité ou le terrorisme en raison de la rareté des opportunités d'emplois ou de génération de revenus. C'est sur cette base que les groupes seront constitués, mais ils pourront intégrer plus directement la dimension genre en recherchant systématiquement un équilibre hommes/femmes de 50% jeunes femmes -50% jeunes hommes, dans la mesure du possible car les statistiques actuelles tendent à montrer que les femmes sont plus nombreuses au sein des PDI.

Le projet prévoit de soutenir 1770 jeunes qui seront organisés en 354 groupes en fonction des critères déjà élucidés. Un des principaux critères de sélection est la motivation des jeunes à entreprendre le même type d'activités et à mettre en commun des facteurs productifs dans le cadre d'une entreprise coopérative.

9. Faisabilité économique du sous projet FAJEDI

Il est vrai que ce sous-projet a des éléments de coût qui doivent être estimés, ce que nous faisons dans la section budget et qui sera confirmé par une évaluation des coûts d'investissement des différents projets d'activités identifiés par les jeunes. Néanmoins la nature de FAJEDI, à vocation sociale, humanitaire et de développement, rend difficile une analyse économique coûts-avantages du projet pris dans sa globalité. Il est évident que ce projet aura des retombées socio-économiques importantes en favorisant l'inclusion sociale et économique des jeunes issus des PDI à travers la mise en place d'activités économiques à vocation pérenne. Il devrait également contribuer à améliorer la situation générale de ces jeunes en termes d'emplois, de génération de revenus réguliers et d'accès à des services sociaux de base plus appropriés. S'appuyer sur les OESS et les acteurs étatiques déconcentrés dans les différentes régions permettra de réduire certains coûts tout en augmentant les chances de réussite et l'impact du projet dans les zones retenues. L'accès aux différentes sessions de formation, y compris des nouvelles technologies de l'information et de la communication, augmentera la capacité des jeunes à innover et à devenir plus autonomes.

10. Implémentation du sous projet

a) Pilotage du sous projet

Le CNAPESS s'assurera de la bonne marche du projet et de ses différentes activités en assurant des fonctions de coordination et de gestion de l'ensemble des activités du projet. En collaboration avec la DNDS, il sera responsable de la réalisation de toutes les composantes. Il aura entre autres attributions :

- L'identification des bénéficiaires et de leurs besoins en lien avec les autres acteurs,
- L'appui à l'organisation des bénéficiaires en coopératives, associations, GIE, etc.,
- Le choix et le développement des activités en rapport avec les bénéficiaires,
- La formation,
- Le suivi et l'accompagnement technique.

En particulier, pour la coordination du projet, un coordinateur de projet et du personnel d'appui seront désignés par la direction du CNAPESS. Ils devront rendre compte à un sous-comité du conseil d'administration du CNAPESS, composé de représentants des ministères sensibles à la fois aux questions de populations déplacées, de l'entrepreneuriat et de l'emploi des jeunes, et au suivi des financements dédiés à ce type de projet. De cette façon, le projet sera responsable devant ces ministères. Le sous-comité devra inclure également les représentants des acteurs OESS, voire de personnes déplacées internes.

b) Partenariat et collaboration

La formation et l'appui-conseil sont le cœur de métier du CNAPESS. Bien qu'il puisse également assurer les métiers d'accompagnement au montage et à la mise en place d'entreprises coopératives, le CNAPESS privilégiera la synergie d'actions avec d'autres intervenants notamment en s'appuyant sur d'autres organisations publiques, parapubliques ou acteurs OESS expérimentés et présents dans son réseau comme :

- Les structures déconcentrées du Développement Social,
- Les faitières des OESS,
- Les collectivités territoriales,
- Les services techniques compétents,
- Les ONG locales.

Entre autres, les directions et agences spécialisées des ministères suivants seront sollicités: Ministère de la Santé, de la Solidarité et de l'Action Humanitaire, Ministère de l'Entrepreneuriat

National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (ANPE, APEJ), Ministère de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille, Ministère de l'Economie et des Finances, Ministère de la jeunesse et des sports, Ministère de l'industrie et du commerce, Ministère de l'artisanat et du tourisme, Ministère de l'agriculture.

De même, les partenaires techniques et financiers bilatéraux comme l'USAID, l'Agence canadienne de développement international (ACDI), l'Agence suédoise de coopération internationale (SIDA), l'Agence norvégienne de développement et de coopération (NORAD), l'Agence suisse pour le développement et la coopération (DDC), l'Agence luxembourgeoise pour la coopération au développement (Lux-Dev), l'Agence française de développement (AFD) peuvent être approchés en tenant compte de leurs spécificités. Les institutions financières de développement comme la Banque africaine de développement (BAD) peuvent être approchées dans le cadre du “Projet d'appui à la résilience des entreprises des jeunes dans les pays du Sahel” lancé en Janvier 2022 à travers le Fonds fiduciaire multi-donateurs pour l'entrepreneuriat et l'innovation des jeunes (YEI MDTF).

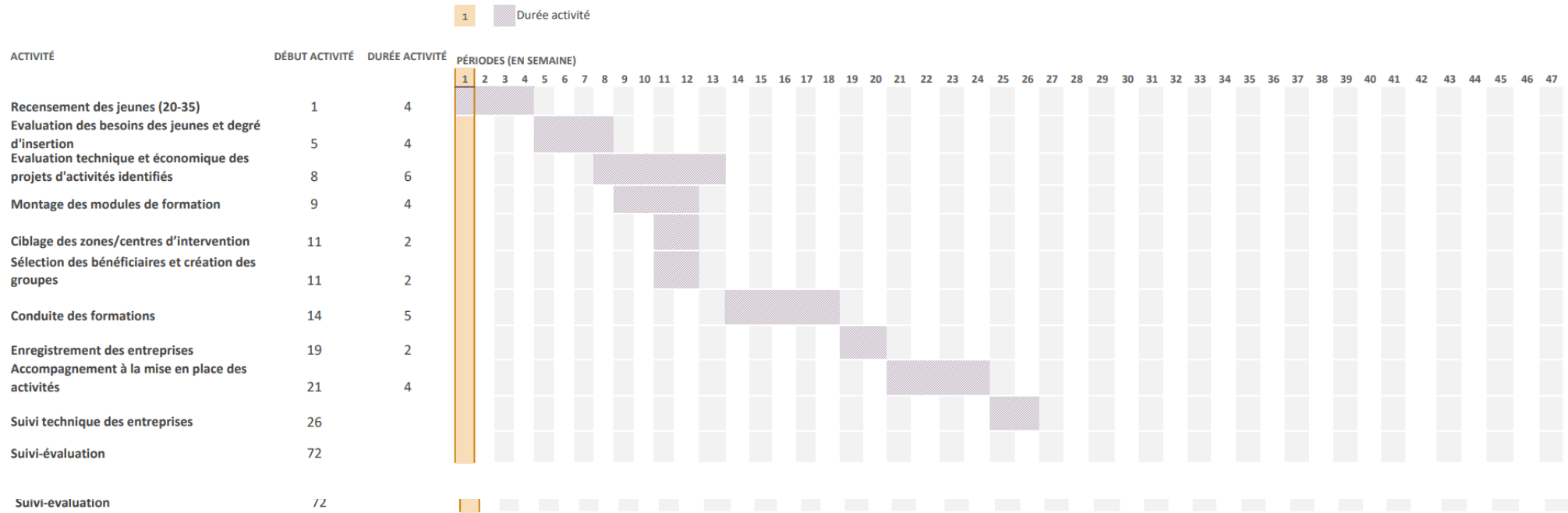
11. Plan et chronogramme de mise en œuvre des activités

La durée des activités de ce sous-projet FAJEDI suit celle du projet global PROSAC'ESS. Il s'agit de 3 ans. La première année correspondant à la phase 1 (qui débute en 2023) consacre le lancement du projet. Elle concerne Bamako, Mopti (première partie) et Sikasso. Les deux années suivantes porteront sur l'extension des activités à de nouvelles zones et à de nouveaux bénéficiaires. Ainsi, la deuxième phase débutant en 2024 portera sur les régions de Mopti (seconde partie), Koulikoro, Ségou (première partie) et Gao. La phase 3 commençant en 2025 s'intéressera aux régions de Ségou (seconde partie), Kayes, Ménaka, Tombouctou et Kidal.

Pour chacune des phases, deux étapes sont à considérer. La première étape préalable aux activités du projet concerne le recensement, l'étude des besoins, l'évaluation technique et financière des projets d'activités, le ciblage des zones, la sélection et l'organisation des groupes. La seconde étape résume la mise en œuvre concrète du projet : lancement des activités de formation, accompagnement à la mise en place des activités, accompagnement financier, suivi technique des activités, etc.

Le chronogramme est présenté dans les tableaux 4.1, 4.2 et 4.3. Par ailleurs, chaque phase est appelée à durer 18 mois, le temps du suivi technique nécessaire et une partie des activités de suivi-évaluation.

Figure 13 : Chronogramme phase 2 (2024—2025) - Mopti, Koulikoro, Ségou et Gao



12. Participation communautaire et durabilité des résultats du projet

Les jeunes qui seront sélectionnés sont souvent issus de diverses communautés et familles établies dans ces centres. Dans la mesure du possible, il faudra chercher à associer ces familles et ces communautés afin d'aider non seulement au suivi des groupes de jeunes, mais aussi de limiter les risques de dispersion ou d'incompréhension. Cela participe à l'effort de suivi communautaire, nécessaire à la bonne marche du projet. D'autre part, le CNAPESS travaillera et communiquera sur les réussites des groupes de jeunes bénéficiaires et de leurs entreprises coopératives afin de maintenir un certain engouement et dynamisme avec une solide implication de l'ensemble des parties prenantes tout au long du cycle de vie du projet. A noter que ces entreprises coopératives créées par les jeunes bénéficiaires pourront bénéficier de l'accompagnement des OESS évoluant dans les mêmes secteurs d'activités dans leur territoire d'implantation grâce notamment à l'exploitation des informations contenues dans la **base de données informatisée des OESS maliennes** permettant de faciliter les mises en relation. Par ailleurs, certaines de ces entreprises (en fonction de leurs caractéristiques vis à vis des critères d'adhésion définis) pourront être représentées au niveau des **Business Centers physiques** de leur zone et/ou virtuel (**Portail ESS Mali**) afin d'avoir une plus grande visibilité sur leurs produits et services tout en favorisant les interactions et de potentielles collaborations avec les OESS évoluant dans ces Business Centers.

13. Risques associés et actions envisagées

Les risques sont nombreux. Ils concernent aussi bien les responsables et partenaires du projet que les bénéficiaires. Ils touchent au sérieux et au professionnalisme de l'ensemble des parties prenantes, de la coordination des activités du projet, le suivi régulier des groupements, les entreprises coopératives constituées avec les risques de mobilité avant la fin des différentes activités de formation ou de montage des activités, les risques liés au contexte sociopolitique et sécuritaire, la difficulté d'accès aux financements prévus, validés et approuvés, etc.

Tableau 17 : Risques et actions envisagées – FAJEDI

Risques	Niveau du risque	Actions envisagées
Au niveau du CNAPESS et ses partenaires		
Sous-estimation et/ou surestimation des besoins des jeunes déplacés	Modéré	Deux à trois types d'études (recensement, études des besoins qualitatif et évaluation technique et économique des projets d'activités) peuvent aider à réduire ces biais potentiels
Sous-estimation de l'évaluation technique et économique des projets d'activités	Faible	Nécessité de commencer le projet par une phase pilote pour ensuite capitaliser sur l'expérience
Défaut dans le ciblage des zones/centre d'intervention les plus représentatifs	Faible	Il faut associer les services publics déconcentrés en charge des questions d'accueil des populations déplacées
Défaut dans le ciblage des personnes bénéficiaires (jeunes) ayant le plus besoin de soutien	Modéré	Recouper les informations issues des trois études avec des interviews avec des personnes sages intégrées dans les communautés
Difficultés ou incapacité à transformer les besoins des jeunes en modules/contenus de formation	Faible	Travailler, voire impliquer dès le départ des spécialistes en formation et en montage de contenus de formation (par ex. dès l'évaluation des besoins...)
Qualité insuffisante des formations dispensées	Modéré	Travailler avec des groupes de formateurs expérimentés/qualifiés et possibilité d'évaluation des formateurs par les bénéficiaires du programme (fiche d'évaluation)
Insuffisance de l'accompagnement technique et financier pour la mise en place des activités des groupes de jeunes	Modéré	S'appuyer sur un réseau d'acteurs professionnels ayant des compétences avérées et le professionnalisme nécessaire pour l'accompagnement à la mise en place des activités. Faire en sorte de disposer des ressources nécessaires grâce à la mobilisation de différentes sources de financement
Manque de suivi des groupes après la mise en œuvre de leurs activités (CNAPESS et collaborateurs)	Modéré	Le CNAPESS et ses partenaires collaborateurs OESS devraient mettre en place un système de suivi et l'appliquer de façon rigoureuse. Trois types de suivis peuvent aider : suivi en ligne (internet -fiche rapide à remplir- ou au téléphone à travers WhatsApp), déplacement sur le terrain par les services du CNAPESS, visite régulière des bénéficiaires au centres (à Bamako et dans les centres régionaux) pour des discussions sur l'avancée des activités
Au niveau des groupes de jeunes		
Réticence/refus des groupes de jeunes de faire enregistrer leur entreprise coopérative auprès des services publics	Faible	Sensibiliser et expliquer les avantages liés à l'enregistrement des entreprises coopératives. Une formation des groupes de jeunes dans ce sens est fondamentale
Manque de sérieux au sein des groupes de jeunes bénéficiaires, mobilité probable avant la fin des différentes activités de formation ou la mise en place des activités	Modéré	Sensibiliser les jeunes à l'importance de suivre régulièrement (toutes) les séances de formation Accompagner les groupes de jeunes assidus aux séries de formations dispensées Un accompagnement financier en termes de fonds de roulement échelonné sur 6 mois afin d'apprécier leur sérieux Reconstituer les groupes de jeunes dont certains membres quittent les groupes pour cause de mobilité ou tout autre raison

Au niveau de la communauté		
Conflits potentiels avec les parents des jeunes non sélectionnés dans les centres	Modéré	Une bonne campagne de communication et de sensibilisation des communautés sera nécessaire en rapport avec les principes de la sélection et la nécessité d'une phase initiale du projet. Un tirage au sort devant toute la communauté dans le centre pour choisir les jeunes (tirage fait avec les communautés)
Pilotage-Gouvernance		
Difficultés d'accès au financement ou à une partie du financement requis à la bonne réalisation des activités du projet	Modéré	Anticiper avec la demande de financement auprès de plusieurs sources de financement. Ce qui pourrait faciliter les ajustements techniques ou financiers en tenant compte des priorités du moment. Mais lorsque la situation redevient normale, les lignes du budget sont ajustées à leur configuration initiale
Gouvernance des ressources disponibles pour le projet	Faible	Mise en place d'un comité de gestion au sein du CENAPESS ou une agence spécialisée chargée d'assurer une gestion et une coordination efficace des ressources. La gouvernance devrait être assurée au sein de comités de gestion dont les prérogatives intégreront les fonctions de pilotage et d'évaluation en mettant en place également des petits comités de gestion locaux (délégations de pouvoir) par souci de proximité et de réactivité
Facteurs externes (contextuels)		
Contexte sociopolitique et sécuritaire devenu plus difficile	Modéré	Difficile à prévoir mais utiliser les canaux les plus appropriés pour continuer le suivi des opérations du projet (communication téléphonique, utilisation des ressources ou fichiers électroniques, etc.) et s'appuyer les organisations partenaires locales (ONG, services déconcentrés de l'Etat, etc.)

14. Plan de suivi-évaluation

Le CENAPESS mettra en place un mécanisme pour assurer un pilotage adéquat des actions à mettre en œuvre dans le cadre de ce projet d'accompagnement des jeunes issus des PDI. Le travail de suivi-évaluation (SE) sera nourri par la collecte d'informations régulières suite aux différentes visites de terrain auprès des entreprises coopératives bénéficiaires, lors d'échanges téléphoniques ou électroniques, du lancement du projet, à l'exécution de l'ensemble des activités, jusqu'à la fin du projet. Ce plan de suivi-évaluation concerne aussi bien les partenaires/collaborateurs que les bénéficiaires. Un groupe restreint de suivi et d'évaluation sera mis en place. Quelques questions et indicateurs pour le SE peuvent être formulés :

- Combien d'échanges téléphoniques et/ou électroniques ont eu lieu entre le CENAPESS et les coopératives bénéficiaires ? (nombre d'échanges téléphoniques ou électroniques par entreprise bénéficiaire) ;

- Combien de visites de terrain (visites techniques) aux coopératives de jeunes bénéficiaires ont été réalisées ? (nombre de visites sur le terrain par le comité de suivi du CNAPESS) ;
- Combien de visites aux centres de formation (le CNAPESS), les représentants des entreprises coopératives bénéficiaires ont-ils effectuées ? (nombre de visites aux centres de formation par les représentants des coopératives bénéficiaires)
- Dans quelle mesure les jeunes appliquent-ils de manière appropriée la formation et les techniques reçues dans la conduite de leur coopérative ? (quelques questions pour apprécier leur capacité à utiliser des éléments de la formation dans la conduite de leurs activités) ;
- Dans quelle mesure, les formations reçues par les jeunes contribuent-elles à la réalisation de meilleures performances économiques par les entreprises coopératives bénéficiaires ? (amélioration du chiffre d'affaires) ;
- Dans quelle mesure les entreprises coopératives des jeunes mises en place contribuent-elles à l'amélioration de leurs conditions de vie ? (évolution dans les conditions de vie : par exemple nouveau lieu de vie plus décent, accès à l'eau potable, accès à l'électricité, nombre de repas par jour, habillement, nouvelle possession ou accès à un moyen de mobilité plus facilement, augmentation du revenu, ...) ;
- Dans quelle mesure les activités réalisées facilitent-elles l'intégration socio-économique des jeunes dans leur vie ? (renforcement du réseau de sources d'approvisionnement et de clients, dynamisme social (amis, famille), etc.) ;
- En quoi l'action du CNAPESS à travers ce projet contribue-t-elle à l'élaboration de politiques publiques (ou leur adaptation) favorisant la prise en compte des besoins des jeunes issus des populations de déplacés internes ? (Nombre de politiques publiques effectives).

Tableau 18 : Des éléments pour le suivi-évaluation

Questions évaluatives	Indicateurs/ résultats	Méthode de collecte de données	Fréquence de collecte	Source de collecte	Responsable de la collecte	Matériel pour la collecte
Combien de jeunes ont été sélectionnés ?	Nombre de jeunes sélectionnés	Extrait du fichier/ liste de jeunes sélectionnés	A chaque début d'année d'exercice	Jeunes et groupes de jeunes et CNAPESS	Comité de suivi-évaluation	Budget du projet
Combien de groupes de jeunes ont été formés ?	Nombre de groupes formés	Extrait du fichier/liste des groupes de jeunes créés et formés	A chaque début d'année d'exercice	Groupes de jeunes et CNAPESS	Comité de suivi-évaluation	Budget du projet
Combien d'entreprises coopératives ont été créées (enregistrées) ?	Nombre d'entreprises coopératives créées	Extrait du fichier/ liste de coopératives de jeunes créées et enregistrées	A chaque début et fin d'année d'exercice	Jeunes bénéficiaires et entreprises et CNAPESS	Comité de suivi-évaluation	Budget du projet
Pour combien d'entreprises, les financements du matériel productif ont été réalisés ?	Nombre d'activités mise en place ayant reçu du matériel productif	Extrait du fichier/liste de coopératives ayant reçu du matériel productif	A chaque début et fin d'année d'exercice	Jeunes bénéficiaires et entreprises et CNAPESS	Comité de suivi-évaluation	Budget du projet
Combien a coûté l'achat de matériels productifs (machine, inputs, moyens de mobilité, location de boutique/magasins/ateliers, etc.) ?	Coût du financement du matériel productif	Extrait des rapports et fichiers sur les ressources mobilisées et ou décaissées	A chaque début et fin d'année d'exercice	Jeunes bénéficiaires et entreprises et CNAPESS	Comité de suivi-évaluation	Budget du projet
Combien de coopératives ont reçu un fonds de roulement (1ere tranche, 2ème tranche et 3ème tranche) ?	Nombre d'activités mises en place ayant reçu leur fonds de roulement	Extrait des rapports et fichiers sur les ressources mobilisées et ou décaissées	Mensuellement à partir du démarrage des activités	Jeunes bénéficiaires et entreprises et CNAPESS	Comité de suivi-évaluation	Budget du projet
Quel est le montant décaissé pour la constitution du fonds de roulement des entreprises coopératives ?	Montant décaissé en faveur de la constitution de fonds de roulement des entreprises créées	Extrait des rapports et fichiers sur les ressources mobilisées et ou décaissées	Mensuellement à partir du démarrage des activités	Jeunes bénéficiaires et entreprises et CNAPESS	Comité de suivi-évaluation	Budget du projet
Combien de visites de suivi-technique ont été réalisées dans les coopératives ? (Appuis techniques reçus par les coopératives des jeunes bénéficiaires)	Nombre de visites techniques des groupes sur le terrain par le comité de suivi du CNAPESS	Extrait des fiches de <i>reporting</i> et discussions	Mensuellement à partir du démarrage des activités		Comité de suivi-évaluation	Budget du projet

Combien d'échanges téléphoniques et/ou électroniques ont eu lieu entre le CNAPESS et les coopératives bénéficiaires ?	Nombre d'échanges téléphoniques ou électroniques par entreprise bénéficiaire	Extrait des fiches de <i>reporting</i> et discussions	Mensuellement à partir du démarrage des activités	Jeunes bénéficiaires et entreprises et CNAPESS	Comité de suivi-évaluation	Budget du projet
Combien de visites aux centres de formation (le CNAPESS), les (représentants des) entreprises coopératives bénéficiaires ont-ils effectuées ?	Nombre de visites des centres de formation par les représentants des coopératives bénéficiaires)	Extrait des fiches de <i>reporting</i> et discussions	Mensuellement à partir du démarrage des activités	Jeunes bénéficiaires et entreprises et CNAPESS	Comité de suivi-évaluation	Budget du projet
Dans quelle mesure les jeunes appliquent-ils de manière appropriée les formations et les techniques reçues dans la conduite de leur coopérative ?	Des questions pour apprécier leur capacité à utiliser des éléments des formations dans la conduite de leurs activités)	Interviews et discussions	Tous les 3 mois	Jeunes bénéficiaires membres ou représentant de chaque entreprise coopérative	Comité de suivi-évaluation	Budget du projet
Dans quelle mesure, les formations reçues par les jeunes contribuent-elles à la réalisation de meilleures performances économiques par les entreprises coopératives bénéficiaires ?	Amélioration du chiffre d'affaires des entreprises coopératives	Interviews et discussions	Tous les 3 mois	Jeunes bénéficiaires membres de chaque entreprise coopérative	Comité de suivi-évaluation	Budget du projet
Dans quelle mesure les entreprises coopératives mises en place pour les jeunes contribuent-elles à l'amélioration de leur condition de vie ?	Évolution dans les conditions de vie : par ex. nouveau lieu de vie plus décent, accès à l'eau potable, accès à l'électricité, nombre de repas par jour, habillement, détention ou accès à un moyen de mobilité plus facilement, augmentation du revenu, ...	Interviews et discussions	Tous les 6 mois	Jeunes bénéficiaires , familles et communautés	Comité de suivi-évaluation	Budget du projet
Dans quelle mesure les activités réalisées facilitent-elles l'intégration socio-économique des jeunes dans leurs conditions de vie ?	Renforcement du réseau de source d'approvisionnement et de clientèle, dynamisme social (amis, famille), ...	Interviews et discussions	Tous les 3 mois	Jeunes bénéficiaires , familles et communautés, source approvisionnement et clientèle	Comité de suivi-évaluation	Budget du projet

En quoi l'action du CNAPESS à travers ce projet contribue-t-elle à l'élaboration de politiques publiques nationales/locales (ou leur adaptation) favorisant la prise en compte des besoins des jeunes démunis issus des populations de déplacés internes ?	Nombre de politiques publiques nationales ou locales effectives	Interviews et discussions	A la fin de chaque exercice	Responsables Gouvernements, élus locaux, Services chargés des questions d'accueil des PDI	Comité de suivi-évaluation	Budget du projet
Combien d'études ont été réalisées dans le cadre du suivi-évaluation (études d'évaluation ponctuelles) ?	Nombre d'études évaluatives réalisées	Interviews et discussions	Tous les ans	CNAPESS	Comité de suivi-évaluation	Budget du projet (études)

Source : CPD (mai 2022)

15. Plan de communication et de gestion des connaissances

Un plan de communication fondé sur les réseaux existants (télévision, radios, dans les centres d'accueil, en ligne, etc.) mais aussi sur le Portail ESS Mali et ses comptes sur les réseaux sociaux afin d'atteindre les différents acteurs et le maximum de jeunes issus des familles et communautés de déplacés internes établies dans les centres est attendu.

Par ailleurs, la production des connaissances (et leur gestion) s'appuiera sur le dispositif de suivi-évaluation interne et sur la conduite d'études ponctuelles menées par des chercheurs/universitaires à des fins de capitalisation. Ainsi, la gestion des connaissances reposera sur l'apprentissage continu et l'apprentissage ex-post. A la fin de chaque année d'exercice comme à la fin du projet sur la durée de 3 ans, des ateliers/séminaires de capitalisation seront organisés impliquant tous les acteurs et parties prenantes afin de faciliter le partage d'expériences, d'apprécier les contraintes et difficultés, de déterminer les facteurs de succès et de tirer des enseignements pour l'amélioration et la durabilité des activités du CNAPESS.

16. Budget du projet

Il s'agit d'une première estimation des coûts du volet FAJEDI du projet PROSAC'ESS. Plusieurs éléments doivent être pris en compte. Le budget sera amené à augmenter annuellement en raison de l'extension des projets à d'autres zones, centres et bénéficiaires.

Pour la première année, le budget est estimé à **1 milliard 230 millions 890 mille FCFA** qui prend en compte le coût des études de recensement des jeunes dans les centres d'accueil en fonction des régions retenues, d'évaluation des besoins et d'évaluation technique et économique des projets d'activités retenus, les coûts liés à l'équipe de coordination du projet (investissements et frais de fonctionnement). Il inclut aussi les honoraires des formateurs qui assureront la formation de 500 jeunes (100 groupes en raison de 5 jeunes par groupement) de la phase de lancement, l'accompagnement à la mise en place des activités des entreprises coopératives des groupes de jeunes, appui en fonds de roulement, les per-diem pour les jeunes suivant les formations, les honoraires, les per-diem et le coût de la logistique pour les activités de suivi-technique et de suivi-évaluation sur le terrain. Chaque groupement recevra environ 5 types de formation (générale, spécifiques) et qui dureront en moyenne une semaine par formation. L'accompagnement financier progressif se fait sur 6 mois maximum. Mais

l'accompagnement technique dure 18 mois. Au-delà, les groupements devront s'acquitter d'un montant forfaitaire qui sera fixé en fonction de la nature des activités ou des besoins.

Tableau 19 : Budget du FAJEDI sur 3 ans (en F CFA)

Actions	Indicateurs	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2023-2026
Recensement des populations déplacées internes	Population/ nombre de personnes recensée				
	-Honoraires consultant	8000000	9000000	9000000	26000000
	-Logistiques	2000000	2250000	2250000	6500000
Évaluation des besoins et appréciation du degré de réintégration dans leurs lieux de vie et leurs intentions en termes de solutions durables.	Nombre de besoins identifiés				
	-Honoraires consultant	6000000	7000000	7000000	20000000
	-Logistique	1500000	1750000	1750000	5000000
Montage de modules de formation spécifiques en lien avec les besoins exprimés par les jeunes	Nombre de modules de formation créés				
	-Honoraires formateur/expert	2500000	3000000	3000000	8500000
Estimation des besoins techniques et financiers des projets d'activités des jeunes	Estimation des besoins techniques et financiers des projets d'activités				
	-Honoraires expert	12000000	12000000	12000000	36000000
	-Logistique	3000000	3000000	3000000	9000000
Ciblage/sélection des personnes bénéficiaires (jeunes), création et structuration des groupes	Nombre de jeunes sélectionnés, nombre de groupes créés				
	-Honoraires expert/consultant	3500000	4000000	4000000	11500000
Conduite des formations auprès des groupes de jeunes sélectionnés/ Formation en modèle d'entreprise coopératif	Nombre de jeunes et groupes formés				
	-Honoraires des formateurs	125000000	167500000	150000000	442500000
	- perdiem (bénéficiaires)	62500000	83750000	75000000	221250000
Enregistrement/identification auprès des services publics	Nombre d'entreprises coopératives créées				
	-Coût enregistrement	25600000	34304000	30720000	90624000
Accompagnement technique et financier à la mise en place des activités des groupes de jeunes	Nombre d'activités mises en place				
	- Fonds de démarrage (investissement équipement, matières premières, location, installation)	500000000	670000000	600000000	1770000000
	- Honoraire des experts (y compris logistique)	50000000	67000000	60000000	177000000
Appui en fonds de roulement	Fonds de roulement	120000000	160800000	144000000	424800000

Suivi technique des groupes (ST)	Nombre de suivi technique des groupes (électronique/mail et sur le terrain)				
	-Logistique/perdiem/ honoraire	180000000	241200000	216000000	637200000
Suivi-évaluation (SE)	Nombre d'études de suivi-évaluation réalisées	18000000	18000000	18000000	54000000
Equipe de coordination	Investissements	38600000	0	0	38600000
	Salaire Equipe de coordination du projet	53640000	53640000	107280000	214560000
	Autres frais de fonctionnement	19050000	19050000	38100000	762000000
Total Composante 5	Total budget (dépenses prévues)	1230890000	1557244000	1481100000	4269234000

Dans les phases 2 et 3 du projet, il est prévu la création et l'accompagnement de 134 groupements additionnels (670 jeunes) en 2024 et 120 supplémentaires (600 jeunes) en 2025 établis sur le territoire national. Le budget consacré est respectivement de **1 milliard 557 millions 244 mille FCFA** et de **1 milliard 481 millions 100 mille FCFA**.

Le budget total sur la durée du projet est de **4 milliards 269 millions 234 mille FCFA**.

Le chevauchement des 3 phases fait que nous arrivons à fin 2026 pour la fin du projet.

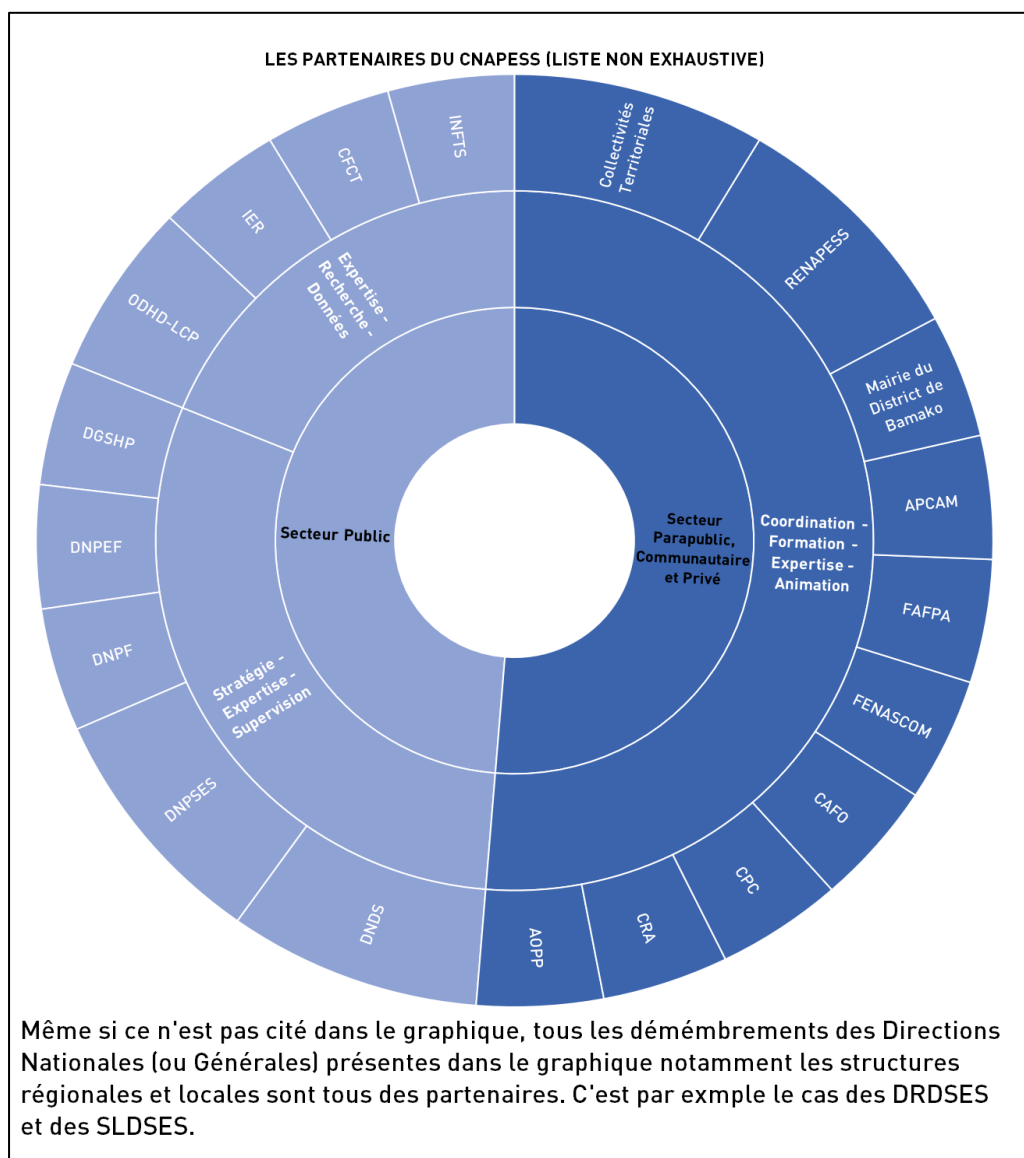
VII. Gouvernance et animation générales du projet

A. Partenariat

1. Des acquis à consolider

Par son ancrage, son expérience et son rôle dans la promotion du secteur de l'ESS, le CNAPESS (initialement CAMASC) a développé au fil du temps un partenariat fécond avec des acteurs incontournables du domaine. Qu'ils soient nationaux ou internationaux, publics, parapublics ou privés, ces partenaires apportent une aide d'expertise, de coordination, de gouvernance, de suivi, d'évaluation mais aussi un appui financier. Le graphique ci-dessous, loin d'être exhaustif, donne un aperçu des partenariats développés à ce jour par le CNAPESS.

Figure 15 : Liste non exhaustive des partenaires du CNAPESS



Source : CNAPESS

Les collaborations antérieures avec ces partenaires ont permis la réalisation d'un grand nombre d'initiatives et de production d'études et d'expertise ayant contribué grandement à la connaissance et à la promotion du secteur de l'ESS au Mali.

2. Un partenariat à consolider et à renforcer pour le PROSAC'ESS

Dans le cadre du PROSAC'ESS, il s'agira d'une part de capitaliser sur ces partenariats de longue date en les mobilisant au chevet du projet et surtout auprès des OESS parties prenantes du projet, et d'autre part de développer de nouveaux partenariats dédiés spécialement aux OESS. En effet, par les imbrications qu'elle nécessite et dont elle est le produit, l'ESS est une économie collaborative qui doit pouvoir s'appuyer sur un ensemble de composantes nécessaires, voire indispensables à sa promotion et à son épanouissement. Pourtant malgré la place de l'ESS dans la régulation et dans la stabilité socio-économique et sociale déjà rappelée, le secteur, de manière générale, souffre d'un déficit de collaborations avec des institutions techniques, financières voire associatives devant la soutenir. Il apparaît dès lors crucial d'établir des relations de partenariat avec tous les partenaires intéressés par ce PROSAC'ESS et plus spécifiquement entre les OESS adhérentes du projet et d'autres partenaires. Plus spécifiquement, les structures scientifiques et de recherche et les programmes de financement seront scrutés. Mais il faut d'abord rappeler que les collaborations doivent être d'abord internes. Les OESS doivent être mieux structurées, les interactions mieux facilitées et encouragées en maximisant les complémentarités entre elles qui sont porteuses d'externalités positives, de renforcement grâce à une mutualisation des risques et un partage d'expérience entraînant de fortes économies d'échelle et in fine la maximisation du profit. La mise en place de la **base de données informatisée des OESS maliennes** doit faciliter ces collaborations internes aux OESS.

Un accent particulier sera mis sur le partenariat avec les structures de recherche et les programmes d'entrepreneuriat jeunes. En effet, en tant qu'un réseau organisé, les OESS doivent renforcer leurs liens avec des partenaires techniques thématiques pour consolider les acquis, revisiter leurs pratiques au gré des évolutions techniques et numériques et développer de nouvelles offres répondant aux besoins sans cesse croissants et diversifiés. Loin d'être exhaustif, l'Institut Polytechnique Rural de Formation et de Recherche Appliquée (IPR/FRA) de Katibougou, l'Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (INFTS), l'Institut National des Arts (INA) sont des exemples de partenaires techniques potentiels pouvant intéresser des OESS. Ces partenariats pourraient se concrétiser par des opportunités fructueuses

pour les différentes parties prenantes, notamment en termes d'échanges informationnels. En effet, les acteurs de l'ESS peuvent représenter un vivier important d'informations pour des partenaires techniques et les chercheurs quant à la mise en pratique de leurs études et/ou recherches. Par ailleurs, ces partenaires pourront faire bénéficier au projet une expertise technique nécessaire à une évolution bénéfique des connaissances, et donc, des activités impliquées. Ce type de partenariat gagnant-gagnant peut être instauré à l'égard d'autres institutions comme les partenaires financiers (banques, ONG, ...) et les structures intervenant dans la promotion de l'emploi des jeunes et des femmes comme l'APEJ et l'ANPE qui seront également identifiées et associées à la dynamique. L'accompagnement des programmes d'entrepreneuriat jeunes révèle d'une importance capitale quand on sait la convergence des objectifs recherchés entre les parties. L'axe sur la formation et l'accompagnement de groupes de jeunes, femmes et hommes, issus de populations de déplacés internes (FAJEDI) montre à suffisance cette convergence. Pour ces programmes, le projet présente un intérêt d'insertion dans le tissu socio-économique de personnes motivées et socialement défavorisées sélectionnées sur des critères rigoureux. En effet, ces jeunes retenus dans la FAJEDI auront une formation de qualité et un accompagnement dans l'entrepreneuriat dans des domaines clés de notre économie. De manière concrète, un partenariat entre ces structures (en charge de programmes d'entrepreneuriat jeunes) et le PROSAC'ESS, et plus généralement avec le CNAPESS, permettrait d'augmenter significativement les probabilités de réussite des projets qu'elles financent par l'appui que pourrait apporter le CNAPESS à travers son accompagnement (conseils, formations, mises en relation, etc.). Ce faisant, le CNAPESS se placerait en tant que partenaire privilégié et serait à même d'intégrer dans sa **base de données des partenaires des OESS maliennes** les informations relatives à ces nouveaux acteurs de l'ESS tout en se donnant les moyens de promouvoir leur réussite. Afin d'éviter les risques de fuite en avant et pérenniser les investissements, le PROSAC'ESS se doit de répertorier les initiatives locales en vue d'éventuelles collaborations ou pour capitaliser sur les expériences.

Enfin, au nombre des partenaires, les collectivités locales, du fait de leurs compétences en développement économique, de cohésion sociale, de développement et d'attractivité des territoires. A ce titre, elles doivent se révéler d'un appui considérable pour les OESS notamment pour la facilitation dans l'accès aux fonciers et aux locaux.

Les postes de dépenses prévisionnels pour le partenariat sont les rencontres, démarchages avec les OESS et les partenaires (déplacements, téléphonie, ...). Le CNAPESS assurera ce coût. Il

est estimé à 2 millions de F CFA par région et par an soit 6 millions pour la première année (2 régions + district de Bamako), 12 millions pour la deuxième année (5 régions + district de Bamako) et 18 millions pour la troisième année (8 régions + district de Bamako). Sur les trois années du projet, ces dépenses s'élèveront à 36 millions de F CFA.

3. Indicateurs et chronogramme de mise en œuvre sur les 3 années

Selon l'évolution des différents partenariats et de l'orientation qu'il sera amené à leur donner, plusieurs indicateurs pertinents peuvent être considérés. Cependant, les cinq suivants seront primordiaux afin d'évaluer l'évolution de cet objectif :

- Nombre de collaborations entre les OEES ;
- Nombre de partenariats entre les OEES et les partenaires ;
- Nombre de partenariats entre le CNAPES et les partenaires ;
- Nombre et types d'activités réalisées en partenariat ;
- Nombre et coût des projets des OEES financés par les partenaires.

Le développement des partenariats devra suivre la mise en œuvre du projet et plus particulièrement la mise en place de la base de données des acteurs de l'ESS. En effet, il semble pertinent de rapprocher les différentes institutions ayant à dispositions les différentes opportunités de partenariats à offrir.

La première phase consistera à identifier les structures, et lister les différentes possibilités d'apports mutuels spécifiques à chaque partenariat. Toutefois, afin de continuer d'être au fait des nouvelles opportunités et être prêt à les saisir au moment opportun, le CNAPES mettra en place une veille.

Une fois ce préalable établi, la seconde phase consistera donc à rapprocher les structures identifiées et développer les différents partenariats. Cette phase sera également accompagnée par la mise en place d'un organe de suivi et d'évaluation des différents projets de partenariats conclus.

Enfin, la troisième phase devra permettre de communiquer et de capitaliser sur les résultats de ces différents partenariats. Comme cela a été précédemment discuté, cet objectif pourra s'exprimer à travers des moyens de communication classiques (radio, télévision, presse-papier,

Site web notamment le Portail ESS Mali, réseaux sociaux, etc.), l'organisation des forums, mais aussi à travers une bonne gestion de la connaissance. En effet, en plus de servir d'émulation pour de nouveaux partenariats, les résultats obtenus devront surtout être mis à profit de manière à servir au plus grand nombre d'acteurs de l'ESS. Cela implique donc une bonne gestion, une réappropriation et une vulgarisation efficaces de ces résultats.

4. Suivi-évaluation, gestion des risques et des connaissances

Pour assurer la participation communautaire et la durabilité des résultats, des actions concrètes seront mises en place :

- Participation des structures locales et des OESS dans l'identification des partenaires (la **base de données des acteurs de l'ESS au Mali** peut aider dans ce sens) ;
- Mise en place d'une FAQ sur les canaux de communication du projet comme le Portail ESS, les réseaux sociaux;
- Mise en place d'un forum en ligne (sur le Portail ESS Mali) et d'un groupe de discussion sur les réseaux sociaux (pages du Portail ESS Mali sur les réseaux sociaux) ;
- Création de groupes de personnes de référence par secteur d'activités.

Développer un partenariat solide et durable comme nous l'imaginons n'est pas sans risques.

Les difficultés prévisionnelles et les actions envisagées sont détaillées ci-dessous.

Tableau 20 : Risques relatifs au volet partenariats et solutions envisagées

Risques	Solutions envisagées
Risque d'incompatibilité des programmes/plans	Définition claire des besoins et des attentes
Risque de déséquilibre des apports dans les partenariats	Négociation / Amendements
Risque de réticence des partenaires	Forums / Rencontres / Opportunités
Risque de crédibilité des différentes entités	Solidité des acteurs particulièrement le CNAPESS, DNPSES, DRDSES, SLDSES / Intérêt et enjeux autour de l'ESS

Source : CPD (mai 2022)

Afin de mieux suivre les partenariats, des actions sont pensées :

- Des rencontres régulières avec les parties
- Conventions de partenariats ;

- Mise en place d'un comité litige ;
- Suivi des indicateurs de suivi mis en place ;
- Mise en place d'un suivi de chaque projet, avec les partenaires impliqués, les résultats escomptés, les résultats obtenus et l'évaluation du projet par les personnes impliquées ;
- Mise en place d'une méta-compilation sur la base des indicateurs d'évaluation
- Mise en avant des projets et des résultats lors des forums et des foires ;
- Inclure les projets et les résultats obtenus dans une newsletter semestrielle ou trimestrielle ;
- Mentionner les partenariats et les partenaires sur le Portail ESS Mali et sur le site internet du CNAPESS.

B. Communication et Pilotage du PROSAC'ESS

1. Une communication pro-active au chevet du projet et de l'ESS au Mali.

Le Portail ESS Mali, les réseaux sociaux associés, la base des données sur les OESS, leurs initiatives et les partenaires doivent faciliter la communication sur le PROSAC'ESS et les interactions entre tous les acteurs de l'écosystème. En complément, chaque année, des forums régionaux et un forum national de l'ESS seront organisés pour (1) renforcer la visibilité et communiquer davantage sur le secteur à travers des expositions et des sensibilisations sur l'apport de l'ESS, (2) renforcer les relations et les interactions avec les partenaires, et (3) créer des opportunités grâce à l'attractivité de nouveaux acteurs et partenaires.

La première édition de ces forums aura lieu six à douze mois après le démarrage du projet et concrètement après la mise en place de la base de données des acteurs de l'ESS au Mali, l'inauguration des Business Centers, et une première consolidation des partenaires autour du projet. Ces forums seront organisés dans un premier temps dans les trois sites retenus pour la première phase du projet (régions de Sikasso et Mopti et le District de Bamako). Pour chaque forum sur site, les différents acteurs se rencontreront durant une journée pour échanger sur l'apport local du secteur dans le développement socio-économique territorial à travers des exemples concrets. Des interventions d'experts et des démonstrations des OESS contribueront à rendre plus visible le secteur de l'ESS au Mali. C'est l'occasion pour les exposants de montrer leurs productions et services et d'en vendre aux visiteurs mais surtout de convaincre les partenaires présents sur l'intérêt de leurs projets et donc les convaincre à les accompagner. Le CNAPESS et ses partenaires assureront l'organisation de ces forums. Le CNAPESS, les

DRDSES, les SLDSES, les collectivités locales, les OESS et le RENAPESS doivent constituer la colonne vertébrale de l'organisation.

Trois à six mois après les forums régionaux, un forum national sera organisé avec en perspective une organisation tournante dans les régions : chaque région accueillera à tour de rôle ce forum national.

La couverture du territoire national pour l'organisation des forums régionaux suivra celle de la collecte de données sur les acteurs de l'ESS dans ces zones et des Business Centers et . Ainsi pour :

- Année 1 : forum national + forum régional dans 3 territoires ;
- Année 2 : forum national + forum régional dans 6 territoires ;
- Année 3 : forum national + forum régional dans tout le Mali (Bamako + les 8 régions ou leurs redécoupages équivalents).

Pour l'organisation des forums, nous miserons sur la mobilisation des ressources propres du CNAPESS, la contribution des exposants et le *sponsoring* par des entreprises. Mais les premières éditions nécessitent une demande de financement. Ces montants à solliciter pourraient représenter 50% du montant total. Les tableaux ci-dessous donnent les détails financiers pour l'organisation d'un forum régional et celle d'un forum national.

Tableau 21 : Estimation moyenne des dépenses pour l'organisation d'un forum régional

	Prix Unitaire	Quantité	Valeur
Réunions de préparation	75 000 XOF	5	375 000 XOF
Communication - Publicité	1 000 000 XOF	1	1 000 000 XOF
Cartes d'Invitation	1 000 XOF	200	200 000 XOF
Affiche / Dépliant	5 000 XOF	100	500 000 XOF
Location et installation de stands	3 000 000 XOF	1	3 000 000 XOF
Modération	40 000 XOF	2	80 000 XOF
Sonorisation	150 000 XOF	1	150 000 XOF
Couverture et diffusion	1 000 000 XOF	1	1 000 000 XOF
T-Shirt + Casquette pour organisateurs	5 000 XOF	10	50 000 XOF
Intervention d'experts/Démonstration	100 000 XOF	4	400 000 XOF
Prestation d'artistes/humoristes/comédiens	350 000 XOF	2	700 000 XOF
T-Shirt + Casquette pour exposants (2 par exposant)	5 000 XOF	200	1 000 000 XOF
Hôtesse d'accueil	15 000 XOF	10	150 000 XOF
Dispositif de sécurité et de santé	250 000 XOF	1	250 000 XOF
Restauration des officiels	5 000 XOF	30	150 000 XOF
Total intermédiaire			9 005 000 XOF
Divers	9 005 000 XOF	10%	900 500 XOF
Total moyen pour une région (ou District) et par an			9 905 500 XOF
Montant sollicité pour une région (District) et par an	50%		4 952 750 XOF

Source : CPD (mai 2022)

Tableau 22 : Estimation moyenne des dépenses pour l'organisation du forum national

	Prix Unitaire	Quantité	Valeur
Réunions de préparation	100 000 XOF	10	1 000 000 XOF
Communication - Publicité	3 000 000 XOF	1	3 000 000 XOF
Cartes d'Invitation	1 000 XOF	1500	1 500 000 XOF
Affiche / Dépliant	5 000 XOF	500	2 500 000 XOF
Location et installation de stands	3 500 000 XOF	1	3 500 000 XOF
Modération	200 000 XOF	3	600 000 XOF
Couverture et diffusion	3 000 000 XOF	1	3 000 000 XOF
T-Shirt + Casquette pour organisateurs	5 000 XOF	20	100 000 XOF
Intervention d'experts/Démonstration	100 000 XOF	5	500 000 XOF
Prestation d'artistes/humoristes/comédiens	400 000 XOF	2	800 000 XOF
T-Shirt + Casquette pour exposants (3 par exposant)	5 000 XOF	600	3 000 000 XOF
Hôtesse d'accueil	15 000 XOF	30	450 000 XOF
Dispositif de sécurité et de santé	1 000 000 XOF	1	1 000 000 XOF
Dégustation de plats	1 000 000 XOF	1	1 000 000 XOF
Restauration des officiels	5 000 XOF	60	300 000 XOF
Total intermédiaire			22 250 000 XOF
Divers	22 250 000 XOF	10%	2 225 000 XOF
Total général pour un an			24 475 000 XOF
Montant sollicité pour un an		50%	12 237 500 XOF

Source : CPD (mai 2022)

Chaque année, le coût d'organisation du forum national est estimé à 24,4 millions de F CFA tandis que le forum d'une région coûtera environ 10 millions. La moitié de chacune de ces sommes est soumise pour financement. Les coûts globaux évoluent d'une année à l'autre du fait de l'augmentation progressive des forums régionaux. Ainsi, nous aurons pour :

- Année 1 : 3 forums régionaux + 1 forum national pour un montant total de 54,2 millions ((9 905 500 F CFA*3) + 24 475 000 F CFA) dont 27,1 millions soumis pour financement ;
- Année 2 : 6 forums régionaux + 1 forum national pour un montant total de 84 millions ((9 905 500 F CFA*6) + 24 475 000 F CFA) dont 42 millions soumis pour financement ;
- Année 3 : 9 forums régionaux + 1 forum national pour un montant total de 113,6 millions ((9 905 500 F CFA*9) + 24 475 000 F CFA) dont 56,8 millions soumis pour financement.

Sur les trois années, l'organisation des forums nécessitera un coût global de 252 millions de F CFA dont la moitié soit 126 millions soumis pour financement. Les détails sont donnés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 23 : Budget pour l'organisation du forum (F CFA)

	Coût unitaire et par an	Année 1	Année 2	Année 3	Total pour les 3 années
		3 territoires (2 régions + District)	6 territoires (5 régions + District)	9 territoires (8 régions + District)	18 forums régions + 3 forums nationaux
Total pour une région (ou District) et par an	9 905 500 XOF	29 716 500 XOF	59 433 000 XOF	89 149 500 XOF	178 299 000 XOF
Total pour le forum national par an	24 475 000 XOF	24 475 000 XOF	24 475 000 XOF	24 475 000 XOF	73 425 000 XOF
Total	34 380 500 XOF	54 191 500 XOF	83 908 000 XOF	113 624 500 XOF	251 724 000 XOF
Total soumis pour financement	17 190 250 XOF	27 095 750 XOF	41 954 000 XOF	56 812 250 XOF	125 862 000 XOF

Source : CPD (mai 2022)

2. Synthèse financière du PROSAC'ESS

L'implémentation du projet entier coûtera sur les trois années 5,52 milliards de F CFA soit une moyenne annuelle de 1,84 milliard. Le montant soumis au financement est de 5,3 milliards sur trois ans soit une moyenne annuelle de 1,77 milliard. L'accompagnement des jeunes (FAJEDI), les Business Centers représentent les postes de dépenses les plus importants avec respectivement. Le tableau ci-dessous donne les détails.

Tableau 24 : Coût global du PROSAC'ESS

	Coût	Montant sollicité
Axe 1 . Base de données informatisée sur les OESS au Mali et de leurs initiatives	62 221 726 XOF	62 221 726 XOF
Axe 3. Business Centers au profit des OESS	765 000 000 XOF	765 000 000 XOF
Axe 3. Création d'un Portail virtuel de l'ESS au Mali	5 230 000 XOF	5 230 000 XOF
Axe 4. Centres d'appui conseil et de formation pour l'entreprenariat ESS	64 320 000 XOF	21 780 000 XOF
Axe 5. Dispositif de formation et d'accompagnement en faveur de groupes de jeunes issus de populations de déplacés internes	4 335 180 000 XOF	4 335 180 000 XOF
Gouvernance et animation générales du projet	287 724 000 XOF	125 862 000 XOF
Total	5 519 675 726 XOF	5 315 273 726 XOF

Source : CPD (mai 2022)

3. Gouvernance et contributions socioéconomiques du projet

Le CNAPESS assure la coordination générale du projet. Il est garant de la mise en œuvre et du suivi. Compte-tenu du caractère transversal de l'ESS, et dans l'optique d'une inclusivité indispensable et du principe de subsidiarité, un ensemble de partenaires institutionnels, communautaires et privés interviendront dans la mise en œuvre et le suivi, avec chacun, des rôles bien définis. Le graphique ci-dessous rappelle les principaux acteurs qui seront impliqués dans le PROSAC'ESS, certains comme le RENAPESS ayant déjà participé aux réflexions et à l'élaboration du projet.

Figure 16 : Rôle des partenaires dans le projet

	1. Base de données sur les OESS et leurs initiatives	2. Business Centres	3. Portail ESS du Mali	4. Centre de d'expertise et de formation	5. Accompagnement des femmes et jeunes déplacés internes	Gouvernance et animation générales
CNAPESS	Coordination générale					
DNDS/DNPSES	Appui technique / Mise à disposition des informations					
DRDSES	Coordination régionale					
Partenaires techniques et financiers	Conseil / Contrôle-suivi / Financement / Evaluation					
SLDSES	Mobilisation et supervision locales			Mobilisation	Mobilisation et supervision locales	
Collectivités locales	Mobilisation	Mise à disposition de locaux / Gestion du fonctionnement / Mobilisation	Données/Information	Données/Information/Mobilisation	Accompagnement/Mobilisation/Appui pour l'accès aux locaux	Mobilisation pour l'organisation des forums
OESS	Orientation / Mobilisation / Suivi	Choix des OESS et gestion du fonctionnement	Information/Alimentation du Portail	Définition des modules / Mobilisation	Orientation / Insertion	Organisation / Mobilisation
RENAPESS	Aide à la constitution de la base			Choix des modules / Formation / Mobilisation	Choix des OESS et gestion du fonctionnement	Recherche partenaires et plan de communication
Universités et Centres de recherche		Appui à l'identification des besoins / Recherche action		Appui à l'identification des besoins / Recherche action		Partenariat/Recherche-action
DNPF / DNPEF					Appui technique et financier	Appui techniques / Données- Informations
CANAM/AMAM/AMAMUS/INPS/UTM/O DHD-LCP/INSTAT	Données/Informations					Appui techniques / Données- Informations
Prestataire informatique/Hébergeur (AGETIC ou une autre structure)	Stockage / Serveurs		Stockage / Serveurs			
Autres prestataires	Appui dans la constitution, la gestion et la valorisation de la base	Aménagement et fonctionnement des business centers				Appui à la tenue des forums

Dans la réalisation de certaines actions, le CNAPESS peut déléguer ou se faire représenter par les demembrements des structures de tutelle ou par toute personne ou structure tierce qu'il jugera appropriés.

Un comité de pilotage sera mis en place pour le suivi et l'évaluation du projet tout au long de son déroulement. Une feuille de route sera mise en place à cet effet. Le comité se réunira fréquemment et régulièrement. Des mises à jour et des adaptations seront apportées au besoin.

L'implémentation du présent projet contribuera en grande partie à l'atteinte de l'objectif global de la politique nationale de promotion de l'Économie Sociale et Solidaire au Mali à travers la création de la base de données des OESS, la création d'un portail virtuel dédié et la mise en place de centres d'appui conseil et de formation continue pour des acteurs de l'ESS, la visibilité et la promotion des services et des produits des OESS et l'employabilité de milliers de

personnes déplacés internes. L'interdépendance des différents axes fait l'une des forces de ce projet. Par exemple, la richesse des données récoltées favorisera à créer un cadre propice pour la mise en place de Business Centers aux profits des acteurs de l'ESS à travers tout le pays et la mise en place d'un dispositif de formation et d'accompagnement en faveur de groupes de jeunes (femmes et hommes), issus de populations de déplacés internes. Le PROSAC'ESS contribuera ainsi, entre autres, à l'émergence d'un cadre dynamique et inclusif favorable à :

- L'amélioration de la visibilité des produits et services et des organisations de l'Économie Sociale et Solidaire (OESS), la création de nouvelles opportunités de marché via les Business Centers, les forums, foires et le Portail virtuel ESS Mali ;
- Le renforcement du pouvoir d'action des acteurs de l'ESS dans leur zone d'intervention et à l'échelle nationale ;
- La création d'emplois directs et indirects ;
- La génération de recettes fiscales en lien avec les activités des OESS ;
- La valorisation des principes éthiques et des valeurs sociales et solidaires ;
- La promotion de l'entrepreneuriat participatif et social ;
- L'accès à des offres de service dédiées de la part d'acteurs privés nationaux et internationaux ;
- L'accès à des financements spécifiques (prêts participatifs, subventions, etc... ;
- L'adhésion à des réseaux d'entreprises, fédérations ;
- L'accompagnement des acteurs de l'économie sociale et solidaire dans le développement de leurs produits et services ;
- L'accès à des concours et appels à projets proposés ;
- La reconnaissance et valorisation de produits et services des acteurs de l'économie sociale et solidaire et leur région de provenance (produits d'origine protégée) ;
- La diversification et promotion des sources d'investissement des acteurs de l'ESS.

VIII. ANNEXES

Annexe 1 : CNAPESS, mission, organisation, fonctionnement

Le Centre National d'Appui à la Promotion de l'Économie Solidaire (CNAPESS) est chargé :

- de la conception des modules de formation, des manuels et tous autres documents utiles à la promotion des organisations et entreprises d'économie sociale et solidaire, notamment les mutuelles, association et sociétés coopératives ;
- de la formation continue des responsables et membres des organisations et entreprises d'économie sociale et solidaire dans les domaines de la gestion administrative, financière et comptable, la recherche de partenaire, la mobilisation des ressources ;
- du renforcement des capacités opérationnelles de ces organisations et entreprises d'économie sociale et solidaire ;
- de l'appui-conseil aux organisations et entreprises d'économie sociale et solidaire ;
- de la réalisation des études et recherches en Economie Sociale et Solidaire et dans les disciplines connexes, en lien avec la Direction Nationale de la Protection Sociale et de l'Économie Solidaire.

Au regard de toutes ces réalités, l'élaboration d'un nouveau plan stratégique partant du plan stratégique 2015-2019 du CAMASC, structure devancière du CNAPESS, est apparue comme fondamentale pour que la nouvelle structure ait la plénitude de ses moyens et tirer les enseignements des dysfonctionnements qui ont empêché l'ancienne structure d'évoluer normalement et d'atteindre ses objectifs.

L'élaboration du plan stratégique 2019-2023 pour la nouvelle structure est devenue une nécessité après la mutation institutionnelle. Ce plan stratégique, une fois produit, donnera au CNAPESS un précieux outil de référence et de mobilisation des ressources, lui permettant d'évoluer efficacement afin de mieux contribuer à la résolution des problèmes dont souffrent les organisations et entreprises d'économie sociale et solidaire.

Les organes d'administration et de gestion du CNAPESS sont :

- le Conseil d'Administration ;
- la Direction Générale ;
- le Comité Pédagogique et Scientifique.

Le Conseil d'Administration est l'organe d'orientation et de contrôle des activités du CNAPESS. Il est composé de 19 membres comprenant :

- des représentants des pouvoirs publics (11) ;
- des représentants des organisations de la société civile (7) ;
- le représentant du personnel du Centre (1).

Le Comité Pédagogique et Scientifique est chargé de :

- élaborer les programmes de formation et de recherche ;
- examiner toutes les questions relatives à l'amélioration et à l'adaptation continue des programmes de formation et de recherche ;
- évaluer les résultats de l'application des programmes de formation et de recherche ;
- établir annuellement un rapport sur les activités de formation et de recherche.

Il est composé :

- des représentants de la Direction (3) ;

- des représentants des Instituts et Centres de formation (3) ;
- des représentants des Instituts de recherche (3) ;
- des professionnels dont la compétence est reconnue dans le domaine (3).

La Direction : le Centre est dirigé par un Directeur Général, nommé par Décret pris en Conseil des Ministres. Il coordonne et contrôle l'ensemble des activités du Centre. Il est assisté d'un Directeur Général Adjoint et des services administratifs, techniques et financiers.

Le CNAPESS a deux (02) Départements techniques et, en staff, un Service de Planification, de Statistique et d'Informatique, placés tous sous l'autorité du Directeur Général.

Les Départements techniques sont :

- le Département Formation, Développement d'Outils et Appui-Conseil ;
- le Département Recherche et Documentation.

Le Département Formation, Développement d'Outils et Appui-Conseil (DFDOAC) est chargé de :

- l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de formation ;
- l'appui-conseil aux organisations et entreprises d'économie sociale et solidaire ;
- la production, le développement, la diffusion, le suivi des modules, des manuels d'animation, des cahiers du participant, des guides et tous autres documents, supports et matériels nécessaires.

Il comprend 3 sections :

- la Section Formation et Production ;
- la Section Suivi-Evaluation ;
- la Section Communication, Appui/conseil et Marketing.

Le Département Recherche et Documentation (DRD) est chargé :

- des études et recherche ;
- de l'archivage des documents ;
- du développement des relations publiques et de la promotion du service auprès des partenaires ;
- du suivi des conventions.

Il comprend 2 sections :

- la Section Etudes et Recherches ;
- la Section Partenariat et Documentation.

Le Service de Planification, de Statistique et d'Informatique (SPSI) est chargé :

- de l'analyse de la situation ;
- de la définition des objectifs ;
- du choix des objectifs ;
- de la programmation des activités ;
- de la planification des ressources ;
- de la mise au point d'un système de suivi évaluation des interventions de la structure ;
- de la collecte, la centralisation et la diffusion des informations relatives à l'Economie sociale et Solidaire ;
- de la participation à l'élaboration des outils de planification, de programmation et de suivi évaluation dans le cadre du PRODESS ;
- de la gestion du système informatique du service ;
- de l'appui à l'élaboration des plans de formation et des protocoles de recherche.

Il comprend 2 sections :

- la Section Planification ;
- la Section Statistique et Informatique.

Le Service financier : Il est chargé, entre autres, de :

- préparer et suivre l'exécution du budget du Centre ;
- effectuer toutes les opérations financières du Centre ;
- gérer les finances et le matériel du centre.

Il est composé d'un Chef de service, d'un Comptable-matière, d'un régisseur et d'un Chargé de suivi du Budget-programmes.

Source : CNAPESS

Annexe 2 : Quelques caractéristiques techniques du Portail ESS Mali

Le Portail ESS Mali sera matérialisé par un site internet ayant les caractéristiques suivantes (liste indicative et non exhaustive) :

- ❖ Un nom de domaine original ;
- ❖ Hébergé de façon sécurisé ;
- ❖ Un moteur de recherche rapide et efficace pour un meilleur accès à l'information souhaitée ;
- ❖ Une bonne expérience utilisateur (grâce à son ergonomie, ses performances, la simplicité et l'esthétique de son design et son interface) ;
- ❖ Présentation des informations du secteur de l'ESS au Mali (lois et règlements, les acteurs, les partenaires, etc.) ;
- ❖ La possibilité d'entrer en contact avec les CNAPESS ou d'autres OESS ;
- ❖ La sponsorship de produits et/ou services d'OESS ou de structures partenaires ;
- ❖ La possibilité de recueillir des informations sur les OESS afin d'alimenter la base de données citée dans les différents axes du PROACC'ESS.

Annexe 3 : Budget détaillé - composante formation et appui-conseil (en F CFA)

	Actions	Coût estimatif	Unitaire	Total (1 an)	Total sur 3 ans	Remarques
Phase de collecte	Chef de département Formation-Développement d'outils-Appui-Conseil	Salaire mensuel de 230 000 FCFA + Support de 8 postes du service	1 170 000 / mois	14 040 000	42 120 000	Coordination générale du projet - CNAPESS Cout supporté par le CNAPESS
	Formateur CNAPESS	Groupe Bamako (25 Rive gauche + 25 Rive droite)	10 000/Jour	20 000	60 000	Cout supporté par le CNAPESS
		Groupe Mopti (25 Sévaré + 25 Djenné)	30 000/Jour	60 000	180 000	Cout supporté par le CNAPESS
		Groupe Sikasso (25 Sikasso + 25 Kadiolo)	30 000/Jour	60 000	180 000	Cout supporté par le CNAPESS
	Chercheurs associés au projet (3)	Groupe Bamako (25 Rive gauche + 25 Rive droite)	10 000 /Jour	30 000	90 000	Financement recherché
		Groupe Mopti (25 Sévaré + 25 Djenné)	30 000 /Jour	90 000	270 000	Financement recherché
		Groupe Sikasso (25 Sikasso + 25 Kadiolo)	30 000 /Jour	90 000	270 000	Financement recherché
Perdiem personnes formées	Total de 150 personnes formées	5000 /jour	750 000	2 250 000	Financement recherché	
Phase d'analyse des données	Analyse des données et résultats de la recherche	Tarif du journalier consultant (3 chercheurs) sur 5 jours	150 000 /jour	2 250 000	6 750 000	Financement recherché
	Suivi et évaluation					Financement recherché
	6 mois	Tarif du journalier consultant (3 chercheurs)	150 000 /jour	1 350 000	4 050 000	
	1 an	Tarif du journalier consultant (3 chercheurs)	150 000 FCFA/ jour	1 350 000	4 050 000	
	3 ans	Tarif du journalier consultant (3 chercheurs)	150 000 FCFA/ jour	1 350 000	4 050 000	
TOTAL				21 440 000	64 320 000	
Part supportée par le CNAPESS				14 180 000	42 540 000	
Part financement recherché				7 260 000	21 780 000	

Phase 1 : 2023-2024

Actions	Indicateurs	Coût unitaire (FCFA)	Quantité (jours/nombre de groupes)	Montant Total (FCFA)	Période de mise en œuvre	Quelques remarques
Recensement des populations déplacées internes	Population/ nombre de personnes recensée				Octobre 2022- Novembre 2022	
	-Honoraires consultant	200000	40	8000000		40j (20j à Mopti, 10j Bamako et 10j Sikasso)
	-Logistiques	50000	40	2000000		40j (20j à Mopti, 10j Bamako et 10j Sikasso)
Évaluation des besoins et appréciation du degré de réintégration dans leurs lieux de vie et leurs intentions en termes de solutions durables.	Nombre de besoins identifiés				Octobre 2022- Novembre 2022	
	-Honoraires consultant	200000	30	6000000		15j Mopti, 8j Bamako, 7j Sikasso
	-Logistique	50000	30	1500000		15j Mopti, 8j Bamako, 7j Sikasso
Montage de modules de formation spécifiques en lien avec les besoins exprimés par les jeunes	Nombre de modules de formation créés				Novembre 2022- Décembre 2022	
	-Honoraires formateur/expert	100000	25	2500000		25j dédiés au montage de contenus par des spécialistes
Estimation des besoins techniques et financiers des projets d'activités des jeunes	Estimation des besoins techniques et financiers des projets d'activités				Novembre 2022- Décembre 2022	
	-Honoraires expert	200000	60	12000000		60j alloués à l'évaluation des projets d'activités identifiés par les jeunes
	-Logistique	50000	60	3000000		60j alloués à l'évaluation des projets d'activités identifiés par les jeunes
Ciblage/sélection des personnes bénéficiaires	Nombre de jeunes sélectionnés, nombre de groupes créés				Décembre 2022	

(jeunes), création et structuration des groupes	-Honoraires expert/consultant	100000	35	3500000		35j dédiés à la sélection des jeunes et à la création des groupes (20j Mopti, 8j Bamako et 7j Sikasso)
Conduite des formations auprès des groupes de jeunes sélectionnés/ Formation en modèle d'entreprise coopératif	Nombre de jeunes et groupes formés				Janvier 2023- Février 2023	
	-Honoraires des formateurs	1000000	125	125000000		25h (5h par jour sur 5 jours) x 5 types de formation x 100 groupes
	- perdiem (bénéficiaires)	2500000	25	62500000		5 types formation pendant 5 j chacun * nombre de jeunes 500
Enregistrement/identification auprès des services publics	Nombre d'entreprises coopératives créées				Février 2023	
	-Coût enregistrement	256000	100	25600000		ex. GIE frais création (256000) pour 100 groupes
Accompagnement technique et financier à la mise en place des activités des groupes de jeunes	Nombre d'activités mises en place				Février 2023 – Mars 2023	
	- Fonds de démarrage (investissement équipement, matières premières, location, installation)	5000000	100	500000000		Montant estimé investissement initial (4 millions) par groupe de jeunes (100 groupes)
	- Honoraire des experts (y compris logistique)	1000000 0	5	50000000		5 jours dédiés à la mise en place de l'activité par groupe x 100 groupes
Appui en fonds de roulement	Fonds de roulement	2000000 0	6	120000000	Février 2023 – Juillet 2023	200000 FCFA par mois par groupe pendant 6 mois (100 groupes)
Suivi technique des groupes (ST)	Nombre de suivi technique des groupes (électronique/mail et sur le terrain)				Février 2023-Mai 2024	
	-Coût transport /perdiem /honoraire	1000000 0	18	180000000		18 mois x 100 groupes

Suivi-évaluation (SE)	Nombre d'études de suivi-évaluation réalisées	200000	90	18000000	Février 2023-Mai 2024	2 SE (9 mois et 18 mois) x 45j
Equipe de coordination	Investissements	38600000	1	38600000		Mobiliers, ordinateurs, véhicule coordonnateur
	Salaire Equipe de coordination du projet	4470000	12	53640000	Janvier 2023-Décembre 2023	1 coordonnateur payé 1000000 FCFA par mois et 4 membres spécialistes du personnel payés 600000 FCFA + 1 assistance administrative et financière (350000 FCFA) +1 chauffeur (120000 FCFA)
	Autres frais de fonctionnement	1587500	12	19050000	Janvier 2023-Décembre 2023	Électricité et carburant (les autres frais d'installation ou de fonctionnement comme les loyers pris en charge par le CNAPESS)
Total Axe 5	Total budget (dépenses prévues)			1 230 890 000		

Phase 2 : 2024-2025

Actions	Indicateurs	Coût unitaire (FCFA)	Quantité (jours/nombre de groupes/formation)	Montant Total (FCFA)	Période de mise en œuvre	Quelques Remarques
Recensement des populations déplacées internes Mopti, Ségou, Gao, Koulikoro	Population/ nombre de personnes recensée				Octobre 2023- Novembre 2023	
	-Honoraires consultant	200000	45	9000000		45j (20j à Ségou, 15 Gao et 10j Koulikoro)
	-Logistiques	50000	45	2250000		45j (20j à Ségou, 15 Gao et 10j Koulikoro)
Evaluation des besoins et appréciation du degré de (ré)intégration dans leurs lieux de vie et leurs intentions en termes de solutions durables	Nombre de besoins identifiés				Octobre 2023- Novembre 2023	
	-Honoraires consultant	200000	35	7000000		15j Ségou, 12j à Gao, 8j à Koulikoro
	-Logistique	50000	35	1750000		15j Ségou, 12j à Gao, 8j à Koulikoro
Montage de modules de formation spécifiques en lien avec les besoins exprimés par les jeunes	Nombre de modules de formation créés				Novembre 2023- Décembre 2023	
	-Honoraires formateur/expert	100000	30	3000000		30j dédiés au montage de contenus par des spécialistes
Estimation des besoins techniques et financiers des projets d'activités des jeunes	Estimation des besoins techniques et financiers des projets d'activités				Novembre 2023- Décembre 2023	
	-Honoraires expert	200000	60	12000000		60j alloués à l'évaluation des projets d'activités identifiés par les jeunes
	-Logistique	50000	60	3000000		60j alloués à l'évaluation des projets d'activités identifiés par les jeunes
Ciblage/sélection des personnes bénéficiaires (jeunes), création et structuration des groupes	Nombre de jeunes sélectionnés, nombre de groupes créés				Décembre 2023	
	-Honoraires expert/consultant	100000	40	4000000		40j dédiés à la sélection des jeunes et à la création des groupes (25j Ségou,

						12j à Gao, 8j à Koulikoro)
Conduite des formations auprès des groupes de jeunes sélectionnés/ Formation en modèle d'entreprise coopératif	Nombre de jeunes et groupes formés				Janvier 2024- Février 2024	
	-Honoraires des formateurs	1340000	125	167500000		25h (5h par jour sur 5 jours) x 5 types de formation x 134 groupes
	- perdiem (bénéficiaires)	3350000	25	83750000		5 types formation pendant 5 j chacun * nombre de jeunes 670
Enregistrement/i dentification auprès des services publics	Nombre d'entreprises coopératives créées				Février 2024	
	-Coût enregistrement	256000	134	34304000		ex. GIE frais création (256000) pour 134 groupes
Accompagnement technique et financier à la mise en place des activités des groupes de jeunes	Nombre d'activités mises en place				Février 2024 - Mars 2024	
	- Fonds de démarrage (investissement équipement, matières premières, location, installation)	5000000	134	67000000		Montant estimé investissement initial (4 millions) par groupe de jeunes (134 groupes)
	- Honoraire des experts (y compris logistique)	13400000	5	67000000		5 jours dédiés à la mise en place de l'activité par groupe x 134 groupes
Appui en fonds de roulement	Fonds de roulement	26800000	6	160800000	Février 2024 - Juillet 2024	200000 FCFA par mois par groupe pendant 6 mois (134 groupes)
Suivi technique des groupes (ST)	Nombre de suivi technique des groupes (électronique/mail et sur le terrain)				Février 2024-Mai 2025	
	-Coût transport /perdiem /honoraire	13400000	18	241200000		18 mois x 134 groupes
Suivi-évaluation (SE)	Nombre d'études de suivi-évaluation réalisées	200000	90	18000000	Février 2024-Mai 2025	2 SE (9 mois et 18 mois) x 45j
	Investissements	0	0	0		

Equipe de coordination	Salaire Equipe de coordination du projet	4470000	12	5364000 0	Janvier 2024- Décembre 2024	1 coordonnateur payé 1000000 FCFA par mois et 4 membres spécialistes du personnel payés 600000 FCFA + 1 assistance administrative et financière (350000 FCFA) +1 chauffeur (120000 FCFA)
	Autres frais de fonctionnement	1587500	12	1905000 0	Janvier 2024- Décembre 2024	Électricité et carburant (les autres frais d'installation ou de fonctionnement comme les loyers pris en charge par le CNAPESS)
Total Axe 5	Total budget (dépenses prévues)	1 557 244 000				

Phase 3 : Budget 2025-2026 (en FCFA)

Actions	Indicateurs	Coût unitaire (FCFA)	Quantité (jours/nombre de groupes/formation)	Montant Total	Période de mise en œuvre	Quelques spécifications
Recensement des populations déplacées internes	Population/ nombre de personnes recensée				Octobre 2024- Novembre 2024	
	-Honoraires consultant	200000	45	9000000		45j (20j à Tombouctou, 15 Ménaka et 10j à Kidal)
	-Logistique	50000	45	2250000		45j (20j à Tombouctou, 15 Ménaka et 10j à Kidal)
Evaluation des besoins et appréciation du degré de (ré)intégration dans leurs lieux de vie et leurs intentions en termes de solutions durables.	Nombre de besoins identifiés				Octobre 2024- Novembre 2024	
	-Honoraires consultant	200000	35	7000000		15j Tombouctou, 12j à Ménaka, 8j à Kidal
	-Logistique	50000	35	1750000		15j Tombouctou, 12j à Ménaka, 8j à Kidal
Montage de modules de formation spécifiques en lien avec les besoins exprimés par les jeunes	Nombre de modules de formation créés				Novembre 2024- Décembre 2024	
	-Honoraires formateur/expert	100000	30	3000000		30j dédiés au montage de contenus par des spécialistes
Estimation des besoins techniques et financiers des projets d'activités des jeunes	Estimation des besoins techniques et financiers des projets d'activités				Novembre 2024- Décembre 2024	
	-Honoraires expert	200000	60	12000000		60j alloués à l'évaluation des projets d'activités identifiés par les jeunes
	-Logistique	50000	60	3000000		60j alloués à l'évaluation des projets d'activités identifiés par les jeunes
Ciblage/sélection des personnes bénéficiaires (jeunes), création et structuration des groupes	Nombre de jeunes sélectionnés, nombre de groupes créés				Décembre 2024	
	-Honoraires expert/consultant	100000	40	4000000		40j dédiés à la sélection des jeunes et à la création des groupes (25j Tombouctou, 12j à Ménaka, 8j à Kidal)
Conduite des formations auprès des groupes de jeunes sélectionnés/ Formation en modèle d'entreprise coopératif	Nombre de jeunes et groupes formés				Janvier 2025- Février 2025	
	-Honoraires des formateurs	1200000	125	150000000		25h (5h par jour sur 5 jours) x 5 types de formation x 120 groupes

	- perdiem (bénéficiaires)	3000000	25	75000000		5 types formation pendant 5 j chacun * nombre de jeunes 600
Enregistrement/identification auprès des services publics	Nombre d'entreprises coopératives créées				Février 2025	
	-Coût enregistrement	256000	120	30720000		ex. GIE frais création (256000) pour 120 groupes
Accompagnement technique et financier à la mise en place des activités des groupes de jeunes	Nombre d'activités mises en place				Février 2025 - Mars 2025	
	- Fonds de démarrage (investissement équipement, matières premières, location, installation)	5000000	120	600000000		Montant estimé investissement initial (4 millions) par groupe de jeunes (120 groupes)
	- Honoraire des experts (y compris logistique)	12000000	5	60000000		5 jours dédiés à la mise en place de l'activité par groupe x 120 groupes
Appui en fonds de roulement	Fonds de roulement	24000000	6	144000000	Février 2025 - Juillet 2025	200000 FCFA par mois par groupe pendant 6 mois (120 groupes)
Suivi technique des groupes (ST)	Nombre de suivi technique des groupes (électronique/mail et sur le terrain)				Février 2025- Mai 2026	
	-Coût transport /perdiem /honoraire	12000000	18	216000000		18 mois x 120 groupes
Suivi-évaluation (SE)	Nombre d'études de suivi-évaluation réalisées	200000	90	18000000	Février 2025- Décembre 2026	2 SE (9 mois et 18 mois) x 45j
Equipe de coordination	Investissements	0	0	0		
	Salaire Equipe de coordination du projet	4470000	24	107280000	Janvier 2025- Décembre 2026	1 coordonnateur payé 1000000 FCFA par mois et 4 membres spécialistes du personnel payés 600000 FCFA + 1 assistance administrative et financière (350000 FCFA) +1 chauffeur (120000 FCFA)
	Autres frais de fonctionnement	1587500	24	38100000	Janvier 2025- Décembre 2026	Électricité et carburant (les autres frais d'installation ou de fonctionnement comme les loyers pris en charge par le CNAPESS)
Total Axe 5	Total budget (dépenses prévues)		1 481 100 000			